

LA

CATHÉDRALE DE BORDEAUX.

9-289-1

58553

LA

CATHÉDRALE DE BORDEAUX

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

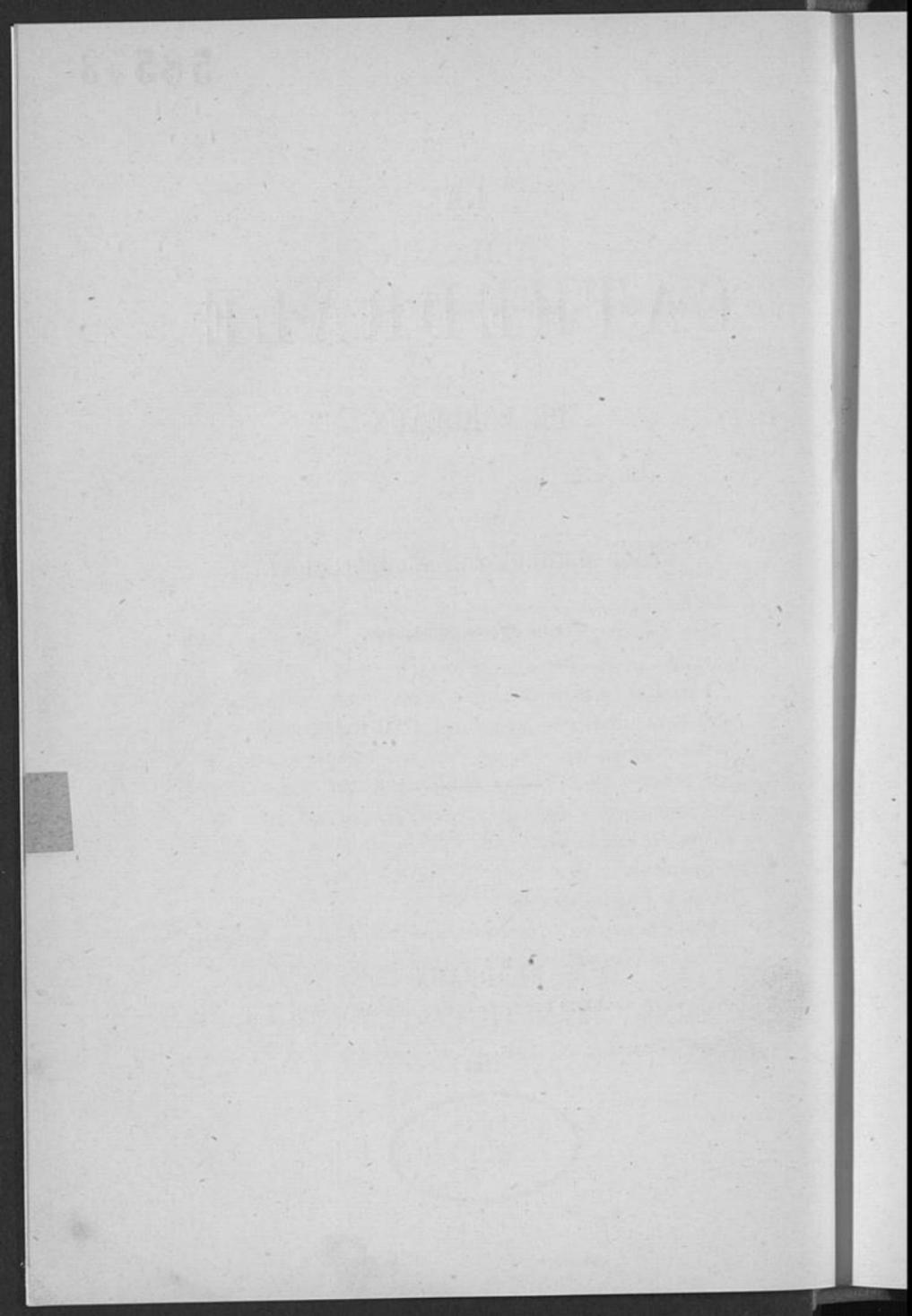
Par un Prêtre du Diocèse.

BORDEAUX

TYP. Ve JUSTIN DUPUY ET COMP., RUE GOUVION, 20.

—
1864





DÉDICACE

A MONSIEUR LE CARDINAL DONNET, ARCHEVÈQUE DE BORDEAUX.

EMINENCE,

Une des gloires de votre épiscopat, si fécond en bonnes œuvres, sera d'avoir doté le diocèse d'une foule de monuments religieux, les uns créés par votre noble initiative, les autres rendus à l'éclat de leurs plus beaux jours ou même enrichis de splendeurs nouvelles.

Parmi les restaurations que vous aurez provoquées, la Cathédrale tiendra le premier rang. Ses trois grandes chapelles rayonnantes, la reconstruction d'une partie des voûtes, le mausolée de M^{gr} de Cheverus, la splendide *rose* du transept nord, d'importants travaux de consolidation extérieure, le rachat de la tour Pey-Berland : que de pages vraiment artistiques, signées de votre nom vénéré, dans les fastes de l'Eglise métropolitaine !

Elle doit encore à Votre Eminence une de ses meilleures *Monographies*, qui a remis en lumière un édifice trop peu connu.

Oserai-je, dans cette voie que vous m'avez ouverte, marcher après vous, Monseigneur, et, moissonneur de la dernière

heure, joindre mes épis à vos gerbes? Ne pourrai-je colliger, là et là, des faits échappés à de hautes recherches? Mon livre ne sera donc qu'un appendice du vôtre; et puisqu'il vous revient comme un enfant à son père, vous me permettrez, en m'abritant sous vos auspices, de déposer à vos pieds cet hommage de ma piété filiale.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monseigneur,

De Votre Eminence,

Le très humble et obéissant serviteur,

L'ABBÉ CORBIN.

PRÉFACE

Je ne m'étais d'abord proposé que d'étudier les chapelles *rayonnantes* de la Primatiale, et mon travail allait être livré à l'impression, lorsque M. l'Archiprêtre de Saint-André me pria de parler aussi des autres parties de l'édifice. Mon embarras devenait extrême. Comment oser une nouvelle *monographie*, après celles de Son Eminence et de M. Lamothe sur le même sujet? Mais ces dernières ne sont plus dans le commerce; et puis, les paroissiens, les touristes ne seraient pas contents d'avoir une simple description des chapelles de l'hémicycle.—J'ai dû me rendre à ces bonnes raisons de M. l'abbé Chabannes... et m'exécuter, à mes risques et périls.

Toutefois j'ai pris un terme moyen : sans me

borner à mon travail primitif, je ne donnerai pas une monographie qui descende aux détails infimes, et s'arrête devant tous les chapiteaux, toutes les moulures, en un mot devant tous les détails d'ornementation. Il m'a semblé préférable de m'en tenir à un sommaire, aussi exact que possible, de l'historique et des divers styles du monument. A ce point de vue, mon livre est complet, mais on s'épargnera l'ennui d'une description minutieuse. Désirant être compris des plus humbles intelligences, j'ai surtout visé à joindre l'esprit de méthode à la clarté.

Dans la seconde partie, une large part sera faite aux traditions légendaires et je traiterai une foule de questions relatives à l'art chrétien ou à l'esthétique. De cette manière, les pieux fidèles seront facilement initiés, le type sous les yeux, à plusieurs notions archéologiques du plus vif intérêt.

Enfin, je me suis souvent écarté de certaines opinions qui me paraissaient erronées : le lecteur jugera si c'est avec raison.

LA CATHÉDRALE DE BORDEAUX

PREMIÈRE PARTIE.

Tablettes chronologiques et précis de monographie du corps de l'édifice.

I.

La fondation de l'Église de Bordeaux remonte à saint Martial, c'est-à-dire aux temps apostoliques, d'après une tradition fort ancienne, confirmée par Innocent VIII, et mise hors de doute par les travaux historiques des Bénédictins, de M. l'abbé Arbellot et de M. Ravenèz (1). —

(1) *Proprium sanctorum dioecesis Burdigalensis, die III^a Julii; Romæ, die 30 junii.* — *Congrès scientifique de France, 1861, t. I,* pag. 363. — Le souvenir de Saint Martial a été conservé jusqu'au XVIII^e siècle, à Saint-André, par un autel qui se voyait à l'entrée de la nef, et où l'on portait les enfants après leur baptême pour réciter sur eux l'évangile : *In principio, etc.* (Lopès, pag. 22.)

Voici un passage *traduit* de la bulle pontificale, dont le texte est dans Lopès, pag. 13 :

« L'Église de Bordeaux, très illustre parmi les métropoles de France, est la première qu'on ait érigée sous le vocable du bienheureux André, apôtre, frère de Saint Pierre. Ladite fondation eut lieu le même jour du martyre d'André (1), à la suite d'une révélation faite à Saint Martial qui prêchait alors la foi chrétienne dans cette ville. »

De ce temple, pas le moindre vestige ; mais le simple souvenir de ce fait me paraît être, pour notre histoire locale, un des plus intéressants. Nos premiers ancêtres dans la foi ont été les disciples de saint Martial, qui le fut lui-même de saint Pierre. C'est là notre généalogie apostolique ; et combien cette noblesse oblige, la noblesse du vieux sang chrétien !

Lorsque la paix fut rendue à l'Église universelle par l'édit de l'empereur Constantin, et surtout après le baptême de Clovis, on s'occupa de donner à l'humble temple, où siégeaient nos évêques, les proportions d'une basilique latine. Mais au VI^e siècle, cet édifice fut détruit par un incendie, et saint Léonce II le fit reconstruire avec magnificence (2). Puis, les ravages des Sarrasins, en 723,

(1) 30 novembre 62.

(2) *Fortunati carmina*, XV.

amenèrent de nouveau la ruine partielle de l'église Saint-André, que Charlemagne restaura vers 779. A son tour, Louis le Débonnaire la combla de faveurs (1); malheureusement, Charles le Chauve ne put la préserver des incursions normandes (848-864), qui vinrent en aide aux Aquitains révoltés contre ce roi. Il est vrai que de tels secours devaient leur être funestes : le Bordelais fut saccagé par les Barbares.

II.

Au X^e siècle, les ducs de Gascogne, et, dans le suivant, les ancêtres d'Eléonore de Guienne, continuèrent à rétablir la Cathédrale de Bordeaux, d'après les idées du style roman. On sait que ce style, définitivement arrêté au XI^e siècle, a régné en maître jusque vers la fin du XII^e, époque à laquelle le style ogival est venu se mêler à lui, et former par ce mélange le *gothique de transition*.

Le pape Urbain II consacra la nouvelle église le 1^{er} mai 1096, assisté de plusieurs cardinaux et évêques (2). Il enrichit aussi la Cathédrale d'importantes

(1) Lopès, pag. 45, 376. — Dom Devienne, p. 49.

(2) Lopès, pag. 30-35. — La basilique romane n'était pas alors terminée. *Actes de l'Académie*, 1842, p. 394.

reliques, entre autres d'un bras de l'apôtre saint André qu'on enchâssa dans un reliquaire de vermeil. On le présentait à baisser aux rois de France quand ils venaient à Bordeaux. François I^r, à son retour d'Espagne, observa ce pieux cérémonial (1).

De la construction romane du XI^e siècle, il ne reste, à l'extérieur, que la partie inférieure de la façade ouest, jusqu'à un cordon horizontal, après lequel le mur forme un retrait. Sans doute, elle n'a rien de riche comme architecture ; mais, malgré sa nudité, elle est d'un aspect sévère, et j'en préfère le cachet grandiose aux maisons qui l'étouffent. Cinq contre-forts aplatis butent la construction ; celui du centre s'arrête à la naissance de l'étage supérieur. Par sa position, il empêchait l'ouverture d'un portail à larges baies. Un autre motif s'y opposait : c'est que les remparts de la cité gallo-romaine, destinés à la protéger contre les invasions, subsistaient encore au XI^e siècle, et que le pied de la cathédrale touchait à ces murs. Le portail primitif était latéral à la nef (2).

On peut assigner au XI^e siècle les basses-œuvres de cette nef, moins les arcades, et leur élévation jusqu'à la

(1) Lopès, p. 34.

(2) *Oeuvres de S. Em.*, t. II, p. 403.

première galerie. Mais un des plus précieux souvenirs qu'il nous ait légués, à un point de vue différent, est l'acte authentique par lequel Urbain II déclare saint André patron de la Cathédrale, et, subséquemment, de tout le diocèse, puisqu'il le nomme avant saint Pierre (1). La vie de saint André, ce parfait amant de la croix, est une des plus belles biographies apostoliques. Aussi, une foule de cathédrales, d'abbayes et de contrées, telles que l'Ecosse et la Bourgogne, l'avaient également choisi pour patron. Philippe-le-Bon en fit le titulaire de l'ordre de la Toison d'or. Ciampini, dans son *Vetera monumenta*, a reproduit une mosaïque du XI^e siècle, où saint André, concourant avec les apôtres à la rédaction de leur symbole, en proclame le deuxième article : « Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur. » Quelle consolation pour nous, en présence des blasphèmes de notre époque ! Enfin l'Eglise l'invoque chaque jour dans sa Liturgie de la messe, pour l'obtention de la paix... Son patronage est un autre de nos meilleurs titres de gloire.

(1) Lopès, p. 35.

III.

TRAVAIL DU XII^e SIÈCLE. — STYLE ROMAN.

Il nous reste de ce travail :

1^o L'étage supérieur de la façade ouest, anciennement garni de fenêtres presque ogivées, mais sans ornementation ; celle du centre est plus haute que les autres. On les aperçoit depuis la nef. Cet étage, qui date de la fin du XII^e siècle, se termine par un fronton surmonté de la croix.

2^o Dans la nef, toute la décoration des arcades en plein cintre, ornées chacune de deux colonnes à demi engagées et d'une archivolte. Celle où se voit la chaire fut occupée, du XIII^e siècle jusqu'à M^{gr} de Cicé, par la *Porte Royale*. Il existait un plus grand nombre d'arcades, intercalées à l'endroit où sont maintenant les piliers (1). M. Combes en a fait disparaître les derniers vestiges en 1810. Mais rien ne prouve qu'elles communiquassent à des nefs latérales. Celles-ci étaient rendues impossibles par des contre-forts primitifs qu'on peut voir encore pla-

(1) *Congrès sc.*, II, p. 348.

Actes de l'Académie, 1842, p. 393.

Moniteur de 1811, f° 1279

qués aux murs, tantôt sous forme triangulaire, tantôt se profilant à angles droits.

Les archivoltes sont ornées, séparément, de dents de scie, de losanges, de feuilles plates et de dents rondes. Les chapiteaux des colonnes portent des feuillages lancéolés ou à crochets, et parfois des figures fantastiques. L'arc plein-cintre est décoré, à la saillie, d'une gorgé en quart de rond et d'un tore saillant. Tous ces caractères sont de l'époque romane.

Il en est de même des colonnes extérieures à la série des arcades, et qui, touchant à la première galerie, se terminent en retroussis. Comme les précédentes, elles sont à demi engagées dans le mur, mais leur date est postérieure à la suppression des arcades intermédiaires.

J'assigne enfin à cette époque les colonnes placées à l'intérieur du premier étage (travées occidentales).

Les trois travées à l'est portent, au-dessous de la galerie inférieure, une chaîne de modillons généralement nus, excepté à la cinquième, côté nord, où l'on remarque trois têtes de personnages, sculptées en relief. On a voulu y voir Eléonore de Guyenne, l'un de ses deux époux, Louis VII ou plutôt Henri II Plantagenet, et l'archevêque Geoffroi de Loroux qui, après avoir bénit, en 1137, le mariage d'Eléonore avec Louis VII, présida le concile de Beau-

gency (1151), pour se prononcer sur le divorce de leur union.

Cette hypothèse ne saurait être une présomption que l'on travaillait à la cinquième travée de l'édifice vers le milieu du XII^e siècle. Il est plus probable qu'on avait eu en vue, par ces modillons, de décorer la Porte Royale à l'intérieur.

IV.

TRAVAIL DU XIII^e SIÈCLE. — TRANSITION. — STYLE OGIVAL PRIMAIRE.

Un immense remaniement de la nef eut lieu dans ce siècle, d'après l'idée hiératique du moyen-âge, qui portait à conserver, dans un monument nouveau, des parties notables de l'édifice qu'on voulait détruire. En enlevant les voûtes romanes, ou les lambris, on conserva le plus possible des murs latéraux. De là, ce mélange des deux styles, cette bizarre disposition de faisceaux de colonnes avançant dans une nef, du sein d'une décoration romane (1), et qui ne sont que des adossements ou des placages.

Le travail du XIII^e siècle se résume donc : 1^o Dans la

(1) *Oeuvres de S. Em.*, t. II, p. 108.

construction des étages des murs latéraux, où nous sommes en pleine transition : 2^o dans celle des piliers et peut-être des voûtes gothiques ; 3^o dans les basses-œuvres de l'abside et le portail désigné plus tard sous le nom de *Porte Royale*.

Repreneons. — « Les murs sont percés de deux rangs de fenêtres à un seul meneau d'assez mauvais goût. C'est bien évidemment le premier essai du style ogival dans le pays. Il y a peu d'exemples, dans les grands édifices, de fenêtres gothiques aussi disgracieuses et aussi nues. Cependant, comme étude archéologique, elles présentent un progrès remarquable de construction, depuis celles de la première travée de l'ouest jusqu'à la plus rapprochée du transept (1).

» Ainsi, à étudier le côté du nord, la première fenêtre est presque en plein cintre, partagée par un meneau qui forme deux baies; le tympan formé par le grand arc n'offre aucune ouverture.

» Dans la seconde travée, éclairée de deux fenêtres, celle du premier étage est aussi à un meneau, mais une baie en losange est placée au sommet du grand arc. La fenêtre du second étage, pareille à la précédente, sauf les

(1) On remarquera aussi quelques-unes des colonnettes, aux angles des pieds-droits, qui sont assez bien profilées.

dimensions, se termine en haut par une baie circulaire dans laquelle est découpée un quatre-feuilles à jour. Les arcs de ces deux fenêtres ont une ogive beaucoup plus prononcée que ceux de la première. Ce système domine ensuite dans les autres travées. (1) »

On le voit : dans ce nouvel exemple, le progrès se fait toujours de l'ouest à l'est, de l'entrée du temple vers le sanctuaire. C'est doublement logique : au point de vue de l'art matériel et à celui de l'esthétique chrétienne.

Il en est de même des piliers qui se présentent dans l'ordre suivant : d'abord les gros massifs en saillie, puis au-dessus, les colonnes d'un fort diamètre, enfin les colonnettes en faisceaux. Du reste, ces piliers ont été remaniés trois fois, comme il sera dit §§ VII et X. Deux galeries superposées règnent autour de la nef, à une distance de 10 mètres l'une de l'autre, et divisent les murs latéraux en trois étages. Les communications de chacune d'elles sont ménagées dans l'épaisseur des piliers. On monte à celle du nord par une porte placée à côté du mausolée de M^{sr} de Cheverus ; à la galerie opposée, par un escalier de la tour sud-ouest.

Quant aux voûtes du XIII^e siècle ou peut-être du

(1) *Oeuvres de S. Em.*, t. II, p. 409.

XIV^e (1), elles ont toutes été refaites : les quatre travées occidentales, sous l'épiscopat de Jean de Foix (1301-1329) ; les trois à l'est, sous l'épiscopat de S. Ém. le Cardinal Donnet. Celles-ci inspiraient des craintes pour leur solidité ; celles-là s'étaient écroulées en 1427, à la suite d'un tremblement de terre. Voici quel est le système de leur construction :

Chaque travée est comprise entre deux arcs-doubleaux, qui retombent sur des faisceaux de colonnes ; puis, de ces faisceaux, partent en diagonale des arcs-ogives et à nervure qui se croisent à la clé de voûte ou au centre de la travée. Jean de Foix y fit ajouter d'autres nervures se coupant à angles droits. Les travées de l'est sont donc les seules qui reproduisent exactement le système primitif.

Il est effrayant par sa hardiesse et sa légèreté. Qu'on se figure une voûte jetée à 75 pieds de haut sur 54 pieds de large, y compris la saillie des colonnes ! Il n'y a guère, dans les grands édifices du style ogival, de nef qui ait un semblable diamètre (2).

Pour rendre cette voûte encore plus hardie, on lui avait donné un évidemment considérable, en raison du

(1) Voir § V.

(2) La longueur de son axe, jusqu'à l'entrée du transsept, est de 180 pieds ou 60 mètres.

peu de distance des piliers, pris latéralement. Il en est résulté de la grâce et de la majesté, mais c'est aussi une des causes qui a fait travailler l'édifice. Deux archevêques de Bordeaux, à 350 ans d'intervalle, y ont fort heureusement obvié.

Un troisième, Géraud de Malemort, donne en 1231 les plans de la partie purement ogivale de Saint-André, dont les basses-œuvres ont été commencées, par conséquent, dans la seconde moitié du XIII^e siècle (1). Qu'il est beau de voir nos prélats, toujours la main à l'œuvre, pour l'embellissement de la maison du Seigneur !

Il nous reste à étudier le portail latéral de la nef. On le désigne, avons-nous dit, sous le nom de *Porte Royale*, parce qu'on ne l'ouvrira que pour l'entrée des rois ou des gouverneurs et pour la prise de possession des archevêques ou leur inhumation dans la métropole. La baie y porte un couronnement de quatre voussures ogivées et d'un tympan, dont les pieds droits, qui recevaient des statues, sont masqués par les boiseries du vestiaire.

Le tympan représente la scène du Jugement dernier. On y voit le Christ, assis comme Juge ; la Vierge et saint Jean, à genoux, comme médiateurs ; puis des anges, et

(1) Lopès, p. 229. — *Oeuvres de S. Em.*, t. I, p. 81

même le soleil et la lune, témoins en quelque sorte de nos actions, aussi bien que les esprits célestes. En bas, les morts ressuscitent.

Sur la voussure la plus rapprochée sont échelonnés des anges ; à la suivante, pareillement ; mais, dans celle-ci, des encensoirs se balancent à leurs mains. Ailleurs, ils tiennent des calices. La troisième voussure nous offre des séraphins et des femmes, peut-être des sibylles, portant des livres. Enfin, la plus extérieure nous montre des saints de l'un et l'autre Testament : patriarches, prophètes, etc. Il est facile de reconnaître David à sa harpe et saint Thomas à son équerre. Les dais et les socles sont d'un beau travail.

Quelques archéologues ont assigné ce portail au XII^e siècle (1) et d'autres au XIV^e. Je crois que c'est une double erreur. La marche de la construction générale de l'édifice et le coup de ciseau me semblent devoir l'assigner au XIII^e.

Enfin, il faut rapporter à cette dernière époque les cloîtres et leurs dépendances.

(1) *Actes de l'Académie, 1842*, p. 413.

V.

TRAVAIL DU XIV^e SIÈCLE. — STYLE OGIVAL SECONDAIRE OU RAYONNANT.

Nous arrivons à la partie purement ogivale de l'église Saint-André. Elle comprend les *bras* et la *tête* de l'édifice, c'est-à-dire le transsept, le chœur, les collatéraux et les chapelles circulaires ; à l'extérieur, les portails et les tours adjacentes. Quant aux flèches et au clocher isolé, ils sont du XV^e siècle.

1^o *Le transsept.* — Il a cinq travées de voûtes, soutenues par des arcs-ogives, à la hauteur, sous clé, de 33 mètres 50 centimètres. Sa longueur est de 42 mètres dans œuvre, sur 11 de largeur. Par suite de la différence de hauteur entre les voûtes de la nef et celles du transsept, on a géminé l'arc-doubleau, dans l'axe de séparation, pour donner aux points d'appui plus de force et de résistance. Cette disposition a fait accroître le volume des deux piliers angulaires de la nef ; et, comme ceux qui les précèdent, dans les murs pleins du transsept, n'ont pas le même diamètre, il en résulte que ces murs sont en ligne brisée, par rapport à l'axe courant du nord au sud.

Quant à la différence de hauteur des voûtes, elle provient de ce que, dans les travées de la nef, le style ogival n'avait pas pris encore tout son essor. Maintenant, libre d'entraves, il s'élance avec une étonnante hardiesse.

Chaque mur, aux deux extrémités du transsept, est séparé en trois étages par des cordons ; celui du milieu porte d'étroites fenêtres, et la grande rose s'épanouit dans l'étage supérieur, avec un palier au-devant, pour communiquer d'une tour à l'autre. A l'extérieur il y a deux étages de plus. Même disposition au sud.

Des galeries isolées se voient çà et là dans le transsept, mais avec solution de continuité.

2^o *Le chœur.* — Il forme, avec le sanctuaire, un long rectangle terminé par un pentagone et recouvert de quatre travées de voûtes. Celles-ci reposent sur quatorze piliers qui varient pour leur diamètre, leur distance et le nombre des colonnes engagées. Un mouvement du sol, au quatrième entre-colonnement, a obligé de construire un sous-arceau intérieur, qui double l'arceau primitif. On le distingue à la nervure de ce dernier, parfaitement découpée.

Les piliers sont élégants, sveltes, et, de leurs colonnettes centrales, portées à une très grande hauteur, s'élançant les arcs-ogives de la voûte.

On a dû, pour adoucir le périmètre du pentagone, à l'extrémité du chœur, rapprocher les six derniers piliers. Cette disposition a permis de donner, à leurs arcs d'entre-colonnements, des ogives très aiguës ou en fer de lance. Les autres, quoique d'un plus grand diamètre, conservent encore cette forme élancée. L'ensemble est d'une belle perspective.

On remarquera, néanmoins, que cette partie de l'édifice est très sobre d'ornementation. Ce qui en fait le mérite, c'est la pureté de ses lignes. Elles se profilent toutes avec netteté, et leur galbe, à la fois sévère et grandiose, ne s'harmonise que mieux avec l'élévation du chœur.

Aux treize entre-colonnements correspondent treize fenêtres à meneaux, d'une ogive inégale. Les vitraux furent donnés à la fin de ce même siècle par Pierre du Bosse, ancien évêque de Dax, chanoine de Saint-André.

Entre ces fenêtres et les arcs inférieurs règne le *triforium*, sorte de galerie ouverte dans des arcatures trilobées. Il se compose de quarante-deux baies, divisées par des meneaux.

Autrefois le maître-autel était au fond du pentagone, et les stalles du chœur commençaient aux premières colonnes. M. Combes en a fait placer un nouveau où nous

le voyons aujourd'hui. Il en sera question aux travaux du XIX^e siècle.

Le chœur a 34 mètres de long, 13 de large, et 33, 30 de haut jusqu'à la clé de voûte. C'est un des plus hardis qui existe en France.

Avant de passer aux collatéraux, nous avons à faire une remarque importante. — Si l'on compare les voûtes du chœur avec celles de la nef, on surprendra une grande différence dans leurs motifs d'ornementation, et surtout dans les nervures, qui sont ici anguleuses comme à la fin du XIV^e siècle et servent de passage aux nervures prismatiques du XV^e.

« Toutes les clés de la nef, dit M. de Lamothe, étaient ornées autrefois de quelque travail digne de fixer les regards du visiteur. » Malgré les ravages de l'action du temps, qui les a dépouillées en partie de leurs riches garnitures de dentelles, on y voit encore des armoiries, des roses variées, des effigies de N.-S. et de saint André en croix, etc.

Cette différence ne serait-elle point une probabilité que les voûtes ogivales de la nef n'ont pas été construites pour la première fois au XIII^e siècle ; mais qu'on a d'abord commencé à voûter le chœur, et qu'ensuite on est revenu au vaisseau de l'église ? Néanmoins, on n'y aurait pas mis plus d'intervalle qu'il n'en fallait pour passer d'un grand travail à un autre.

3^o *Les collatéraux ou le déambulatoire.* — A chaque travée du chœur correspond une travée des collatéraux, dont la largeur est de 7 mètres 65 centimètres. Leurs arcs de retombée viennent reposer sur les chapiteaux des piliers qui, supportant moins de massifs que ceux du chœur et butés en partie par des murs de refend, offrent une grande force de résistance. Il en résulte une nouvelle disposition dans la naissance des arcs. Les clés de voûtes du déambulatoire sont ornées d'écus vides ou de couronnes de feuillages (1). Les dix arcs-boutants de l'abside sont jetés par dessus les collatéraux.

Une grille et deux portes séparent le chœur du déambulatoire dans les trois premiers entre-colonnes ; dans les autres un mur plein, au devant duquel sont deux gables du XV^e siècle, vis-à-vis les chapelles Sainte-Marguerite et Sainte-Anne. Ces gables ont servi d'encadrement, le premier au tombeau de Pey-Berland, le second à celui d'Arnaud de Canteloup. Autrefois, il y en avait quatre (2). Le reste de la clôture actuelle, si peu en harmonie avec le style ogival, existait du temps de Lopès,

(1) Pour la destination des écus d'armoiries dans les clés de voûtes, voir *Congrès sc.*, 1861, t. II, p. 293.

(2) On voit encore, dans l'allée des cloîtres adjacente à l'église, des statues et des bas-reliefs mutilés qui ont dû servir de décoration à une tombe.

moins les stalles et les boiseries. — Quant à la porte *style renaissance*, qui se voit sur l'axe du chœur, elle provient de l'église Saint-Bruno.

4^o *Les chapelles circulaires.* — Nous en donnerons l'histoire et la monographie spéciale dans la seconde partie. — Bornons-nous à dire ici que leurs fenêtres *rayonnantes* et leurs motifs d'ornementation accusent nettement le style ogival secondaire, et qu'elles sont du meilleur XIV^e siècle.

5^o *Les portails du transept.* — L'encadrement de celui du nord entre les tours d'où s'élancent les aiguilles jumelles, en fait une des plus riches façades du style ogival.

Un pied-droit central supporte le tympan et sert en même temps de socle à une statue de Clément V (1). Les six évêques placés à droite et à gauche du Pape sont ou des cardinaux de sa famille, ou des évêques bienfaiteurs de l'église, ou enfin des suffragants de Bertrand de Gout, avant qu'il ne devînt Souverain-Pontife. La première opinion est de M. Lamothe (2); la seconde de

(1). Cette place d'honneur était due à Clément V en toute justice, car, au début du XIV^e siècle, en 1307 et en 1309, il ouvrit le trésor des indulgences aux fidèles qui contribueraient à l'achèvement de son ancienne cathédrale. — M. l'abbé Laprie a donné de ce pontife une biographie intéressante dans le *Calendrier ecclésiastique de 1856*.

(2) *Actes de l'Académie*, 1843, p. 8.

M^{sr} Donnet ; la troisième de M. Didron. Déjà Lopès avait dit que c'étaient des cardinaux créés par Clément V. *Et adhuc sub judice lis est.*

Le tympan est orné de trois bas-reliefs de l'aurore du XV^e siècle. Ce sont, de bas en haut : la Cène eucharistique, l'Ascension, le Fils de Dieu triomphant au milieu des trophées de sa victoire.

La voussure la plus rapprochée du tympan est décorée de dix anges ; l'intermédiaire, des douze apôtres ; l'extérieure, de quelques autres saints.

Au-dessus des voussures est une galerie supportée par des colonnettes où des arcs, entre-éroisés à deux hauteurs différentes, produisent le meilleur effet.

Passons au portail sud. — La simplicité de ses moulures et de ses décosrations végétales, l'assigne au milieu du XIV^e siècle. Il est aujourd'hui sans tympan ni pied-droit central ; mais autrefois celui-ci portait une statue de la Vierge ; l'autre figurait sa glorieuse Assomption. Les statuettes des trois voussures ne sont pas d'un mérite inférieur à celles du collatéral nord. Elles représentent des anges, des vierges* et des vieillards. L'art du moyen-âge est à sa belle période. Pourquoi faut-il qu'un disgracieux abat-jour vienne couper le fronton de la plus large voussure ?

On ne quittera pas ce portail, le plus mutilé des trois, sans remarquer le soubassement d'un des pieds-droits à la base des voussures, qui représente la légende si populaire de saint Nicolas. Touchante inspiration, dit Monseigneur Donnet, d'avoir placé la charité personnifiée à l'entrée de la maison de Dieu !

En réunissant par la pensée les trois portails, on aura une sorte d'abrégé de toute la religion, imprimé sur pierre : la Vierge et son divin Fils, les prophètes qui les ont annoncés, l'Eucharistie ou le culte catholique, les arrhes de notre salut dans les instruments de la Passion, le triomphe du Christ sur la mort et le péché, la résurrection suivie du jugement dernier, les saints des deux Alliances, et les anges serviteurs de Dieu, frères et amis de l'homme. N'est-ce pas un poème admirable ?

6^e Les tours adjacentes aux portails sont en partie l'œuvre du XIV^e siècle. La mobilité du terrain sur lequel reposaient celles du sud, non loin des eaux de la *Divona* d'Ausone(1), n'a pas permis de leur donner le couronnement de celles du nord.

Ces dernières se composent de cinq étages, dont trois correspondent à ceux de la partie centrale. Ils sont géné-

(1) O'Reilly, *Histoire de Bordeaux*.

ralement décorés d'arcatures aveugles, surmontés d'un pignon, avec des trèfles dans l'amortissement. Des contreforts, appliqués le long de leurs angles, forment une série de retraits derrière des pinacles en saillie. Ils se terminent par des clochetons qui servent comme de satellites aux flèches.

On remarquera, au second étage de la tour nord-est, la première fenêtre ogivale de la chapelle du Mont-Carmel. Ce percement explique pourquoi elle n'a que deux meneaux, tandis que les autres fenêtres en ont trois.

Un escalier de cent quatre-vingt-douze marches se déroule en spirale dans la tour nord-ouest, et communique par une galerie intérieure à la naissance de l'escalier voisin qui n'a que cent dix marches. Il y a aussi deux galeries extérieures. Les tours du sud offrent un système analogue.

C'est également par les tours que l'on monte au *triforium* ; mais, pour y arriver, il faut nécessairement passer sur les combles du déambulatoire. Il est facile de voir, depuis la nef ou les collatéraux, les treize portes qui y donnent accès.

Enfin, il faut rapporter à cette époque une partie des arcs-boutants et contre-forts de l'édifice, au moins ceux de l'abside.

De tout ce qui précède, il est permis de conclure que, vers la fin du XIV^e siècle, l'église fut terminée dans ses parties *essentielles*. Et je ferai observer, en terminant ce paragraphe, que l'abside actuelle se développe sur un périmètre plus étendu que celle de l'église consacrée par Urbain II. C'est ce qu'on a reconnu, lors des fouilles pratiquées, il y a moins d'un an, pour la recherche du caveau de Pey-Berland. De l'aveu des hommes de l'art, présents à cette opération, elles ont mis à découvert des fragments de l'édifice romano-byzantin, sous le déambulatoire. (Voir *la Gienne* du 24 mai 1863.)

VI.

XV^e SIÈCLE. — STYLE OGIVAL TERTIAIRE OU FLAMBOYANT.

I. Dans le cours de ce siècle, on lance dans les airs les flèches de Saint-André ; quelques auteurs veulent même qu'on les ait commencées sous le règne de Richard II, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, mort en 1399 ; mais les jours de ces flèches, percés en forme de larmes, me semblent mieux appartenir au style flamboyant. M. de Caumont lui-même a écrit que nos deux aiguilles jumelles, vrai bijou d'architecture, *sont d'un style postérieur*.

aux tours qui les supportent (1), et l'abbé Baurein, comme nous le verrons tout à l'heure, veut qu'elles le soient à la flèche de Pey-Berland.

Elles s'élèvent, sur un plan octogone, à la hauteur de 40 mètres, depuis la plate-forme des tours ; celles-ci ayant 43 mètres à partir du sol, la hauteur totale est 83 mètres ou 255 pieds.

« De même, dit Son Eminence, que Saint-André présente la plus large nef connue (2), de même ses deux flèches latérales sont les plus étroites en diamètre à la base, dans son rapport avec la hauteur, que l'art ogival ait produites (3). Leurs arêtes, décorées de crosses végétales, donnent un surcroît de grâce et de légèreté à ces gigantesques aiguilles. Les obélisques d'Egypte sont ici surpassés par l'art chrétien. »

A son tour, M. de Montalembert les appelle des cristallisations de la pensée, et il ne peut assez admirer

« Ces doigts toujours levés pour nous montrer le ciel. »

(1) *Cours d'antiq. monum. 1841.*

(2) Monseigneur ne veut ici parler que des vaisseaux d'église à une seule nef, ou de la nef principale, dans les églises qui en ont plusieurs. Ainsi, la largeur totale des nefs d'Amiens, de Chartres, etc., est plus considérable. On peut en voir le tableau comparatif dans les *Cathédrales de France*, par M. l'abbé Bourrassé (1843).

(3) Ne serait-ce pas trop exclusif, puisque la flèche centrale d'Autun me paraît devoir être rangée dans cette catégorie ?

Mais l'illustre comte n'a-t-il pas fait erreur en avançant que ces flèches sont l'œuvre des architectes anglais ? (1) Le Congrès scientifique de France, tenu à Bordeaux en 1861 (2), et M. Ravenèz, dans sa *Vie de Pey-Berland* (p. 49), ont réduit cette hypothèse à néant.

II. La rosace nord me paraît se rapporter à l'aurore de ce XV^e siècle. Ses meneaux tourmentés et ses capricieux méandres accusent la naissance du style flamboyant. Au contraire, la rosace du sud doit être regardée comme un tâtonnement de ce style ; par conséquent, sa date se trouve bien placée dans la seconde moitié du XIV^e siècle (3).

III. En 1427, un tremblement de terre occasionne la chute d'une partie des voûtes occidentales de la nef, sur un espace de quatre travées. Nous parlerons en temps et lieu de leur reconstruction.

IV. Treize ans plus tard, le 6 octobre 1440, Pey-Berland jette les fondations de sa Tour, comme le prouve une inscription gravée sur un des piliers nord. Cet édifice servant à la cathédrale de phare indicateur et de campanile isolé, nous devons en dire quelques mots. Il était primitivement haut de 48 mètres jusqu'à la galerie, et de

(1) *Du vandalisme et du catholicisme dans l'art.*

(2) Actes, t. II, p. 326.

(3) Oeuvres de M^{sr} Donnet, t. II, p. 401.

62 mètres, en y comprenant l'ancienne flèche octogone. Jusqu'à nos jours, on avait attribué cette œuvre au vertueux prélat qu'elle immortalise, moins toutefois que l'auréole de sainteté qui brille à son front et suffirait à sa gloire ; mais en 1862, l'estimable auteur d'une *Vie de Pey-Berland* a prétendu qu'il vit à peine sortir de terre les fondations de sa tour.

J'ai réfuté cette erreur dans *la Gironde* des 8 et 9 mars 1863. Les motifs qui portèrent le saint Archevêque à cette entreprise : donner du pain à de pauvres ouvriers et doter son église d'un campanile dans le genre de ceux qu'il avait vus à Pise et à Florence ; la facilité de l'exécution, la similitude des appareils et autres caractères architectoniques, le testament du prélat, le nom primitif de l'édifice et la tradition historique se réunissent pour lui adjuger la construction de la tour. Sans revenir sur le développement de ces preuves, je me borne à conclure, comme dans les articles précités :

« Les raisons que j'ai invoquées se fortifient de ce que j'ose appeler un véritable argument de prescription. Ainsi, nous sommes en possession de croire, depuis quatre siècles, que la tour est un monument de la foi, de la charité et des goûts artistiques de Pey-Berland. Donc, jusqu'à ce qu'on nous produise des titres contraires, nous rapporte-

rons l'édifice à son glorieux épiscopat. Nous le ferons par respect et reconnaissance pour sa mémoire vénérée, et par un sentiment de piété filiale qui nous rendra jaloux de ce legs, j'allais dire de cette relique du saint Archevêque. »

Passons à la description sommaire de ce clocher, situé à 30 mètres du chevet de l'église.

Il se divise en sept étages, séparés par des cordons. Au troisième étage commencent les fenêtres; mais ici elles sont aveugles. Au quatrième et au cinquième s'ouvrent des baies à deux compartiments, avec trèfle. Des galeries surmontent les deux étages supérieurs. La dernière encadre la plate-forme d'où la flèche octogone s'élève timidement à une hauteur peu considérable. Il en fut de même à son origine. L'abbé Baurein, dans ses *Variétés bordelaises*, en donne pour raison que c'était le premier essai de ce genre de construction parmi nous. Elle serait donc antérieure aux flèches de Saint-André et de Saint-Michel, mais seulement de quelques années.

Les angles de la tour sont flanqués de huit contreforts adhérents, étagés en pinacles et terminés par des clochetons. L'architecte a ménagé, pour la perspective, une série de retraits jusqu'à la galerie.

La cage d'un escalier à vis, composé de deux cent-

vingt-huit marches, est à l'angle nord-ouest de la tour, dans deux contreforts réunis. Cet escalier communiquait autrefois avec la plate-forme, par un petit pont qu'on a rétabli en 1862.

On remarquera, sur les flancs du campanile, la fusion de l'ogive flamboyante avec la rayonnante; par exemple, les arcs en accolades, etc.

Il sera de nouveau parlé de la tour à l'occasion des travaux du XIX^e siècle, sous l'épiscopat de M^{sr} Donnet. — Notons en passant que la porte septentrionale n'est d'aucun style, ni de la construction primitive. Elle a été ouverte pour les besoins d'une industrie mercantile. La véritable porte du campanile est à l'ouest, enclavée dans des constructions parasites. Espérons qu'elle sera bientôt isolée complètement.

V. Il faut rapporter au XV^e siècle les gables dont il a été question § V, — et l'ancien palais des Archevêques de Bordeaux, qui contournait l'église à l'angle nord-ouest, communiquant avec elle par une porte intérieure (1).

Pendant ce même siècle, on achève d'ornementer les chapelles rayonnantes (arcatures, chapiteaux, contreforts, etc.).

(1) Actes de l'Acad. 1842, p. 353.

Quant aux travaux de consolidation extérieure du vaisseau, nous sommes en présence de deux opinions. D'abord il est certain qu'au XIII^e siècle, la nef n'avait pas d'autres contreforts que ceux qui s'appliquent le long des murs latéraux. Donc, les arcs-boutants et les piliers sur lesquels ils reposent, ne peuvent être que du XIV^e ou du XV^e siècle. L'abbé Xaupi veut que les six contreforts *sud* soient de cette dernière époque. D'après lui, ils seraient postérieurs à l'écroulement des voûtes occidentales de la nef, en 1427, et leur érection ne serait due qu'à la pensée de prévenir une nouvelle catastrophe. Mais il ajoute que le pilier voisin de la tour sud-ouest, et qui portait la date de 1472, aurait été le premier construit. C'est une erreur. Le but qu'on s'était proposé, en élevant ces contreforts et leurs différences d'ornementation, m'inclinent à croire qu'on les a construits de l'ouest à l'est. Telle est aussi l'opinion de M. de Lamothe, qui regarde même les quatre premiers comme datant du XIV^e siècle. « Leur établissement, ajoute-t-il, serait alors un fait indépendant de la chute d'une partie de la nef. » Mais ceci me paraît être bien hasardé. S'il ne s'était agi que d'un simple ornement, et non d'une consolidation, pourquoi n'aurait-on pas répété cette décoration au nord ? Que les six piliers ne datent, au contraire, que du XV^e siècle : dans ce cas,

l'absence de piliers semblables au nord m'est expliquée par l'adossement de l'ancien archevêché, qui semblait rendre peu nécessaire l'érection de nouveaux soutiens. On jugea même prudent d'en établir au moins un, sans aucune espèce d'ornementation ; et, à la suite d'un mouvement de la voûte, au-dessus de la Porte-royale, Charles de Grammont fit construire en 1533 le pilier, *style renaissance*, dont il sera question § VII.

Excepté ce dernier, tous les autres piliers et leurs arcs-boutants sont de l'époque ogivale. Ils se composent de plusieurs étages pyramidant jusqu'à un clocheton final. Leurs arêtes sont adoucies par des cordons, et l'on voit, sur quelques-unes de leurs faces, des arcatures aveugles. L'étage supérieur est muni de gargouilles pour l'écoulement des eaux.

Quant aux arcs boutants, ils sont formés d'une balustrade à jour, qui les rend et plus légers et plus gracieux. Leur base est curviline afin d'offrir plus de résistance à la *poussée* des voûtes, et, pour la même raison, elles butent les piliers de l'époque romane, au point correspondant des colonnes intérieures.

VII.

TRAVAUX DU XVI^e SIÈCLE. — RENAISSANCE.

Jean de Foix, archevêque de 1301 à 1329, fait reconstruire les quatre travées de voûtes à l'ouest (grande nef), qui s'étaient écroulées en 1427 (1). Pour leur donner plus de grâce, il y ajoute des liernes, des fleurons et plusieurs effigies, entre autres celle de saint André étendu sur la croix (3^e travée). Ses armes, sculptées à la clé de voûte la plus rapprochée de l'orgue, perpétuent le souvenir de cette libéralité (2). Elles rappellent aussi les alliances royales de sa famille ; lui-même était, par sa sœur, beau-frère du roi de Hongrie.

Nous avons dit, § IV, que les piliers furent remaniés trois fois. Ce fut donc, en premier lieu, sous l'épiscopat de Jean de Foix, pour leur imprimer le cachet de l'époque (3).

(1) Nous l'avons dit, § VI : on avait attendu, pour cette reconstruction, que les murs latéraux de la nef fussent bien consolidés par des contreforts d'une grande résistance.

(2) C'est par erreur qu'on rapporte généralement cette construction à la fin du XV^e siècle.

(3) *Actes de l'Académie*, 1842, p. 394.

On doit à Charles de Grammont (1530-1544) :

1^o Le magnifique jubé , style renaissance , qui séparait autrefois le chœur de la grande nef et dont plusieurs détails d'ornementation se voient aujourd'hui sous la tribune des orgues. Ils sont d'une gracieuse délicatesse. On remarquera surtout les deux bas-reliefs, au-dessus des bénitiers , l'un représentant le supplice des damnés et la descente de Jésus-Christ aux limbes ; l'autre, sa résurrection , où Notre Seigneur est entouré des figures symbolisant les quatre évangélistes. L'aigle , qui lui sert de char triomphal, est l'application de cette parole de l'Ecriture : «Votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle;» ce qui s'est vérifié en Jésus-Christ , quand il est sorti du tombeau. — Le premier bas-relief est un peu nu ; cachet de l'école de Michel-Ange qui s'inspirait de l'art grec et visait à la perfection anatomique.

2^o La tribune et les orgues primitives furent également dues à l'initiative de ce Prélat (1).

3^o Enfin , il a fait construire le pilier-butant qui porte son nom , décore le côté nord de l'église , à l'extérieur, et servait autrefois d'appui au portail de l'ancien palais des Archevêques. L'abbé Xaupi en a donné une descrip-

(1) Lopès, p. 27.

tion intéressante. On y voit que Charles de Grammont l'édifia pour obvier à un mouvement de la voûte, au-dessus de la Porte-Royale. Ce pilier présente deux ordres d'architecture antique. Les deux premiers sont *composite*; le supérieur est *corinthien*. Leur multiple ornementation nous montre des urnes, des médaillons et des guirlandes, parmi lesquelles se jouent des enfants et des anges. On y voit aussi, dominé par une tête de mort, un livre ouvert sur lequel sont gravés cinq distiques relatifs à la crainte des jugements de Dieu. Au bas, la date 1533. L'arc-boutant, proprement dit, est orné d'une colonnade corinthienne; mais le côté ouest de ce pilier n'a jamais été achevé, et celui du nord a été dépouillé des armoiries de son auteur.

L'abbé Xaupi, subissant les influences de son temps, ne peut trop admirer ce produit de la renaissance, tandis que le reste de l'édifice n'est à ses yeux que du « barbare gothique. » Et dire qu'il a trouvé des échos, voire des copistes trop fidèles!... Pour moi, j'aime le beau *chrétien*, l'idéal mystique, partout où il se rencontre; mais je réprouve une école qui a fait revivre, jusque dans nos temples, la mollesse et le *nu païens*. L'art vraiment religieux est, comme son nom l'indique, celui qui *relie* l'âme à Dieu et la terre au ciel. Charles de Grammont eût été

mieux inspiré par les traditions du moyen-âge (1).

Antoine de Sansac (1561-1891), fit garnir de vitraux peints, représentant la passion du Christ, la rosace nord du transsept. La tombe qu'on lui éleva, vis-à-vis la chapelle Saint-Charles, était la plus remarquable de la cathédrale. Elle a été détruite pendant la tourmente révolutionnaire ou peut-être par l'architecte Combes, de 1804 à 1811. On en trouvera une bonne description dans Lopès, p. 48.

VIII.

XVII^e SIÈCLE. — Le cardinal de Sourdis (1600-1628), embellit considérablement le palais des archevêques de Bordeaux.

Dans la dernière année de son épiscopat, on restaura, vis-à-vis la chaire actuelle, une ancienne chapelle en l'honneur de la Vierge, aujourd'hui remplacée par le banc d'œuvre. Il n'en reste que l'ancienne clôture qui ferme la chapelle du Sacré-Cœur.

Le chapitre y fit alors transporter une statue de la mère de Dieu, qui était auparavant dans une chapelle des cloîtres, et qu'on appela depuis Notre-Dame de la nef, à cause

(1) Cf. Lettre de M^r d'Orléans sur *Les études d'un homme du monde*.

de sa position au milieu du vaisseau de l'église. La première messe y fut dite pour obtenir du ciel la prise de La Rochelle, sous le règne de Louis XIII.

L'année qui suivit la mort du cardinal, une épidémie affligea la ville, et le Parlement fit vœu d'assister, tous les ans, en costume officiel, à une messe célébrée à cet autel de Notre-Dame, le jour de l'Assomption. L'usage s'en est continué longtemps. On voit que nos magistrats du grand siècle ne craignaient pas de déroger à l'honneur de la toge, en croyant aux miracles. Il est vrai que Montaigne, président du Parlement de Bordeaux à la fin du siècle précédent, y croyait aussi, bien qu'il fût sceptique sur d'autres points.

Par une particularité assez remarquable, le jour choisi pour l'accomplissement du vœu de la cité, l'a été plus tard par la dynastie napoléonienne, pour notre plus grand jour de fête nationale.

Vers le milieu du XVII^e siècle, le chapitre fait rebâtir à ses frais la pointe d'une des flèches renversée par un violent orage (1).

(1) *Lopès*, p. 25. Cet auteur raconte ici un fait dont il a été témoin, puisqu'il écrivait en 1668. Son livre est la plus ancienne description que nous ayons de l'église métropolitaine. C'est un ouvrage fort curieux et d'un bon exemple pour le clergé.

IX.

XVIII^e SIÈCLE. — Le prince de Rohan, archevêque de 1769 à 1781, fait démolir l'ancien palais archiépiscopal et construire l'hôtel où la Mairie est aujourd'hui installée.

Avant de saluer une dernière fois la demeure où les pontifes de l'Eglise de Bordeaux ont presque résidé sous le même toit que le divin Maître, rappelons sommairement ses destinées.

On sait que le prince de Galles en faisait sa résidence habituelle.

Le roi de France, Jean-le-Bon, prisonnier de ce prince, après la bataille de Maupertuis, y passa l'hiver de 1356.

C'est aussi à l'ancien archevêché que Pierre de Castille, détrôné par Henri de Trastamare, vint se réfugier. Il était peu digne de cette hospitalité.

En 1439, le c^{te} Huntington, gouverneur de Guienne pour le roi d'Angleterre, descendit au palais en l'absence de Pey-Berland, et, comme il occupa avec sa femme la chambre de l'archevêque, celui-ci, par un sentiment de modestie peut-être exagérée, s'en fit approprier une autre.

Enfin, le duc d'Anjou, second fils du Dauphin de France, y séjourna du 30 décembre 1700 au 4 janvier 1701.

Pour ce qui est de la décoration du palais épiscopal,

d'illustres prélats, doués de goûts artistiques, y avaient donné tous leurs soins. Citons le cardinal d'Epinay, à qui l'on dut l'escalier d'honneur, regardé longtemps comme un chef-d'œuvre ; le cardinal de Sourdis, qui le décore d'une magnifique façade au nord, dont on peut voir le dessin dans le compte-rendu de la commission de nos monuments historiques, année 1849 ; c'est encore sous son administration qu'une vaste salle, dite de Clément V, devint une galerie de tableaux et de bronzes ; Henri III de Béthune décore de pavillons la façade ouest, etc.

Et maintenant, nous arrivons à des jours néfastes.

En 1787, un incendie consume la charpente au-dessus des voûtes du chœur et du transsept. On y supplée par une couverture provisoire en planches.

Pendant la tourmente révolutionnaire, à partir de 93, on transforme la cathédrale en vaste grenier à foin ; la statue de Notre-Dame de la nef est reléguée au fond de son autre chapelle, qui est devenue le Sacré-Cœur ; l'orgue s'ajoute aux immeubles volés, tels que vases sacrés, reliquaires, ornements de prix ; des tombes historiques sont détruites, et la tour Pey-Berland qui, depuis son origine, avait servi de poste d'observation, est vendue par des spoliateurs en écharpe à un sieur Lavalette. Ils avaient mis pour condition au marché que l'acheteur démolirait,

dans le délai de trois mois, la tour et la flèche. Celle-ci ayant été seule renversée, le contrat fut résilié, et l'Etat redevint propriétaire de l'édifice, qu'il a gardé jusqu'en 1820.— Inutile d'ajouter que le nouveau palais, construit par le prince de Rohan, fut déclaré propriété nationale.

X.

XIX^e SIÈCLE. — Le rétablissement du culte en 1802, par le premier consul, amène à l'archevêché de Bordeaux M^{sr} d'Aviau, de sainte mémoire. L'église Saint-André avait tellement souffert de la main du temps et des hommes, que le nouveau prélat fut obligé de faire de l'église Notre-Dame sa cathédrale provisoire.

En 1804, M. Combes, architecte du département, préside à un exhaussement du pavé qui fit disparaître sans doute plus d'une inscription précieuse (1). Les tombes échappées au marteau révolutionnaire, subirent, dans ce remaniement, le sort de leurs aînées. En revanche, M. Combes place dans la nef une chaire provenant de l'église Saint-Rémy (2); puis le maître-autel, la boiserie et les grilles du chœur, qui avaient appartenu en partie à

(1) *Actes de l'Académie*, 1842, p. 355.

(2) L'ancienne était une tribune en pierre.

l'abbaye des Bénédictins de La Réole. Il démolit aussi le jubé qui, vu de la nef, coupait la perspective de l'abside.

Quatre ans plus tard, Napoléon vient à Bordeaux, visite la cathédrale, et rend, le 23 avril 1808, un décret relatif à la conservation de ce monument. Il y affecte 200,000 fr., y compris quelques autres réparations.

Les travaux commencent en 1810 et s'arrêtent en 1811. En voici le sommaire, dont M. Combes a rendu compte dans un rapport inséré au *Moniteur*, 1811, fo 1279 :

Consolidation des flèches, à l'aide de cercles en fer, et des tours servant de base ; — achèvement de la pointe des flèches ; — placement des paratonnerres à leurs extrémités ; — reprise, dans leurs parties intérieures, de la plupart des piliers de la nef ; — démolition de la tribune aux orgues, qu'on reconstruit avec les matériaux du jubé ; mais on n'y laissa que trois arcades, au lieu de quatre qui le composaient auparavant, pour ne pas que le pilastre du milieu se trouvât juste sur l'axe de la nef.

La plus grande partie du rapport de M. Combes est consacrée à l'urgence d'isoler la cathédrale et de reconstruire sa façade à l'ouest, dont il donne un nouveau plan. Son Excellence le ministre de l'intérieur l'approuve et en

ordonne l'exécution ; mais les évènements de 1812 ne permirent sans doute pas de réaliser le projet..

En résumé , si toutes les idées de M. Combes, pour la restauration de l'édifice , n'ont pas été également heureuses , on ne lui doit pas moins de reconnaissance pour l'initiative qu'il a prise de ces divers travaux.

En 1820, un orage renversa le fronton qui terminait la façade nord , entre les tours , et celui-ci en s'écroulant , effondra la charpente et les deux premières travées du transept. On les reconstruit immédiatement, et une terrasse pleine , telle que nous la voyons aujourd'hui , remplace le fronton. Je crois qu'on a l'intention de le rétablir, pour le mettre en harmonie avec les clochetons et les flèches.

M. Poitevin, qui avait succédé à M. Combes, fournit en 1824 un nouveau plan de consolidation des flèches à *l'intérieur*. C'était de les relier à un système de charpente , facilitant leur examen journalier ; mais ce projet n° fut exécuté que plus tard.

Toutefois , dans cette même année et en 1825 , on exécuta les travaux que voici :

Reconstruction de la charpente du chœur et de la partie sud du transept; — renouvellement de la couverture et des chéneaux; — réparation des arcs-boutants, des ga

leries extérieures du rond-point et de plusieurs fenêtres.

Tels sont les travaux exécutés sous l'épiscopat de M^{gr} d'Aviau, qui donne aux chapelles circulaires, moins celle de Saint-Joseph, leurs vocables actuels.

M^{gr} de Cheverus lui succède et occupe le siège métropolitain de 1826 à 1836.

Dans cet intervalle, les flèches reçoivent leur système d'armature, d'après les plans de M. Poitevin ; et, en 1828, le même architecte fait construire la nouvelle sacristie entre la tour nord-ouest et le pilier de Grammont. Nous avons déjà dit ce qu'il faut penser du choix de cet emplacement. Observons que si la porte de cette sacristie, donnant sur la nef, n'est pas à égale distance des piliers de la travée, c'est qu'on l'a ouverte dans une des arcades romanes (la sixième).

Episcopat de M^{gr} Donnet (1837....). — La première année de son arrivée à Bordeaux, le nouveau prélat reprend en sous-œuvre la réparation des vitraux de la nef, que M. Thiac, alors architecte du département, confie à M. Helle.

Quelque temps après, on refait la magnifique rosace du nord.

Puis le mausolée de M^{gr} de Cheverus vient décorer l'entrée de la nef par le transsept.

Son Eminence provoque ensuite une réparation plus importante : celle des trois premières travées des voûtes, y compris les piliers, de cette même nef. On a soin d'y conserver le caractère et le style primitifs. Dans le vaste tympan de l'arc-doubleau intérieur au transsept, on reproduit sept arcatures aveugles du meilleur effet.

D'autres remaniements succèdent à ces travaux. Je cite sommairement : la disparition d'un baldaquin sans style, au-dessus du maître autel ; la couverture en ardoises de toute l'église ; la reconstruction des fenêtres rayonnantes de la chapelle du Mont-Carmel, avec leurs vitraux, et, à l'extérieur, de deux ou trois clochetons ; le rejoignement de tous les murs ; l'ornementation de la chapelle du Sacré-Cœur ; enfin l'ouverture de celle de Saint-Joseph, pour faire *pendant* à N.-D. du Mont-Carmel, dotée tout récemment d'une chaire portative, aussi légère qu'élégante.

Cette année (1864), on établit des chéneaux le long des murs latéraux de la nef. Ceux-ci y gagnent en élévation, et les gargouilles neuves, qui les décorent, s'harmonisent parfaitement avec les anciennes.

Si, du corps de l'édifice, nous passons au plus beau de ses accessoires, nous arrêterons nos regards sur la tour Pey-Berland, que Son Eminence a fait racheter par l'Etat en 1852, et restituer au culte catholique. Elle doit

à Monseigneur sa puissante voix de bronze et sa majestueuse harmonie. Le bourdon de 1853 pèse 11,250 kilogrammes. Il l'emporte, par conséquent, de 3,300 kilogrammes sur la cloche de l'Hôtel-de-Ville. Son Eminence a fait aussi reconstruire tout l'étage supérieur de la tour : galerie, clochetons, fenêtres, etc. Son nom s'unira désormais à celui de Pey-Berland, le saint archevêque, dans la reconnaissance des Bordelais.

Quant à la statue de Notre-Dame d'Aquitaine, placée au faîte de la flèche tronquée, je vais en dire franchement mon avis. La pensée est heureuse, mais l'exécution n'y répond guère. Au lieu de choisir un type du moyen-âge, il fallait en créer un tout exprès pour le mettre en harmonie avec la hauteur de l'édifice et son piédestal. Telle est l'opinion de M. Abadie, actuellement architecte de la cathédrale, et de M. Marville, photographe du Musée impérial du Louvre.

La statue de Notre-Dame d'Aquitaine a l'inconvénient de paraître un peu lourde et contournée. Elle se profile disgracieusement sur le bleu du ciel. Et puis, de loin, l'extrémité de la flèche, dont on ne peut distinguer le motif, ressemble à un cône doré, mais dévié de son axe. En un mot, la statue à l'air de ne point reposer d'aplomb sur sa base.

L'Enfant Jésus lui-même, au bras gauche de sa mère, produit un effet peu satisfaisant.

Pour ces motifs, des hommes de goût désireraient que la statue fût enlevée et la flèche rétablie.

J'estime qu'il serait préférable de prendre un terme moyen, ou de refaire une statue plus élancée, lorsque les ressources le permettront. D'ailleurs les matériaux de l'ancienne couvriraient en partie la dépense.

Devrait-elle avoir les mains étendues, sans tenir l'Enfant Jésus, comme d'aucuns l'ont proposé? Non, pour une foule de raisons qu'il est inutile d'exposer ici. Mais il faudrait se rapprocher du type de la Vierge de Cologne, dont le modèle se voit à la chapelle du Mont-Carmel. On viserait avant tout, pour le bon effet de la silhouette et de la perspective, à ce que les coudes de la Vierge fussent à égale distance du buste; les bras ouverts de l'Enfant-Dieu seraient en croix avec son axe, et le haut du groupe ne laisserait ainsi plus rien à désirer. Quant au bas de la statue, on veillerait à ce qu'elle reposât bien d'aplomb, non seulement en réalité, mais encore pour l'œil. Enfin, les plis de la robe devraient retomber également sur la moulure du piédestal.

Celui-ci serait à son tour fort heureusement exhaussé d'un ou deux mètres, surtout par rapport au clocheton de la cage de l'escalier.

Un socle proprement dit eût mieux valu, ce me semble, qu'une flèche tronquée, et telle a été la première pensée de Monseigneur dans son mandement du carême de 1860; mais puisqu'il n'y a plus lieu à démolir ce qui existe, qu'on en corrige l'effet par une plus grande élévation du piédestal. Et puis, que la statue ne soit que la prolongation du cône, selon ses pentes naturelles. Il est très facile d'arriver à ce résultat.

Du reste, je dois ici dégager la responsabilité de Son Eminence. Monseigneur a voulu que la statue de Marie protégeât la cité qu'elle domine; mais il n'a pas choisi le type actuel. C'est le fait d'un architecte.

Faudrait-il, le cas échéant, modifier aussi l'orientation?... C'est une question secondaire; j'opterais néanmoins, avec l'immense majorité des Bordelais, pour que la nouvelle statue fût tournée à l'est. Elle serait mieux vue d'un plus grand nombre de points, et des points les plus découverts de la ville. C'est la considération qui me semble devoir l'emporter.

Quoi qu'il en soit, gardons-nous bien de détrôner la protectrice de l'Aquitaine. Que son image offusque plutôt les regards de l'artiste; mais qu'elle réjouisse nos cœurs. C'est là-haut que notre amour l'a portée: elle y restera. L'en ôter serait plus qu'une faute. Ne faisons cette injure

ni à notre Mère du ciel, ni au Pontife qui l'a placée au sommet de la vieille tour; ni aux évêques, aux magistrats, aux guerriers, que nous avons vus lui faire à l'envi cortège, le 14 mai 1863, ni enfin aux pieux fidèles qui l'ont voulue, à prix d'argent, au faite du campanile.

Bientôt on va dégager la tour des maisons qui en masquent la base et l'entrée. Il en sera de même pour une partie de la cathédrale, à l'ouest, et l'on me pardonnera de reproduire un article publié, à cette occasion, par tous les journaux de la ville. Je l'extrais de la *Guienne* du 17 novembre :

« Le Tribunal de première instance de Bordeaux a rendu, il y a un mois, un jugement d'expropriation de cent quatre-vingtquinze immeubles, pour l'ouverture d'une voie nouvelle de la place Rohan au quai Bourgogne. La démolition de quelques-uns de ces immeubles aura pour effet d'isoler le côté sud de la cathédrale. Et comme cinq d'entre eux ont leur façade à l'ouest, sur ladite place, il en résulte que ce même côté de l'église va se trouver partiellement dégagé. On ne saurait trop féliciter le conseil municipal d'une mesure si vivement désirée. Mais voudra-t-il s'arrêter en si bon chemin ? N'aura-t-il pas à cœur de couronner son œuvre par le dégagement complet de l'édifice à l'ouest ? Le dévoûment bien connu de nos édiles

me fait espérer que j'entre dans leurs vues, en soulevant cette question.

Après tout, de quoi s'agirait-il ? De faire également sauter les maisons nos 1 et 2, puisque celles des nos 3, 4, 5, 6 et 7 sont expropriées. La chose serait d'autant plus facile au conseil municipal que le no 2, c'est-à-dire le presbytère, appartient à la ville. Il ne resterait donc plus qu'à s'entendre avec le propriétaire du no 1.

L'affaire ainsi réduite à d'aussi minimes proportions, je ne doute pas qu'elle ne reçoive une solution heureuse. MM. les membres du conseil municipal seront les premiers à comprendre que l'isolement partiel de la cathédrale, sur la place Rohan, produirait l'aspect le plus disgracieux.

Au contraire, que toutes ces maisons disparaissent : alors on détruirait l'ignoble corridor qui conduit de la place à l'entrée de la nef ; on pourrait facilement supprimer à l'intérieur quatre ou cinq marches, ce qui serait, pour la perspective, d'un avantage immense ; et l'on verrait apparaître, dans sa nudité sévère, la façade romane de l'église, avec ses contre-forts aplatis, ses fenêtres aveugles, le cordon horizontal qui marque la transition du XI^e siècle au XII^e, et le fronton supérieur d'une élévation peu ordinaire.

On serait, il est vrai, en présence d'une porte insigni-

fiante qui n'est pas de la construction primitive, puisque celle-ci, touchant aux murs de la cité gallo-romaine, n'avait d'autre ouverture à l'ouest que d'étroites et hautes fenêtres ; mais, telle qu'elle est, j'estime cette façade d'un meilleur effet que les maisons qui l'obstruent. J'en appelle aux archéologues. C'est le seul exemple qu'on ait en France d'une ville de premier ordre dont la cathédrale soit ainsi étouffée et qui n'ait pas de porte d'honneur.

Sans doute, il ne faudrait pas laisser la façade dans son état actuel, qui n'est plus en rapport avec le style dominant de l'édifice, et l'on devrait la refaire avec de larges baies gothiques, portail et rosace, en y ménageant peut-être des souvenirs de l'époque de transition. Mais il est présumable que le gouvernement s'empressera, une fois le dégagement achevé, à donner les subventions nécessaires pour la reconstruction d'une façade monumentale. En décorant la place Rohan, elle sera presque, pour l'Hôtel-de-Ville, un splendide vis-à-vis.

Done, il serait digne du conseil municipal de préparer, le terrain.... en le déblayant. Ce dévoûment, auquel j'adresse un respectueux appel, s'est déjà signalé dans les magnifiques travaux de l'église Saint-Michel, et j'ai eu le plaisir de le constater avec un profond sentiment de gratitude, au nom de la paroisse. Il est même inscrit, en

caractères d'or et de feu, avec des rubis et des émeraudes, dans les riche verrières de Saint-André. Nos édiles seront fidèles à leurs bonnes traditions ; et puis, ils ne sauraient oublier que l'Hôtel princier, où la mairie est installée, fut construit par un archevêque de Bordeaux, pour lui et ses successeurs. Ne seront-ils pas heureux de s'associer à un acte de compensation ? »

Daigne le ciel conserver encore assez longtemps M^{sr} Donnet à notre vénération, pour qu'il puisse voir la reconstruction de cette façade, objet de tous ses voeux depuis qu'il est à Bordeaux (1) !

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Nous venons de parcourir les différentes phases de l'existence et de l'architecture d'un édifice trop peu connu ; et pourtant il mérite bien de l'être !... Je serais heureux, pour ma faible part, de l'avoir en quelque sorte vengé d'un injuste oubli.

Telle est donc cette belle cathédrale, qui se développe, à l'intérieur, sur une longueur de 140 mètres et une lar-

(1) *Oeuvres de S. Em.*, t. II, p. 425.

geur variable entre 44 mètres au transept et 18 mètres dans la nef.

Au point de vue de l'archéologie, c'est l'église la plus intéressante que nous ayons à Bordeaux; non qu'elle l'emporte, par exemple, sur celle de Saint-Michel, si l'on ne considère que l'unité de style; mais, précisément, parce que la métropole est, sous le rapport de l'architecture, d'une étonnante et féconde variété. Tous les styles y sont représentés, depuis le roman simple et fleuri, jusqu'à la Renaissance, en passant par les trois périodes du style ogival et les époques de transition. C'est donc un vaste livre ouvert à tous les yeux, et chacun peut y apprendre les principes de l'archéologie, ou suivre les progrès de l'art chrétien, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours.

Cette variété, qui serait un défaut pour une église ordinaire, n'est pas sans mérite dans le plus vaste et le plus ancien édifice de notre cité. Tous les siècles doivent l'avoir marqué de leur empreinte. D'ailleurs, il est juste que la cathédrale Saint-André, mère et maîtresse de toutes les églises du diocèse, porte en ses flancs le germe et comme les premiers linéaments de leurs physionomies diverses.

Ajoutons que ce mélange de murs dix fois séculaires

et de constructions plus récentes, est une double prédication. Les vieilles pierres me disent l'antiquité de la foi catholique. Où étaient les temples et le culte protestants, lorsque le Pape Urbain II, par exemple, vint consacrer la basilique romane ? Ses transformations me parlent au contraire de la perpétuité de mes croyances ; car ces voûtes renouvelées retentissent toujours du même *Credo*, et les échos des siècles se le renvoient sans altération : *Lapides clamabunt.*

Si, maintenant, nous passions à un nouvel ordre d'idées, — celui de l'histoire, — nous aurions d'illustres pages à dérouler. Charlemagne, saint Bernard, François I^r, Charles-Quint, Anne d'Autriche, Napoléon et une foule d'autres grands personnages, dont l'énumération nous écartelerait de notre sujet, sont venus humilier leur gloire sur les dalles de ce temple. Mais les saints prélats que l'église de Bordeaux compte au nombre de ses pontifes, ne lui forment-ils pas la plus brillante auréole ? J'ai nommé les Delphin, les Amand, les Seurin, les Léonce ; plus tard, le bienheureux Pey-Berland, le cardinal de Sourdis, et, de nos jours, trois archevêques qui auront laissé d'ineffacables souvenirs à Saint-André.

En parlant de saint Delphin, je rappelle qu'il nous a valu, ainsi qu'à l'Eglise universelle, une populaire illustration de plus : saint Paulin.

Il me serait facile de citer d'autres noms qui ont laissé, dans la maison de Dieu, comme un encens d'agréable odeur. Toutefois je craindrais, sinon de sortir de mon sujet ou de la basilique matérielle, du moins d'en interrompre la monographie.

Mais nous pouvons y ajouter un aspect général de l'édifice au nouveau point de vue de l'esthétique chrétienne. — On sait que cette science a pour objet la philosophie de l'art, dans ses rapports avec le beau idéal *sur-naturel*.

J'entre dans la nef. Ce qui me frappe tout d'abord, c'est la série d'arcades romanes, des colonnes et leurs chapiteaux de même style, qui forment comme le rez-de-chaussée de l'édifice. — Tout cela est un peu lourd ; mais n'est-ce pas le symbole de l'âme, encore affaissée sous le poids des choses terrestres ? A mesure qu'on avance du vestibule vers le sanctuaire, les colonnes et les voûtes deviennent plus légères. Ainsi l'âme se dépouille peu à peu de ses pensées grossières, elle s'épure et commence à prendre son essor vers le ciel.

Nous approchons de l'autel où s'immole la victime sainte et du chœur où l'on chante ses louanges. Ici les voûtes plus hardies emportent nos cœurs avec elles jusque

dans les régions supérieures. Oui, les pierres nous crient : *Sursum corda !* Et puis, des flots de lumière nous inondent des hautes fenêtres, comme s'ils descendaient de la Jérusalem céleste.

Enfin, cette couronne de chapelles rayonnantes, leurs vitraux où la pourpre et l'opale, les émeraudes et les rubis marient leurs chatoyants reflets, n'est-ce pas comme l'auréole de cette brillante *tête* de l'église ?

Image du temple de l'Agneau, que saint Jean décrit dans l'Apocalypse, elle l'est aussi du divin crucifié. La nef, c'est le pied de la croix ; le transsept en représente les bras, et l'abside, le sommet, qui porte gravé, dans la chapelle du Sacré-Cœur, le titre de la royauté du Christ sur nos coeurs et nos intelligences. A droite, voici Marie, comme autrefois sur le Calvaire ; à gauche, ce n'est plus Jean, mais Joseph, supérieur à l'apôtre en amour et en pureté ; Joseph, qui le premier recueillit, par anticipation, les fruits de la mort du Dieu qui s'est appelé son Fils !

Et dans tout ce corps et ces membres de l'église, il circule un souffle de vie, une émanation de Dieu, car elle a une âme : L'EUCHARISTIE !... L'Eucharistie, c'est-à-dire la *présence réelle* de Jésus parmi les hommes ! Tel est, en dernière analyse, le secret de la différence d'émotions

qu'on éprouve dans nos églises et dans les temples protestants.

Après avoir ainsi considéré la Primatiale dans son majestueux ensemble, nous allons passer à l'examen de ses détails les plus intéressants. Et de même que, dans un portrait, ce qui nous frappe davantage, c'est la tête ou le *chef* du personnage représenté : de même, nous arrêterons nos regards sur les chapelles *rayonnantes*. Ce sont les plus régulières que puissent offrir les cathédrales de France. Saint-André n'aurait-il que ce joyau dans son riche écrin, il mériterait encore une place distinguée parmi nos monuments religieux.

DEUXIÈME PARTIE.

Les Chapelles de l'hémicycle.—
CHAPITRE I^{er}

NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.

Sommaire : I. Epoque, style et anciens vocables. — II. Vitrails. — III. Du choix des sujets légendaires dans la peinture sur verre. — IV. Peintures décoratives. — V. Le Mont-Carmel et le prophète Elie. — VI. Légende de Simon Stock ; érection de la chapelle du Mont-Carmel.

I.

Ce vénérable sanctuaire, une des plus belles gloires artistiques et religieuses de la primatiale Saint-André, remonte par son architecture au XIV^e siècle, sauf de récentes et légères modifications. Il a quatre travées de voûtes, à la hauteur de 14 mètres sur une largeur de 7 mètres 50. Les fenêtres sont manifestement *rayonnantes*, c'est-à-dire que les meneaux des *roses* d'amortissement se distribuent comme des rayons autour d'un disque. Par ses détails d'ornementation, l'ensemble est du gothique fleuri.

A l'époque où Lopès écrivait son *Histoire de l'église de Bordeaux* (1668), la chapelle actuelle du Mont-Carmel était occupée par celles de saint Martin, des trois-Maries et de N.-D. de Pitié, séparées entre elles par des murs de refend. Ceux-ci étaient ornementés dans le style d'alors, comme on le voit aux chapelles absidales. Plus tard, on a démolie ces murs intermédiaires, pour avoir le magnifique rectangle qui se déroule à nos yeux. C'est ainsi qu'au sud la chapelle de saint Joseph a remplacé la chapelle (pontificale) de saint Jean-Baptiste, la sacristie et la trésorerie ou le trésor de Saint-André (1).

Il y avait donc, au moins à la fin du XVII^e siècle, une chapelle consacrée au grand thaumaturge des Gaules, dont on possédait quelques reliques à la primatiale, et c'était la première du collatéral nord ; puis, venait celle des trois-Maries, nom d'une ancienne rue de Bordeaux, sur la paroisse Saint-André (2). Ce vocable désignait Marie de Cléophas, Marie Salomé, et Marie-Madeleine, dont une châsse commune renfermait aussi des reliques (3). Enfin la chapelle de Notre-Dame de Pitié rece-

(1) Lopès, p. 23.

(2) Le *Viographe bordelais* donne une autre origine à la dénomination de cette rue ; on peut choisir.

(3) La piété des fidèles avait réuni dans un même culte les trois saintes femmes qui s'étaient concertées pour embaumer le corps inanimé du Christ. — S. Marc, XVI, 4.

vait les vœux des pauvres affligés. Mais ce n'était pas la seule où la Mère de Dieu fût honorée dans la cathédrale. Il en existait deux autres : l'une où est aujourd'hui le Sacré-Cœur, et l'autre, vis-à-vis la chaire, appelée pour cette raison *Notre-Dame de la nef*. L'histoire de celle-ci est très intéressante : on la trouve tout entière dans Lopès; quant à la statue miraculeuse, elle fut donnée à M^{gr} de Cheverus par les fabriciens, et Monseigneur en fit présent à son tour aux dignes sœurs de Saint-Projet. Une autre châsse d'argent offrait, à la vénération publique, des fragments du sépulcre et des habits de la Sainte Vierge. Malheureusement toutes ces reliques ont disparu à la fin du siècle dernier, ainsi que le tombeau de Vital-Carles (1), qui se voyait encore en 1806 dans le déambulatoire, vis-à-vis la chapelle Notre-Dame de Pitié.

Tel était, il y a moins d'un siècle, l'état des lieux, et, en particulier, de la chapelle assez récente de Notre-Dame du Mont-Carmel. Elle aura été l'objet de deux restaurations importantes sous l'épiscopat de M^{gr} Donnet. Nous allons en parler successivement.

(1) Fondateur de l'hôpital Saint-André. C'est par erreur que le *Guide de l'étranger à Bordeaux* place son tombeau à côté de celui de saint Macaire. — V. Lopès. p. 57, et le *Viographe bordelais*.

II.

La première restauration faite à la chapelle est de l'année 1857 et se rapporte aux riches verrières dont M. Villiet l'a décorée. Son Eminence le Cardinal Donnet les a décrites sous forme de *Lettre à notre habile peintre-verrier* (1). Sans la reproduire *in extenso*, nous croyons utile d'en citer quelques passages :

« La chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel nous offre, entièrement refaites, quatre fenêtres *rayonnantes* du commencement du XIV^e siècle ; l'histoire de MARIE devait être le sujet de leur décoration. Sa *Conception immaculée*, sa naissance, les diverses circonstances de sa vie, sa glorification enfin, tels sont les sujets destinés à orner les fenêtres dont la première est divisée en trois compartiments verticaux ; chacune des trois autres en a quatre. »

Il y a donc en tout quinze panneaux oblongs, dans lesquels se présentent, de gauche à droite, autant de *grandes figures*. Ce sont d'abord les ancêtres de la Vierge : *Abraham, Isaac, Jacob, Juda, David, Salomon* ; puis les prophètes qui l'ont annoncée : *Elie, Ezéchiel, Isaïe, Jérémie* ; enfin, les saints personnages qui ont eu plus de

(1) Typ. V^e Justin Dupuy, 1857.

rapports avec Marie : le *Précuseur*, *Joachim*, *sainte Anne*, *saint Joseph* et *saint Jean l'évangéliste*. Trente médaillons, courant parallèlement au-dessous et au-dessus des *grandes figures*, déroulent tous les mystères de la vie de la Sainte Vierge et ceux de Notre-Seigneur auxquels elle a pris part. Ils se terminent par la donation du scapulaire à Simon Stock. Ce médaillon est, avec celui du *trépas de Marie*, le plus rapproché de l'autel. — Le haut des lancettes porte, dans des écussons, les noms des donateurs, parmi lesquels nous distinguons Son Eminence, la ville de Bordeaux, le Chapitre, M. l'abbé Gignoux, les fabriciens et plusieurs familles nobles.

Les quatre roses étaient occupées par l'*Immaculée Conception*, la *Nativité de Notre-Seigneur*, la *Crucifixion*, le *Couronnement de la Vierge* ; mais depuis trois ans que ces vitraux ont été enlevés pour donner plus de jour aux artistes chargés de la seconde restauration, ils n'ont pas fait retour à la place qui les attend (1).

Son Eminence dit à M. Villiet, vers la fin de sa lettre : « Vos vitraux, moins sombres que ceux du XIII^e siècle, laissent entrer dans la chapelle cette quantité de lumière que l'usage général de la lecture rend indispensable et

(1) J'écris ces lignes en janvier 1864.

dont le moyen-âge n'avait pas besoin (1). Mais, en même temps qu'ils reproduisent l'effet obtenu dans la belle époque de l'art, ils sont exempts de ces tons criards auxquels vous auriez été condamné, s'il vous eût fallu imiter les verrières du bas moyen-âge. »

Comme je l'ai fait ailleurs (2), je m'associe pleinement aux éloges décernés par Monseigneur à l'honorable artiste. Si quelques personnes trouvaient encore ces vitraux un peu sombres, je rappellerais que cela tient en partie à une cause indépendante de la volonté du peintre, je veux dire leur exposition au nord, où ils ne sont jamais favorisés par les rayons du soleil. Ajoutons que les *roses* des fenêtres étant plus massives qu'au sud, la lumière en est d'autant plus interceptée.

Malgré cela, conclut Son Eminence, « leur aspect ne manque pas d'éclat, tant s'en faut ; mais c'est un éclat sobre, solide, doux à l'œil et sur lequel le regard se repose agréablement. »

(1) Précisément parce qu'alors le peuple ne savait guère lire et que les vitraux ou les peintures murales étaient à peu près les seuls livres à l'usage des laïques.

(2) *Lettre* à M. Villiet sur le parallélisme de l'ancien et du nouveau Testament, dans la peinture sur verre. — Ce travail a été l'objet d'un Rapport fait à l'Académie de Bordeaux, et inséré dans ses Actes de 1862, p. 432, séance du 27 novembre.

III

M. Villiet a représenté, dans les vitraux du Mont-Carmel, comme il l'a fait à Saint-Seurin et ailleurs, des sujets légendaires, à côté des sujets historiques, où l'Évangile occupe une large part. Le choix de ceux-ci est toujours heureux, parce qu'ils ne sont que la parole de vérité (*verbum veritatis*), burinée avec des diamants, sur les pages étincelantes de nos verrières.

En est-il de même des sujets légendaires ? Faut-il les reproduire indistinctement, par imitation de certains vitraux du moyen-âge ? C'est là une grave question, que je vais tâcher de résoudre à mon point de vue, puisque j'en trouve l'excellente occasion.

Il me semble, en effet, que ceux qui écrivent des notices d'art, ne devraient jamais se borner à la description des œuvres, des monuments qu'ils ont sous les yeux. D'autres prennent la plume avec l'intention préconçue de tout louanger, de ne point se permettre un mot de critique, et de passer, comme l'on dit, l'éponge sur n'importe quels défauts. Ce calcul peut être habile, mais la flatterie sert-elle les intérêts de l'art ? Quand on a l'honneur d'écrire pour le public, je voudrais qu'on visât à faire gagner du terrain à la science, non pas, il est vrai,

à la science qui ensle ; je ne parle que de celle dont l'esprit et le cœur profitent également. La rapprocher, en quelque sorte, de la perfection divine, c'est par cela même nous rapprocher de Dieu. N'oublions pas que le Christianisme étant la religion du véritable progrès, toutes les œuvres qu'il inspire, dans le domaine de l'art sacré, doivent en porter l'empreinte.

Donc, après avoir posé des principes, je n'ose dire des règles, d'abord pour la digne représentation du privilége originel de Marie (1) ; puis, pour le parallélisme de l'ancien et du nouveau Testament dans la peinture sur verre (2), je viens aujourd'hui débattre une troisième question, — celle des sujets légendaires, — toujours dans les vitraux peints.

Comme la vérité se trouve entre les extrêmes, il ne faut ni les rejeter, ni les admettre tous sans discernement.

Je crois qu'un peintre-verrier ne doit pas reproduire des légendes apocryphes, qui le séduiraient par leur côté merveilleux. Nos temples ne sont pas une école de fictions. C'est presque l'unique séjour de la vérité sur la

(1) Iconographie bordelaise de l'Immaculée-Conception, *passim*. — On y trouvera, p. 19-20, une digression sur la valeur *historique* des légendes, d'après le comte de Maistre, l'abbé Godard, les PP. Martin et Cahier, le comte de Douhet, etc.

(2) Lettre à M. Villiet, p. 22-23.

terre : saint Paul veut que la fable en soit bannie. L'imagination n'a pas de droits à revendiquer dans la maison du Seigneur, quant au thème principal des verrières ou des tableaux. Que si, à la rigueur, je lui faisais des concessions pour les détails accessoires, il faudrait encore y tenir compte des temps et des coutumes locales.

J'étendrais cette règle à des faits qui, vrais en eux-mêmes, ne sont nullement vraisemblables. Il en est d'autres qui nous paraissent trop puérils ou trop bizarres, pour que notre siècle orgueilleux puisse en recevoir quelque édification. Pourquoi ne pas le ménager dans sa faiblesse, autant que la conscience nous le permet ? C'est une autre maxime de saint Paul.

Mais, va-t-on m'objecter peut-être, sont-ce là des raisons suffisantes pour ne pas admettre tous les sujets légendaires du moyen-âge ? Est-ce que nos ancêtres en valaient moins ? Non certes : ils avaient plus de religion que nous ; or, c'est précisément parce que nous avons dégénéré de leur foi simple et naïve, qu'il faut à notre génération raffinée un enseignement grave et sérieux. Je ne le dis pas de l'enseignement de l'Eglise : il est infaillible ; mais bien de celui qui s'étale dans nos temples, sous forme de toiles peintes, de sculptures et de vitraux.

Du reste, ceci est conforme aux Statuts du diocèse,

§ 7 : « Aucune image... peu propre à édifier les fidèles, soit par la nature du sujet, qui doit toujours être une personne ou une chose *sainte*, soit par son exécution, ne devra être soufferte dans l'église (2). » Et si, avec les mêmes Statuts, nous faisons une exception en faveur des *peintures antiques*, ce n'est que pour rappeler aux artistes chargés de la décoration de nos temples, ce paragraphe, le 89^e qui les concerne secondairement : « On doit s'abstenir (et cette règle s'applique à tous les genres de prédication) de citer des histoires non avérées, des miracles douteux, etc. » Est-ce que les verrières ne sont pas un livre constamment ouvert aux fidèles ?

Il y a d'ailleurs une différence entre la prédication visuelle et la prédication orale : c'est que, dans celle-ci, on peut expliquer ou modifier, séance tenante, tout ce qui a besoin de l'être ; tandis que, dans celle-là, chacun est laissé à ses appréciations personnelles. Donc, pas de légendes apocryphes ou du moins invraisemblables, aux baies de nos édifices religieux. Leur moindre inconvénient serait de faire douter les gens faibles dans la foi, *infirmos in fide*, de l'authenticité des sujets historiques.

Si nous appliquions ces principes aux vitraux de nos

(2) V. Concile de Trente, session XXV.

églises, pourrions-nous dire qu'il y a bonne harmonie entre les uns et les autres ? Généralement, oui. — Toutefois on m'a signalé un vitrail assez récent, où l'histoire est sacrifiée à la légende (1). Pourquoi se permettre cette licence, lorsque la vie d'un saint est largement pourvue de faits historiques ? C'est déserter la vérité pour le merveilleux.

Mais, fidèles à la recommandation de Booz à Ruth, « n'allons pas glaner dans un champ étranger. » Les vitraux de Notre-Dame du Mont-Carmel suffisent à justifier notre théorie. — M. Villiet en a décoré les trente petits médaillons de dix sujets légendaires, à côté de dix-huit faits évangéliques. Si l'on y ajoute l'*Arbre de Jessé*, qui est le premier de la verrière, et l'*Enlèvement au Ciel du prophète Elie*, placé à l'avant-dernier compartiment, on aura juste le chiffre total des médaillons, qu'il ne faut pas confondre avec les roses.

Nous avons nommé le prophète Elie. On a eu raison de le placer dans la chapelle du Mont-Carmel, puisqu'on le vénère comme le patriarche des Carmes ; seulement je ne m'explique pas qu'il se trouve entre l'Assomption de la Vierge et la donation du scapulaire à Simon Stock. Ce

(1) Voir *La Guienne* du 14 juin 1863.

n'est plus l'ordre chronologique, lequel dispose les sujets de gauche à droite et de bas en haut. Elie aurait dû venir entre l'arbre de Jessé et l'apparition d'un ange à Joachim et à Sainte Anne ; mais il est à croire que M. Villiet a eu de bons motifs pour s'écartier de cet ordre : la présomption est en faveur de son talent.

Il me semble que l'enlèvement d'Elie n'a de rapport ni avec le vocable de la chapelle, ni avec la vie de la Sainte Vierge. Le seul fait qui nous montre, dans ce prophète, le père de la dévotion à Notre-Dame du Mont-Carmel, c'est la vision que voici :

« Elie monta sur le haut du Carmel, où, s'agenouillant, il dit à son serviteur : Allez et regardez du côté de la mer (la sécheresse et la famine désolaient Israël depuis trois ans). Et il parut un petit nuage qui s'élevait de la mer comme la trace d'un homme... Et tout à coup il tomba une pluie abondante. » Tous les Pères ont vu, dans cette petite nuée, une image de Marie versant à la terre la rédemption, comme une douce rosée : *Rorate, caeli, desuper, et nubes pluant Justum.* La vision d'Elie est donc la figure la plus complète de Marie.

Ce n'est pas tout : depuis ce prodige, Elie vient se fixer au Carmel avec Elisée et de saints jeunes gens qui furent appelés les *enfants des prophètes*. Une tradition porte que

ces religieux de l'ancienne Loi se sont perpétués jusqu'à la venue du Messie ; que Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et saint Jean-Baptiste les y honorèrent de leur visite, et qu'après l'Assomption, des chrétiens allèrent y bâtir le premier sanctuaire connu en l'honneur de la Vierge, où de nouveaux religieux se transmirent son culte, jusqu'à Berthold, le plus ancien général de l'ordre des Carmes qui occupent encore la sainte montagne. Aussi l'Esprit du Seigneur dit-il à son Epouse : « Votre tête est rayonnante comme le Carmel. » Et ailleurs : « Dieu l'a revêtue des beautés et de la gloire du Carmel. » Pour ces raisons, et plusieurs autres dont le détail prendrait ici trop de place (1), il me paraît regrettable que la vision d'Elie ne soit pas reproduite à l'entrée de la verrière et de la chapelle.

J'approuve sans restriction la légende du deuxième médaillon, rapportée par saint Epiphane et saint Grégoire de Nysse. Elle n'a rien que de vraisemblable. C'est l'annonce faite à Joachim par un ange, de la prochaine naissance de Marie, et les anciennes peintures grecques ont

(1) Voir Giry, *Vie des saints*, 16 juillet ; — la légende du bréviaire romain, même jour, et le *Manuel des enfants du Carmel*, par le R. P. Alexis, p. 98. Un peintre-verrier y trouverait de beaux sujets légendaires.

rivalisé avec celles de l'Eglise latine , pour la mettre en lumière (1).

Le sujet du médaillon suivant est la rencontre de Joachim et d'Anne sous la porte dorée. Cette légende est-elle admissible ? Non, répond le savant évêque de Bruges : elle ne mérite pas d'être louée au point de vue iconographique, ni d'être jamais reproduite (2). Dans le cas particulier de la verrière du Mont-Carmel , cette image est incomplète. Pourquoi ne pas s'en tenir au type donné par Pie IX, le 8 décembre 1854 ? Cependant M. Ch. des Moullins, dont le nom fait autorité dans la science , trouve le verdict de M^{sr} Malou trop sévère , parce qu'il y a , dit-il , prescription en faveur de cette image naïve et dix fois séculaire. Entre ces deux savants iconographes, il serait téméraire de se prononcer.

Tous les autres sujets légendaires de M. Villiet sont parfaitement choisis et traités. Par exemple , la nativité de la Vierge , sa mort et son convoi funèbre (médaillons 4, 26 , 27) , ne soulèvent aucun doute sur leur authenticité , car ces faits ont eu lieu nécessairement. Si on les

(1) M^{sr} Malou, *Iconographie de l'Immaculée-Conception*, p. 47.

(2) *Ibid.* p. IV. 48. — Saint Epiphane et saint Grégoire de Nysse qui donnent la légende précédente, ne font nulle mention de celle-ci ; ne serait-elle pas apocryphe ? — Cf. Baronius, *Ann. eccl.* t. I, p. 45.

nomme légendaires, c'est qu'ils ne sont pas compris dans le texte évangélique. Il n'y a d'inventés que les détails ou les circonstances.

La Présentation au temple et l'Assomption de la Vierge sont, en ce même sens, des légendes historiques, puisque ces mystères ont reçu, dans les deux Eglises grecque et latine, un culte solennel qui remonte à la plus haute antiquité.

Quant au sujet du vingt-cinquième médaillon, la communion de Marie à Ephèse, il n'est vrai que par induction. L'évangéliste saint Jean, devenu évêque de cette ville, y jouissait du privilége de garder chez lui la reine des apôtres. Comment se fût-elle privée de la communion sacramentelle, alors que les chrétiens de la primitive Eglise cherchaient, à la table sainte, un dédommagement à l'absence de Jésus? Et puis, cette tradition populaire serait au besoin confirmée par des raisons mystiques d'une grande valeur (1).

Enfin la légende du scapulaire donné à Simon Stock par la Vierge Marie, n'est pas moins respectable. La Congrégation des Rites l'a reconnue par décret du 20 juin 1609; mais Jean XXII l'avait déjà approuvée en 1322,

(1) Elle a été reproduite à Saint-Michel, en 1863, sur la porte du tabernacle de l'autel de la Sainte Vierge.

comme le fit plus tard Sixte IV, le même souverain Pontife qui prescrivit l'enquête pour la béatification de Pey-Berland. On trouvera de plus amples détails au dernier paragraphe.

Somme toute, les sujets peints des verrières du Mont-Carmel ne sont ni apocryphes, ni déplacés, sauf une ou deux réserves, et nous formons des vœux pour que les peintres-verriers joignent toujours ainsi le respect de la vérité à celui des convenances.

IV

Etudions maintenant les peintures murales qui décorent la chapelle, d'après les dessins fournis par M. Denuelle, un des premiers artistes de la capitale.

Je dois dire avant tout qu'elles ne sont pas une regrettable innovation, comme des gens peu instruits l'ont avancé. Ce genre d'ornementation remonte à la plus haute antiquité. On en retrouve des traces dans les vieux temples de la Perse, de l'Inde et surtout de l'Egypte, où la peinture décorative était un art sacerdotal. Les Grecs eurent aussi une architecture polychrome. Il en fut de même des Etrusques, anciens peuples de l'Italie centrale auxquels nous devons l'ordre toscan.

Si du paganisme et de ses monuments *illustrés* nous passons au Christianisme naissant, nous verrons la peinture décorative murale largement appliquée aux catacombes. A partir du VI^e siècle, l'école byzantine continue les traditions des premiers artistes latins, en y ajoutant ses types indigènes et l'élément national. Vers la même époque, et jusqu'au X^e siècle, l'usage de peindre les églises devint général en France. M. Villiet, qui sait joindre la théorie à la pratique et manier aussi bien la plume que le pinceau, a écrit quelque part : « Les églises de Bordeaux, Saintes, Toulouse, Rouen, Tours, Clermont, et de toutes les autres villes importantes, étaient couvertes de peintures. » Comment expliquer leur profusion ? Nous l'avons dit à propos des verrières : c'était *le livre des illettrés*.

Il y eut néanmoins un temps d'arrêt dans tous les arts religieux, vers l'an 1000, parce que l'on s'imaginait toucher à la fin du monde. Mais quand on se fut bien assuré que ces craintes étaient chimériques, les artistes décorateurs reparurent et les murs de nos temples se rehausserent des nouveaux produits de leur palette. C'est ainsi que du XII^e au XIV^e siècle, nous eûmes des peintures murales à Saint-Macaire, Saint-Pierre de la Sauve, etc.

Nous laisserons ici la parole à M. Villiet, qui possède à

fond la matière :

« L'architecture du XIII^e siècle employait la décoration peinte comme un moyen d'arriver à un effet calculé et prévu. Elle devint donc polychrome à l'intérieur pour mettre en évidence et faire *sentir* les parties essentielles du monument que l'obscurité, causée par l'emploi général des verrières colorées, aurait noyé dans un ensemble confus... »

Et plus bas : « Au XIII^e siècle, les colonnes, les nervures, les parties *portantes* du monument, furent recouvertes de couleurs vives et puissantes, pour les détacher des parties *inertes*, si je puis dire, de la construction. Ces membres essentiels de l'édifice recevaient des ornements variés à l'infini, mais disposés toujours de manière à augmenter leur force apparente. (Les colonnes en particulier étaient ornées, tantôt de rubans ou de bandes qui se déroulaient en spirales, tantôt d'arabesques et de fleurons placés régulièrement sur le fût de bas en haut.)

» Les surfaces planes, laissées par les colonnes et les arcs, ne portaient le plus souvent que des indications d'appareil, des assises régulières, au moyen d'un ou deux traits d'un rouge sombre, sur un fond de couleur uniforme et terne. Quelquefois on le garnissait d'arabesques de couleurs différentes, mais toujours noyées dans une

harmonie claire et douce. Plus rarement, ces surfaces se couvraient de figures de saints ou de scènes pieuses. (On les réservait pour les verrières. La peinture murale resta donc à peu près décorative, au lieu d'être une peinture d'*histoire*, comme dans les siècles antérieurs).

» Les voûtes furent peintes en bleu, semées d'étoiles d'or pour imiter l'azur des cieux (1). D'autres fois, elles étaient ornées, sur fond blanc, de fleurons ou d'étoiles rouges ; ou bien, on se bornait à les décorer d'un tracé d'appareil, comme aux surfaces verticales. »

L'or fut également employé comme couleur ; on s'en servit pour rehausser les parties saillantes de l'édifice. Enfin les scènes et les légendes des verrières venaient se mêler à l'ornementation luxuriante de cette féconde époque ; et, de la combinaison de leurs lumières prismatiques avec les tons divers des peintures murales, il résultait un jour mystérieux où l'âme pouvait se croire au seuil des parvis célestes (2).

(1) Par exemple, à la chapelle des Jésuites, qui a été restaurée et peinte, sous l'épiscopat de M^{sr} Donnet, dans le style du XIV^e siècle. M. Auguste Geoffroy en a publié une bonne description, chez M^{me} V^e Crugy, en 1853.

(2) Le plus beau type de peinture décorative est la Sainte-Chapelle de Paris ; mais on aurait tort de l'appliquer à un monument de grandes dimensions.

« On réservait souvent, dans les grands édifices, une décoration plus riche et des couleurs plus puissantes, pour les chapelles absidales, celle de la Vierge surtout (1). »

La plupart de ces *motifs* d'ornementation, communs à l'architecture du XIV^e siècle, qui commence néanmoins à les abandonner, ont été appliqués aux chapelles de Saint-Joseph et du Mont-Carmel, en l'église primatiale ; mais celle de Notre-Dame l'emporte beaucoup sur la première. Ainsi les colonnes se profilent admirablement au moyen des riches couleurs qui les distinguent. Elles laissent voir, ici, dans les réseaux des damiers, une multitude de fleurs de lis, emblème de pureté virginal ; là, dans des fleurons, le chiffre gothique de Marie, alternant avec des roses qui portent jusqu'à la voûte leurs parfums mystiques. Les surfaces planes des murs, au-dessous de la galerie, présentent aussi des imitations de mosaïques sur un fond de couleur rose. L'or brille à toutes les saillies des colonnettes, des ogives et des crosses végétales dont se compose le système décoratif de la chapelle, jusqu'à la hauteur des balustrades. Plusieurs titres des Litanies de la Vierge sont reproduits en relief dans les petites arca-

(1) *Essai sur l'Histoire de la peinture murale, passim.*

tures du sanctuaire. Au-dessus, six panneaux, où s'amortissent des trèfles et des quatrefeuilles, semblent attendre des peintures historiques. Enfin, les étoiles rouges sur fond mat et les assises de pierres, figurées tant à l'extérieur des piliers qu'au mur occidental de l'édifice, complètent, en les rappelant, ces divers motifs de la peinture décorative du beau moyen-âge.

Je me reprocherais de ne pas mentionner la table de la communion et les grilles placées entre les piliers. Leurs gracieuses volutes ont un cachet d'originalité qui plaît à l'œil. Ce ne sont plus, comme autrefois, ces longues tiges de fer qui ne conviennent qu'à des clôtures de cour ou de jardin, — mais bien une sorte de dentelle métallique.

Il faut encore au sanctuaire un autel, un pavage et quelques peintures qui achèvent de lui donner sa physionomie artistique. Me serait-il permis, à cet égard, d'émettre un simple vœu ? Le vocable de Notre-Dame du Mont-Carmel n'est guère traduit aux yeux dans la chapelle, ni par les peintures murales, ni par les vitraux, excepté la grande figure d'Isaïe et le petit médaillon de saint Simon Stock. Pourquoi ne pas représenter, dans les panneaux encore vides, ou la donation du scapulaire ou l'une de ces gloires illustres du Carmel, qui se nomment

Thérèse, Jean de la Croix, Madeleine de Pazzi? (1)

Enfin, si l'on voulait peindre l'origine du Carmel français, on n'aurait qu'à s'inspirer de la légende que voici :

« Saint Louis se rendait en Palestine avec sa noble épouse Marguerite de Provence, lorsqu'une tempête furieuse assaille le vaisseau du royal croisé, en vue de la montagne du Carmel. Il tombe à genoux sur le tillac, pour se recommander à Dieu et à sa benoite mère. Tout à coup le son d'une cloche se fait entendre. « Qu'est-ce? » dit le roi à Joinville. « Sire, répond le sénéchal, ce sont les frères de Notre-Dame du Mont-Carmel qui vont chanter l'office. » Et aussitôt le pieux monarque fait vœu de monter au sanctuaire, s'il échappe au naufrage. Le lendemain, saint Louis remerciait Dieu au milieu des bons pères, et il en ramenait six avec lui pour fonder en France une maison de l'ordre. »

La réunion de ces divers éléments fournirait une *épopée artistique* de la dévotion à Notre-Dame du Mont-Carmel. Elle servirait en outre de complément à la représentation de la vie de la sainte Vierge, telle que M. Villiet l'a si bien déroulée dans les brillantes pages de sa *verrière*.

(1) On aurait ainsi des peintures historiques murales, complétant les décoratives, et dont les chapelles des Dominicains et du Petit-Séminaire nous ont fourni des exemples en 1863. (Voir *La Gironde* du 18 juillet).

Celle-ci est une admirable traduction, en poésie aux mille couleurs, des plus beaux récits de la Bible ; mais, sous ce point de vue même, on n'a peut-être pas emprunté au texte sacré toutes ses richesses ; et nous allons dire comment la vision d'Elie, dont nous n'avons esquissé qu'un seul trait, se fût prêtée, elle aussi, à la composition d'un étincelant poème. Toutefois nous ne discutons pas la valeur historique des traditions ou légendes relatives à l'ordre des Carmes. Il nous suffit que l'Eglise les accepte comme étant propres à nourrir la piété, pour que nous les rapportions à titre d'édification.

V.

Il est écrit, dans le prophète Isaïe, que le Carmel a une beauté qui lui est propre, et les docteurs ajoutent qu'elle a été donnée à Marie.

Mais quelle est cette beauté, et comment la sainte Vierge en réfléchit-elle l'éclat ?

Le Carmel est une haute montagne de la Palestine, à deux lieues de Nazareth. — Il domine au loin la Méditerranée. — La nature a creusé dans ses flancs une foule de cellules encadrées d'oliviers et d'arbres toujours verts.

Ainsi est-il dit de Marie que les fondements de sa par-

faite sainteté sont placés au sommet de la perfection des autres créatures : tel est le langage de tous les pères de l'Eglise. — Ceux que protége cette montagne mystique, se voient à l'abri des flots tumultueux de ce monde, mer si féconde en naufrages. — A l'école de Marie, on apprend à aimer la solitude intérieure pour écouter Jésus nous parlant au cœur : *Maria optimam partem elegit*. Mais cette solitude n'a rien d'affreux ni de sauvage : c'est un bosquet embaumé des fleurs les plus odorantes, animé par les chants de l'âme et des anges, et défendu contre les feux du jour par la brise qui se joue dans les arbres, ou l'ombre de leur feuillage épais : *Exultabit solitudo et florebit*.

J'ajoute qu'il y a, en Palestine, deux montagnes qui portent ce nom. L'une est le Carmel de Juda, où Saül éleva un arc-de-triomphe, après sa victoire sur les Amalécites ; l'autre est le Carmel *de la mer*, comme l'appelle Josué ; mais celui-ci nous fait naturellement songer à Marie, étoile de la mer. Aussi la Vierge peut-elle nous adresser les prophétiques paroles de Jérémie : « Je vous ai introduits dans ma terre du Carmel, pour que vous mangiez de ses fruits les plus suaves. »

C'est là, sur cette montagne, qu'Elie monte chargé d'une double mission : confondre l'imposture des huit

cent cinquante prêtres de Baal ; faire succéder la rosée du ciel aux longues sécheresses de la terre. — Telle est aussi, en deux mots, la mission de Marie dans l'histoire de l'Eglise : détruire toutes les hérésies : *cunctas hæreses interemisti in universo mundo* ; s'étendre comme une immense nuée au-dessus de la terre : *ego sicut nebula texi omnem terram*, et en laisser descendre la rosée de toutes les grâces, merveilleusement résumées dans l'Incarnation et l'Eucharistie. Est-ce que l'une et l'autre ne sont pas la chair et le sang de l'auguste Vierge ?

Mais admirez le choix du moyen que Dieu suggère à Elie, pour triompher des prêtres de Baal. C'est un sacrifice. Le prophète improvise un autel, il prie, et le feu du ciel tombe aussitôt, dévorant l'autel et la victime qu'il y a placée (1).

Je me représente Marie, attirant, par ses prières, dans son propre cœur, et la flamme consubstantielle du Père et du Fils, et la céleste victime elle-même. Or, ce cœur fut le premier autel vivant de la Divinité ; la Vierge m'apparaît au temple, comme sur le Calvaire, l'agent ou le ministre de l'oblation pure et sans tache, *virgo sacerdotalis*, et le règne de Dieu commence à s'édifier sur les ruines du trône de Satan, figuré par Baal.

(1) V. le Missel propre des Carmes, au 20 juillet.

Je trouve même un prélude à l'hymne de Marie dans l'invocation du prophète. Ecoutez celle-ci : « Seigneur, Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, faites voir aujourd'hui que vous êtes le Dieu d'Israël et que je suis votre serviteur. » Et maintenant, que dit la sainte Vierge ? « Il a regardé son humble servante... Il a déposé les puissants de leur trône... Enfin il a pris son serviteur Israël sous sa protection, comme il l'avait promis à nos pères, à Abraham et à sa postérité (Isaac, Jacob, etc.) » Quels rapprochements !

Après le sacrifice qui donne le coup de grâce aux prêtres de Baal, Elie voit en figure la Vierge Marie (1), et c'est la vision dont nous avons parlé, § III. Puis, quelques années plus tard, il vient, avons-nous dit encore, s'établir au Carmel, où il fonde un ordre de religieux et bâtit un oratoire dédié à la Vierge qui devait enfanter. Est-ce que les druides du pays de Chartres ne rendaient pas un culte *Virgini pariturae*? Mais si Dieu a favorisé les païens de cette tradition, n'est-il pas croyable que le plus grand saint peut-être de l'ancien Testament ne leur a pas été en cela inférieur ? Et si je dis le plus grand saint, c'est

(1) Ces deux événements eurent lieu sur des sommets différents de la chaîne du Carmel ; toutefois, l'Écriture ne les désignant que sous ce nom générique, il n'y avait aucun motif d'établir une distinction.

sur l'autorité d'un docte théologien du Carmel, dont l'ouvrage a reçu les approbations les mieux méritées (1).

Ainsi, en joignant la figure à la réalité, et les temps de la loi ancienne à ceux de la loi nouvelle, on aurait un magnifique sujet d'épopée chrétienne à représenter, par la peinture murale et sur verre, dans une chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel. La légende de Simon Stock nous fournira les derniers traits du tableau.

VI.

Cet illustre général de l'ordre des Carmes naquit en Angleterre, vers l'an 1165. Il commença par mener une vie solitaire et pénitente, et se retirait souvent dans le tronc d'un arbre, ce qui lui aurait fait donner le surnom de Stock (2). En 1212, des Carmes de la Palestine vinrent dans la Grande-Bretagne pour essayer d'y fonder une communauté ; mais n'ayant pu y réussir, ils retournèrent en Terre-Sainte, accompagnés du vertueux anachorète.

(1) La succession du saint prophète Elie en l'ordre des Carmes, par le P. Louis de Sainte-Thérèse ; in-folio, Paris, 1662 ; ouvrage très curieux et d'une vaste érudition.

(2) *Stock*, en anglais, signifie *tronc d'arbre*. Toutefois, l'origine de ce surnom est purement patronymique. Les ancêtres de Simon s'appelaient Stock, comme on le voit par plusieurs monuments de l'histoire d'Angleterre. En d'autres termes, c'était son nom de famille.

Celui-ci demeura longtemps adonné à la contemplation, dans une grotte du Mont-Carmel, que l'on voit encore ; puis, en 1240, il reprit le chemin de sa patrie avec d'autres religieux, et, plus heureux que ses devanciers, il put construire un couvent aux portes de Londres.

Cinq ans après, un chapitre de l'ordre fut tenu à Aylesford ; Alain, V^e général, s'y démit de ses fonctions, et Simon Stock lui succéda dans cette pénible charge. Un ancien office du saint, composé à Bordeaux en 1435, dit que, depuis son élection, Simon redoubla de sévérité pour lui-même, tandis qu'il était plein de douceur et d'aménité envers ses frères. Le protestant Balæus a rendu un témoignage éclatant aux vertus de ce glorieux patriarche.

Simon Stock avait surtout une grande dévotion à la Sainte Vierge. Il a composé une prose latine à sa louange (*Ave, stella matutina*), qui servait autrefois d'hymne à Laudes, pour la fête de Notre-Dame du Carmel, et dont voici une pâle imitation :

Salut, étoile du matin,
Remède à toutes nos blessures !
O reine, ton pouvoir divin
Du monde efface les souillures.

Mère du Christ, vase d'honneur,

Contre les traits mortels du vice
 Protège notre faible cœur
 Et garde-nous à ton service.

Salut, ô rameau de Jessé,
 Portant Jésus, le fruit de vie,
 Qu'aux Hébreux avait annoncé
 D'Aaron la verge fleurie.

Comme l'aire de Gédéon,
 Du Ciel tu reçus la rosée,
 Et tu restas immaculée
 Comme sa mystique toison.

Dans cet exil semé de larmes,
 Où nous portons le poids du jour,
 Laisse-nous entrevoir tes charmes
 Et ton sourire plein d'amour.

A notre voix, douce Marie,
 Oh ! prête une oreille attendrie.

Cependant Simon Stock, voyant que l'ordre des Carmes penchait vers sa ruine, ne cessait de prier Marie de lui accorder un privilége, une marque de spéciale protection. A cet effet, il composa l'antienne *Flos Carmeli*, qu'il récitat tous les jours, et qu'un de nos poëtes a également traduite dans une légende qui trouvera ici naturellement sa place. Nous l'avons légèrement modifiée pour l'exactitude du récit.

Le vénérable abbé d'un ancien monastère,
 Simon Stock, général des Carmes d'Angleterre,
 De la Très Sainte-Vierge implorait tous les jours
 Les inspirations et le divin secours.

« Etoile de la mer, ô céleste Marie, —
 » Lui disait-il souvent, — Vigne toujours fleurie ,
 » Vierge et mère à la fois, charme et splendeur du ciel ,
 » Incline-toi vers nous, douce fleur du Carmel ! »

Un jour, dans le transport de ses saintes louanges,
 Un éclair l'éblouit... Cette reine des anges,
 Radieuse d'amour, apparut à ses yeux.
 Sa main tenait un signe humble et mystérieux.

« Prends, dit-elle, ô mon fils, reçois ce scapulaire ;
 » Qu'il soit de mon secours le gage tutélaire.
 » Vous le porterez tous, — et tes frères et toi
 » Serez, par ce symbole, engagés sous ma loi.

• • • • •
 « De ses liens mortels toute âme délivrée
 » Qui me rapportera cette chaste livrée,
 » Comme un titre aux faveurs d'un Dieu juste et clément,
 » Paraitra glorieuse au dernier jugement.

» Je la reconnaîtrai devant le divin juge ;
 » Je serai son espoir, son salut, son refuge...
 » Prends donc ce scapulaire et couvres-en ton cœur :
 » Des luttes d'ici-bas il te rendra vainqueur. »

Simon reçut des mains de la Vierge fidèle,
 Ce gage précieux d'alliance éternelle,

Et du signe sacré les Carmes revêtus
N'ont cessé d'éprouver ses secrètes vertus.

Cette vision eut lieu le 16 juillet, auquel on en fait mémoire, en célébrant la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Elle est donc parfaitement admissible, puisque le Saint-Siège en a lui-même approuvé l'office (1).

Enfin, après plusieurs fondations importantes, Simon Stock vint terminer sa longue carrière au couvent des Carmes de Bordeaux, situé dans la rue et près les anciens fossés de ce nom (2). Il y mourut âgé de cent ans, le 16 mai 1263, et ses restes mortels y furent précieusement conservés jusqu'aux jours néfastes de 93. Des personnes sûres, entre autres M. le chanoine Soupre, cachèrent alors les vénérables reliques, et lorsque M^{sr} d'Aviau ordonna que la confrérie du Mont-Carmel serait transférée à Saint-André, on porta également à la primatiale les ossements du saint religieux, dont l'authenticité fut soigneusement constatée. Puis, le même prélat obtint de Pie VII, en 1820, que la fête de Simon Stock, déjà autorisée par Nicolas III (1277-1280), serait élevée au rite

(1) Cf. *proprium diœc. Burd.*, 47 *julii*.

(2) On peut voir encore à droite de la rue Figuière, entrée par le cours Napoléon, des vestiges de la chapelle des Carmes. — A ce sujet, qu'il me soit permis de dire que le récit fait par don Devienne, t. II, p. 50-51, de la fondation des Carmes, ne mérite aucune créance.

double pour le diocèse de Bordeaux, et célébrée le 17 juillet.

Nous terminons ici l'historique de la chapelle du Mont-Carmel, à la primatiale. Quant aux faits de pure dévotion, ils se trouvent dans trop de livres pour que nous ayons besoin d'en parler.

CHAPITRE II

L'ANNONCIATION.

Sommaire : I Vocable primitif de la chapelle. — II Icographie.

I.

La seconde chapelle de Saint-André, après celle du Mont-Carmel, est la première des cinq absidales. Placée sous le vocable de l'Annonciation, depuis l'épiscopat de M^{sr} d'Aviau, elle était primitivement dédiée à Sainte-Catherine, vierge-martyre d'Alexandrie. La cathédrale possédait alors une relique insigne de cette illustre patronne des pensionnats : il est probable qu'elle aura disparu pendant la grande révolution. Mais comment expliquer son changement de vocable ?

Lorsque la métropole eut été rendue au culte en 1803 (1), on y transféra certaines dévotions et quelques souvenirs matériels des églises ou chapelles de communautés qui, se trouvant sur son territoire paroissial, venaient d'être supprimées. C'est ainsi que la dévotion à N.-D. du Mont-Carmel, dont le siège était au couvent des Carmes (2), fut conservée à Saint-André dans la chapelle de ce nom. Un motif semblable dota la primatiale du culte à sainte Marguerite, jusque-là en honneur dans l'église Saint-Projet, qui fournit encore son maître-autel pour la chapelle du Sacré-Cœur (3).

Or, il faut se rappeler que, dans le périmètre de l'ancienne paroisse de Saint-André, il existait rue Sainte-Eulalie, à l'endroit où sont les bâtiments actuels de la Miséricorde, un couvent des Dames de l'Annonciade (4). L'analogie ne conduit-elle pas à croire que notre chapelle de l'Annonciation est un souvenir de cette communauté?

Mais il s'y en rattache d'autres plus authentiques. Elle renfermait, avant 93, la tombe de Géraud du Puy, ancien

(1) Vie de M^{sr} d'Aviau, par M. Lyonnet, t. 41.

(2) Voir le chapitre précédent, § VI.

(3) Dominicale, 1836.

(4) *Guide de l'étranger à Bordeaux*, par M. de Lamothe, p. 240. — *Description de Bordeaux*, 1785, p. 51. — M^{le} de Lamouroux acheta en 1807 le couvent de l'Annonciade qui était en vente ; mais elle ne s'y établit qu'en 1808. — Cf. *Dominicale*, p. 256.

évêque de Bazas, décédé chanoine de Saint-André en 1359 ; le cardinal Amanieu de la Motte occupait alors le siège métropolitain (1). Ces liens déjà si étroits, entre les églises de Bordeaux et de Bazas, n'ont fait que se resserrer dans le cours des siècles, et l'année dernière, on a demandé que les deux titres fussent réunis *officiellement* sur la tête de nos prélates (2). Du reste, c'est un pape, Clément V, ancien archevêque de Bordeaux, qui servit comme de trait-d'union entre les deux diocèses. Tout le temps qu'il vint passer à Villandraut, son pays natal, il ne cessa d'encourager, par ses bulles, les travaux de la partie ogivale de Saint-André, et, en choisissant Uzeste pour le lieu de sa sépulture, il semblait nous en prédire la possession (3).

Le vocable primitif de Sainte-Catherine se rapportait encore à une chapelle de Templiers, sur l'emplacement du Bazar, laquelle a donné son nom à l'une de nos plus belles rues (4). Les derniers vestiges de ce temple ont été démolis en 1835.

(1) Lopès, p. 50. — (2) *Le Glaieur de Bazas*.

(3) V. p. 27, note 4. Il ne faudrait pas croire cependant qu'avant cette époque, Saint-André n'eût pas d'abside ni de collatéraux. Il y en avait assurément lorsque Urbain II consacra l'église en 1096, et nous en verrons la preuve au ch. IV ; seulement ils étaient d'architecture romane ; puis ils furent peu à peu remaniés avec les idées du style ogival, en passant par des transitions inévitables.

(4) *Guide de l'étranger, etc.*, p. 232.

En dehors de ces souvenirs historiques, l'*Annonciation* n'offre rien de remarquable au point de vue de l'art. Il est bien entendu que je ne parle pas de son architecture, dans ce que celle-ci a de commun avec les autres chapelles : une série d'arcatures aveugles et gablées jusqu'à la naissance du cordon ou de la galerie ; puis, au-dessus, des fenêtres rayonnantes à plusieurs meneaux, les unes ouvertes, les autres fermées, dont les amortissements reproduisent partout le même dessin. C'est aussi dans cette chapelle que commence la Flore murale de l'abside. Les tympans de ses arcatures portent, en bas-reliefs, des feuillages divers, où dominent le chêne et le noyer.

Mais sous le rapport de l'ornementation *extrinsèque*, il n'y a que des hors-d'œuvre ; par exemple, deux vastes reliquaires de Simon Stock, qui n'ont été déposés là que provisoirement. Les reliques du saint religieux doivent être placées dans le nouveau tombeau d'autel dont la chapelle du Mont-Carmel va, probablement cette année, se compléter.

On voit aussi deux bas-reliefs en bois argenté et doré, qui représentent sainte Anne instruisant la Vierge Marie, et sainte Barbe, patronne des artilleurs.

Le médaillon de sainte Anne était assurément bien choisi pour une chapelle dédiée à sainte Catherine, modèle

et patronne des pensionnats de demoiselles. Or, c'est peut-être pour lui faire une sorte de *pendant*, qu'on avait baptisé du nom de l'héroïne d'Alexandrie le médaillon de sainte Barbe. Ceci demande quelques explications. Elles nous fourniront un but d'excursion dans le domaine de l'iconographie.

II.

L'iconographie chrétienne a des règles et des traditions qui permettent de distinguer, ne serait-ce que par les attributs, tel saint de tel autre. Jamais sainte Catherine, par exemple, n'a pour emblème une tour. Sa marque distinctive est la roue : 1^o armée de dents acérées qui devaient broyer ses membres ; 2^o brisée dans une partie de sa circonférence, parce que, dit la légende, il suffit d'une prière de la sainte pour mettre cette roue en pièces. Je lis encore dans le Dictionnaire iconographique de M. Guénebaut (1) : « *Roue de supplice brisée*, attribut particulier de sainte Catherine ; » et c'est ainsi que M. Villiet l'a peinte dans la chapelle adjacente de sainte Marguerite, comme on l'avait déjà fait aux Catacombes.

(1) *Collect. Migne*, p. 854.

Sainte Barbe, au contraire, est toujours représentée avec une tour, dans laquelle son père la fit jeter, en haine de la religion chrétienne. Parfois cet édifice est dans le plan du paysage, ou bien la sainte le porte comme attribut entre ses mains. Le plus souvent aussi, la tour est percée de trois fenêtres que l'illustre vierge y fit ouvrir, en l'honneur des trois personnes divines. Enfin la légende ajoute qu'elle fut mise à mort par l'auteur de ses jours, et que le feu du ciel consuma ce misérable. Il est facile de reconnaître, dans le vieux bas-relief que nous étudions, des jets de flamme qui jaillissent d'un nuage. C'est là ce qui a valu à sainte Barbe son titre de patronne des artilleurs (1). Elle est figurée ainsi sur l'une des cloches de l'église Notre-Dame ; à Saint-Michel, dans la chapelle de Saint-Joseph ; au musée de notre ville, dans un tableau sur bois, etc.

Mon savant et honorable ami, M. l'abbé Pardiac, a consacré plusieurs pages de sa *Notice sur les cloches* (2), à la légende de sainte Barbe.

(1) Il serait intéressant de montrer que le choix fait par divers corps d'état et les professions mécaniques ou industrielles, de tel ou tel saint pour patron, n'est pas affaire de caprice, mais qu'il repose toujours sur une réalité hagiographique. Puisse une plume exercée se dévouer à ce travail !

(2) Paris, chez Derache, 1858.



La conclusion de tout ceci est qu'on devrait, ou faire disparaître ce bas-relief, qui n'a, ainsi que son *pendant*, aucune valeur artistique, ou du moins en rectifier l'indication, pour ne pas fournir aux étrangers un prétexte de rire à nos dépens.

Si l'on tient à conserver, dans la chapelle, le souvenir de sainte Catherine, on a la ressource des vitraux. Peut-être même serait-il bien de la restituer à son ancien vocable, puisque *Notre-Dame du Mont-Carmel* rend inutile l'*Annonciation*. Les pensionnats de jeunes personnes viendraient encore apprendre de sainte Catherine, si docte à dix-huit ans, la préférence qu'elles doivent donner aux lettres chrétiennes, sur des occupations frivoles dont l'amour du monde est le dernier mot.

CHAPITRE III.

CHAPELLE SAINTE-MARGUERITE.

Sommaire : I. Ancien vocable ; Sépulture de Pey-Berland. — II. Dévotion à sainte Marguerite ; Extrait de sa légende en vers français du XVI^e siècle. — III. Etat présent de la chapelle. — IV. Iconographie.

I.

La chapelle Sainte-Marguerite, qui vient après celle de l'Annonciation, était anciennement placée sous le vocable de saint Blaise, évêque de Sébaste, en Cappadoce, martyrisé sous le règne de Dioclétien. On peut lire sa vie dans l'ouvrage du P. Giry (1), sa légende dans le Dictionnaire de M. le comte de Douhet (2). — La cathédrale possédait, avant 93, des reliques de ce bienheureux martyr (3), auquel Pey-Berland avait une dévotion spéciale. C'est ainsi qu'il recommande, dans ses dispositions testamentaires, de l'ensevelir vis-à-vis la chapelle de saint Blaise (4). Il y fonde une messe pour chaque jour de la semaine et de plus trente grand'messes à dire chaque année (5). Enfin il y affecte, pour la célébration du service

(1) Victor Palmé, à Paris, 1861.

(2) *Dictionnaire des Légendes*, coll. Migne.

(3) Lopès, p. 37.

(4) Testament, *apud Ravenèz*, § I

(5) Testament, § LXXIII, LXXIV.

divin, un bréviaire, un missel, un calice et un vêtement sacerdotal complet (1).

Nous venons de voir que Pey-Berland avait prescrit de l'inhumer vis-à-vis la chapelle de saint Blaise. L'auteur d'une biographie récente du vénérable archevêque me semble avoir mal compris ce passage du testament. Voici le texte : « *Ego (volo) sepulturam corpusculi mei in dictâ ecclesiâ Burdegalensi, sponsâ meâ, ante capellam sancti Blasii, juxlâ armarium SS. corporis D. N. J.-C., in parte exteriori.* » — Et l'on a traduit : « Je veux être enseveli dans l'église de Bordeaux, mon épouse ; je veux que mon misérable corps soit enterré devant la chapelle de saint Blaise, près de l'armoire où l'on renferme le très sacré Corps de N.-S. J.-C. (2), et dans la partie extérieure de cette chapelle. » Évidemment, l'expression : *in parte exteriori*, ne retombe pas sur *capellam*. Il est résulté de cette indication, que les fouilles, faites en mai 1863, pour découvrir les restes mortels de Pey-Berland, ont pris d'abord une fausse direction.

D'un autre côté, rien ne m'autorise à croire que les

(1) Testament, § LVIII.

(2) L'armoire eucharistique était en pierre et scellée à l'intérieur de la clôture du chœur, dans le dernier entre-colonnement nord-est. On y déposait le Saint-Sacrement de l'autel matutinal, pendant la nuit. Les fouilles de cette année en ont fait découvrir un fragment considérable.

ossements du Vénérable se trouvent, comme on l'a écrit, parmi ceux de quelques prélats inhumés sous le déambulatoire. Une étude attentive de Lopès me porte à conclure: 1^o que l'entrée du tombeau, ou le cénotaphe de l'archevêque, se voyait sous le gable actuel, vis-à-vis la chapelle Sainte-Marguerite (1); 2^o que la sépulture proprement dite était un peu *sous les dalles du chœur*, entre la sixième colonne et la septième (2). C'est donc là qu'il faudrait reprendre les fouilles, si l'on remanierait le chœur. — La sépulture de M^{gr} d'Aviau, dans la chapelle Saint-Charles, nous offre cet exemple de séparation entre le cénotaphe et le caveau; chacun peut s'en convaincre.

« Dans la chapelle Saint-Blaise, dit encore Lopès, à la main droite contre la muraille, est un obélisque bien travaillé, sous lequel repose le cœur d'un seigneur de la maison de Noailles, » gouverneur de la ville de Bordeaux, qui mourut en 1862. Ce petit monument funèbre est le seul qu'ait épargné le marteau révolutionnaire, ou M. Combes, puisque de 1804 à 1811, celui-ci démolit dix-huit tombeaux qui se voyaient autour du chœur et dans les chapelles. Quoiqu'on l'ait fait pour dégager la circulation,

(1) Lopès, p. 40. — Cf. *Descript. historique de Bordeaux*.

(2) Lopès, p. 270.

n'aurait-on pu confier à la cour des cloîtres tant de pieux souvenirs ?

Lorsque l'église Saint-Projet fut supprimée, en 1803, la chapelle échangea son vocable contre celui de Sainte-Marguerite. L'illustre martyre d'Antioche, étant particulièrement honorée dans la dite église (1), on jugea convenable de transférer son culte à la cathédrale. Les femmes enceintes l'invoquaient surtout pour une heureuse délivrance et la collation du baptême au fruit de leur sein. Je tiens de M. l'abbé Bergey, vicaire de Saint-André sous M^{sr} de Cheverus, que le 20 juillet, fête de sainte Marguerite, des messes se disaient à leur intention depuis l'aurore jusqu'à midi. On y venait de toute la ville et même de la campagne. Des indulgences avaient été accordées par le Souverain Pontife aux personnes qui faisaient la communion en ce jour, à l'autel de la sainte. Est-ce un progrès que ce pieux et naïf usage soit tombé presque en oubli ? Non certes.

Ailleurs, les femmes enceintes récitaient l'oraison suivante en l'honneur de la vierge-martyre. Elle n'est pas d'un style très moderne :

(1) Almanach spirituel des dévotions de Bordeaux pour 1791. Albespy éditeur.

Heureuse sainte Marguerite,
 Digne vierge de Dieu bénite,
 Par votre pieuse passion
 Et votre glorification,
 Veuillez bien pour moi Dieu prier
 Et doucement le supplier
 Que par pitié il me conforte,
 Es douleurs qu'il faut que je porte,
 Et sans péril d'âme et de corps,
 Fasse mon enfant sortir hors,
 Pour que sain et sauf je le voie
 Baptiser à bien et à joie,
 Et si de vivre il a espace,
 De Dieu qu'il ait amour et grâce.

Ainsi soit-il (1).

Ce n'est pas très poétique, mais c'est éminemment chrétien.

Je possède un vieux cantique en vingt couplets, où l'on retrouve l'origine de cette dévotion ; c'est que sainte Marguerite au moment de sa mort :

Ayant les mains jointes,
 Pria d'affection
 Pour les femmes enceintes
 Qui la réclameront ;
 Suppliant de bon cœur
 Jésus, l'amour suprême,

(1) Dict. des Légendes.

Donner en sa faveur
Aux enfants le baptême.

La légende de l'illustre martyre, une des plus populaires au moyen-âge, a été écrite en vers et en prose. Nous signalerons, dans la première catégorie, *la Vie et Légende de sainte Marguerite*, imprimée à Troyes, chez Antoine Garnier. Elle comprend 396 vers. Le vieux poète nous dit d'abord que les parents de la jeune vierge étaient païens ; puis il ajoute :

Elle était vertueuse et sage,
Belle de corps et de visage...
— Jeune orpheline demeura.
Sa nourrice la gouverna,
Et lui apprit en son enfance
La loi de Dieu et la créance.

Or, le gouverneur d'Antioche veut l'épouser. Si vous n'y consentez, lui observe-t-il,

Vous en souffrirez tel martyre,
Si grief que l'on ne peut dire.

Elle répond :

Je suis chrétienne baptisée,
A Jésus-Christ suis épousée ;
Nul autre époux ne veux avoir,
Si vous tenez à le savoir.

Le dialogue se poursuit entre le gouverneur et Mar-

guerite, qui, fidèle à son vœu de virginité, est livrée aux plus cruels supplices :

Lors sa chair blanche et déliée
 Ont tant meurtrie et détranchée,
 Qu'en tout son corps n'avait peau saine,
 Mais ainsi que d'une fontaine,
 Coule son sang à val courant.
 Eux tellement la vont battant
 Que ceux qui alentour étaient,
 Plus regarder ne le pouvaient,
 Pour le sang qui d'elle coulait
 Et la douleur qu'elle souffrait.

Voyant qu'elle n'avait pas expiré sous les coups, son bourreau la fait jeter en prison ; mais voici que l'enfer tente de seconder les desseins de ce misérable, et qu'un horrible dragon vient à son tour menacer Marguerite. Elle s'arme d'une croix et le terrasse (1). Le gouverneur n'en est que plus furieux. Il ordonne de brûler les côtes de la sainte avec des torches ardentes, lorsque, au milieu de ces nouvelles tortures,

Le ciel s'ouvrit soudainement,
 Dont un ange visiblement

(1) Tous ces détails sont reproduits dans un vieux tableau qui formait autrefois le rétable de l'autel de Sainte-Marguerite, et qui se trouve aujourd'hui à l'entrée méridionale du transept. Ce tableau provenait de l'autel qu'avait l'illustre vierge à Saint-Projet ; or, c'est là une preuve matérielle de la translation de son culte.

Une couronne lui a portée,
 Qu'il lui a sur le chef posée.
 Puis il lui dit : Viens ça, ma mie,
 Tu auras perdurable vie ;
 Ne tremble pas, sœur Marguerite,
 Dieu t'aime d'un amour d'élite.

A ce prodige, des milliers de spectateurs se convertissent. Le tyran les fait décapiter et condamne la vierge au même genre de mort. Elle s'agenouille, disant à l'exécuteur :

Qu'il fit d'elle à son bon plaisir
 Et qu'il en avait bon loisir.
 Lors en un coup l'a décollée,
 Et l'ame droit s'est envolée
 En Paradis, dont est concierge
 La sainte et bienheureuse Vierge...
 Les anges l'emportèrent chantant,
 Et Notre-Seigneur Dieu louant (1).

Cette légende fut encore transportée dans les mystères ou drames religieux du moyen-âge. Citons, en passant, celui qui fut imprimé à Paris chez Lotrian Alain, en 1520. Sur quoi nous ferons cette seule remarque : Nos pères avaient un théâtre où ils s'amusaient en épurant les mœurs, selon le précepte d'Horace ; leurs arrière-neveux

(1) Dict. des Légendes.

ont fait de la scène une honteuse glorification du vice corrupteur. Le moyen-âge était-il donc si barbare ?

Parmi les légendes en prose, nous ne citerons que celle de Voragine, qui date du XIII^e siècle, et que notre concitoyen, M. Gustave Brunet, a traduite.

III.

Il nous reste à dire quelques mots de la décoration actuelle de la chapelle Sainte-Marguerite. L'illustre vierge est représentée dans un vitrail peint, dû à l'un de nos plus chers artistes, M. Villiet. Elle terrasse le dragon, et tient la croix d'une main, de l'autre la palme du martyre. Des médaillons reproduisent les principaux traits de sa vie et de sa mort (1).

Je ne m'explique pas qu'on ait fait peindre sainte Catherine dans le vitrail adjacent à celui que nous avons décrit. C'est ôter à la chapelle et à son vocable leur caractère d'unité.

A droite et à gauche de ce vitrail à deux baies, sont deux autres vitraux façon mosaïque.

Au-dessous de la fenêtre médiane, on voit une statue

(1) Cf. Dict. iconogr. page 489, collection Migne.

polychrome de sainte Marthe domptant la Tarasque (1). Elle ornait autrefois la belle porte de l'hôpital Saint-André, rue des Trois-Conils. Quand M^{sr} Donnet fit bâtir la gracieuse église du Pont-de-la-Maye, il eut l'heureuse idée de sauver d'une ruine imminente la porte et la statue. Son Em. donna la première au nouveau temple où elle produit le meilleur effet, et la seconde à sa métropole (1844). — La grande analogie qui existe entre sainte Marthe détruisant le monstre qui ravageait la ville de Tarascon, et sainte Marguerite terrassant le dragon légendaire, a autorisé le rapprochement, j'allais dire la substitution (2). Ces détails m'ayant été fournis par M. l'abbé Lavielle, je suis heureux de lui en faire honneur : *cuique suum.*

Dans les tympans des arcatures, on a ajouté une tige

(1) *Tarasque* signifie en provençal : *chose horrible*. — Jacques de Voragine fait erreur, quand il dit, dans sa légende de sainte Marthe, que l'endroit où l'illustre vierge dompta la Tarasque fut appelé *Tarascon*, en mémoire de cet événement. Cette ville avait déjà été mentionnée sous ce nom par le géographe Strabon, antérieur au christianisme. — MM. de Lamothe et Drouyn, *choix de types, etc.*

Quant au rôle du dragon, dans l'iconographie et le symbolisme chrétiens, on peut consulter le Dictionnaire des Légendes, édition Migne, p. 4459.

(2) Il y a pourtant une différence : sainte Marthe tient la Tarasque enchaînée, mais ce n'est point elle qui tua le monstre ; au contraire, sainte Marguerite paraît écraser la tête du dragon.

de tourne-sol aux feuilles de chêne et de noyer qui décorent la chapelle précédente.

Enfin un autel gothique en marbre, avec six statuettes d'apôtres dans les arcades du tombeau, et deux bas-reliefs du XV^e siècle, encastrés dans les parois latérales de la chapelle, en complètent la décoration.

Je crois, en terminant, devoir signaler l'erreur où l'un de nos écrivains est tombé cette année, en appelant l'ancienne chapelle de saint Blaise, celle de sainte Catherine et de sainte Marguerite. Cette erreur tient sans doute au malencontreux vitrail de la première sainte dont la chapelle était voisine. Pourquoi ne pas le lui restituer et le remplacer ici par l'ange qui apparut à sainte Marguerite, comme dans les vitraux de l'Annonciation ? La peinture serait alors de l'histoire, au lieu d'en être la contre-partie.

CHAPITRE IV.

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

Sommaire : I. Etat primitif de la chapelle. Sépultures. Geoffroi, archevêque. — II. Vitraux modernes. Etablissement de la confrérie du Sacré-Cœur. Premier caveau de M^{gr} de Cheverus.

I.

Au rond-point de l'abside, nous entrons dans la chapelle du Sacré-Cœur, anciennement dite de Notre-Dame (1). Le premier vocable a remplacé le second, depuis que l'on a consacré à la Vierge la grande chapelle du Mont-Carmel. Voyons ce qu'elle a été autrefois, ce qu'elle est aujourd'hui.

« Dans la chapelle Notre-Dame, écrivait Lopès en 1668, sont ensevelis Pierre I^r, Gaufride III et Simon de Rochechouart, archevêques de Bordeaux, et plusieurs chanoines de cette église. A présent, il paraît peu de tombeaux dans cette chapelle, depuis que *de nos jours* le Châpitre y a fait faire un caveau où l'on porte les corps des chanoines décédés (2). » On y voyait néanmoins quatre

(1) Lopès, p. 23.

(2) Lopès, p. 51.

tombeaux de chanoines, dont le dernier, Arnaud Bernard, mourut en 1457. — Je relève cette date, parce qu'elle fournit la preuve que, vers le milieu du XV^e siècle, on donnait encore à MM. du Chapitre une sépulture *distincte* et *distinguée* dans l'église métropolitaine. Mais il est probable que, depuis cette époque, le caveau n'a servi qu'aux doyens. C'est ce qu'explique le petit nombre de cercueils qu'on y a trouvés, lorsqu'on a fait des fouilles pour donner aux cendres de M^{sr} de Cheverus une sépulture convenable. Telle est aussi l'opinion de M. l'abbé Sabatier, dans sa dominicale de 1836.

Je dois noter en passant que l'archevêque, nommé Gaufride par Lopès, était Geoffroi ; et comme celui-ci vécut avant Pierre I^r, le docte annaliste aurait dû les placer dans un ordre inverse.

L'épiscopat de ce pontife a jeté trop d'éclat sur le siège de Bordeaux, pour que nous n'en disions pas quelques mots.

Geoffroi fut très lié avec les plus grands personnages de son époque, notamment avec le ministre-abbé Suger, saint Bernard et le vénérable Pierre, abbé de Cluny. L'illustre moine de Clairvaux nous le représente « comme un prélat rehaussant par son mérite la dignité de sa charge ; qui n'estimait les biens de la terre qu'à leur juste valeur ;

dont les mœurs étaient irréprochables, l'amitié tendre et la prudence consommée (1). »

Une autre fois, il lui écrivait en ces termes : « Vous êtes chéri de Dieu et des hommes. Vous avez la science de votre état. J'admire votre esprit supérieur aux préjugés, tandis que vos discours, pleins d'efficacité, sont assaillonnés du sel de la sagesse (2). »

Ce fut Geoffroi qui bénit, en 1137, le mariage du roi de France Louis-le-Jeune (Louis VII) et d'Eléonore ou Aliénor, duchesse héritière de Gascogne.

Il reçut aussi l'honneur d'une lettre d'Anastase IV. Ce pape y revendique la liberté de l'Église dans l'État. Comme Pie IX ne cesse de le faire, il démontre que cette liberté et cette indépendance ne regardent pas moins le temporel que le spirituel.

D'après Lopès et Dom Devienne, saint Bernard vint à Bordeaux en 1148, sous l'épiscopat de Geoffroi, pour terminer un différend entre les chanoines et l'archevêque. Celui-ci voulait les obliger à vivre en commun et cloîtrés, sous la règle de saint Augustin. Enfin, après des concessions réciproques, la réforme fut généralement acceptée

(1) Dom Devienne, p. 33.

(2) *Litteræ*, CXXV.

et gardée jusqu'au pontificat de Clément V. — On voit, par ce fait, à quelle destination répondaient les cloîtres de Saint-André, dont les dépendances formaient une sorte d'abbaye. Les chanoines devaient même porter le capuce, à l'instar des religieux, et l'on en retrouve un souvenir dans leur camail actuel.

A peu près vers le même temps, à l'abbaye de Sainte-Croix fut annexée une paroisse, dont le desservant porta d'abord le titre de chapelain, et ensuite celui de vicaire. Geoffroi fixa les limites de cette nouvelle paroisse et de celle de Saint-Michel. Cette dernière n'avait alors qu'une église fort petite ; mais une riche et vertueuse dame céda tout le terrain nécessaire pour l agrandir.

Geoffroi fonda encore l'abbaye de Pleine-Selve, au nord-est du diocèse, et présida un concile à Bordeaux en 1149.

Le peu qu'on vient de dire sur l'épiscopat de Geoffroi montre combien il fut glorieux. Il avait duré de 1136 à 1158 (1). Pourquoi une inscription lapidaire, placée dans la chapelle du Sacré-Cœur, ne sauverait-elle pas de l'oubli la mémoire de ce prélat ? La paléographie des Catacombes nous prouve tout le soin qu'avaient les premiers

(1) La chapelle de Notre-Dame au rond-point de l'abside, existait donc à cette dernière date, puisque Geoffroi y fut inhumé.

fidèles de perpétuer le souvenir de leurs évêques. Avec trop peu de culte pour ces illustres morts, nous n'avons guère souci de la chaîne des événements historiques, même de ceux qui nous intéressent le plus. Ne serait-ce pas un tort à réparer, une lacune à combler ?

Quant à l'archevêque Pierre I^{er}, une seule observation se présente à faire : c'est que la durée de son épiscopat doit être ainsi rectifiée sur le calendrier ecclésiastique (1) :

1264-1269 ;

Et pour Simon de Rochechouart, dont le tombeau se voyait également dans la chapelle Notre-Dame, il faut lire :

1275-1280.

II.

Passons à la description de la chapelle.

Plus grande que ses voisines, puisqu'elle mesure 14^m 30^c de profondeur sur 9^m de largeur, elle a deux travées de voûtes et peut au besoin servir de chœur à MM. du Chapitre qui viennent parfois y chanter l'office.

Elle est éclairée par trois belles fenêtres rayonnantes, à deux meneaux chacune, où M. Villiet a prodiguer les richesses de son pinceau. — La fenêtre médiane nous mon-

(1) Lopès, p. 232.

tre, à droite, le bon Pasteur ramenant au bercail, sur ses divines épaules, la brebis égarée ; à gauche, la gracieuse mère de l'Enfant-Jésus. Ces deux belles figures, parfaites de coloris et d'expression, avaient signalé notre habile peintre-verrier à l'attention de M. Denjoy, alors architecte diocésain, qui choisit ensuite M. Villiet pour *illustrer* la chapelle du Mont-Carmel.

Au point de vue mystique, elles résument toute l'histoire de la chapelle, qu'on aurait pu appeler, par anticipation : Notre-Dame du Sacré-Cœur. Marie nous a donné le divin Cœur de son fils, sur lequel elle conserve le plus doux empire ; mais, dans la crèche et sur le calvaire, Jésus a voulu que sa mère devint la nôtre. La piété chrétienne est heureuse de ce rapprochement.

Les fenêtres latérales nous offrent, dans une série de vingt médaillons, toutes les scènes évangéliques où le divin Cœur de Jésus semble avoir épuisé les trésors de sa tendresse : la Samaritaine, l'Aveugle-né, l'Enfant prodigue, Madeleine, Lazare, etc. — Les tons de ces miniatures transparentes sont peut-être un peu chauds ; mais la verrière me paraît être supérieure, comme effet de lumière, à celles du Mont-Carmel et de Saint-Joseph. Ceci n'est au reste que mon impression personnelle.

Au-dessous de la fenêtre médiane est un bon tableau à

l'huile où le Christ présente son Coeur, — et un ange, la sainte Eucharistie, — à l'adoration des fidèles. On a traduit ainsi à tous les regards l'ordonnance par laquelle Mgr d'Aviau avait réuni les deux confréries du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur (1). Ce tableau est encadré dans une sorte de gable finement découpé comme une dentelle à jour.

Six grandes statues en carton-pierre forment à l'autel une escorte d'honneur : à droite, saint Pierre, saint Paulin, saint Seurin ; à gauche, saint André, saint Amand, saint Delphin. — Les évêques portent les vêtements de leur époque. — On peut les considérer comme un souvenir des quatre autels que Mgr d'Aviau leur fit ériger dans la nef en 1820, et qu'on a, depuis, fort heureusement enlevés.

Le tombeau de l'autel, qui appartenait autrefois à l'église Saint-Projet, n'a rien de remarquable, mais le tabernacle est original : une colonne cannelée s'élançant du milieu de panneaux en ogive et à pans coupés.

(1) Cette ordonnance est du 4^{er} mai 1806. — Dans le décret de S. Em. le Cardinal-Légit (Mgr Caprara), qui autorise Mgr d'Aviau à établir les deux associations, je lis ce passage qui peut de nos jours avoir son utilité : « Et comme la pluralité des confréries est devenue pour la fragilité humaine une occasion de contentions fâcheuses et d'une émulation peu louable, nous chargeons le dit archevêque d'unir et de confondre les deux confréries en une seule. »

Des socles placés aux deux extrémités du gradin, supportent de précieux reliquaires, l'un de la vraie croix, l'autre de saint Augustin, dont le vénérable sanctuaire a été enrichi en 1844. On relira avec plaisir, dans les ouvrages de Son Eminence, la lettre pastorale qu'Elle écrivit le 2 février 1843, sur une cérémonie qui nous a valu des reliques du grand évêque d'Hippone (1).

A partir des statues jusqu'au fond de la petite nef, les murs latéraux sont garnis de boiseries sculptées dans le style de la Renaissance ; elles s'élèvent à la hauteur de la galerie ou du premier cordon. L'amortissement des panneaux séparés entr'eux par des colonnettes en pierre formant arcade, y est décoré de bustes divers. Ces boiseries proviennent de l'église Saint-Bruno, ainsi que la porte de clôture du grand chœur ; mais ce mélange de styles où l'ordre corinthien se marie au gothique, n'est pas selon les règles de l'art. Quant aux bustes, ils représentent le Père éternel, le Christ, la Vierge, le Saint-Esprit, les quatre évangélistes. Dans les tympans des arcatures, on voit des bas-reliefs très soignés qui rappellent l'ancienne destination de la chapelle. On sait qu'elle fut primitivement consacrée à la Vierge, et ceci était conforme à l'usage

(1) Tome 4, p. 488.

reçu dans nos vieilles basiliques, dont la chapelle du rond-point, comme la plus honorable par sa position, était affectée au culte de Marie. Aussi les bas-reliefs du Sacré-Cœur, à la Primatiale, sont-ils relatifs à des scènes évangéliques, où figure toujours la Mère du Christ; par exemple: l'Annonciation, la Visitation, la Naissance de Notre-Seigneur, la Présentation au temple, la Fuite en Egypte, etc. La Flore murale est encore plus riche dans ces tympans qu'aux chapelles précédentes: on y reconnaît des bouquets de roses, des branches de vigne, etc.

En avant des boiseries, mais dans la nef seulement, se trouvent des stalles où prêtres et laïques peuvent indifféremment s'asseoir. Elles y furent placées en 1817 et proviennent, en partie de l'abbaye des Bénédictins, à La Réole; en partie de Saint-Bruno.

Quatre larges fenêtres *aveugles* garnissent l'étage supérieur des murs. Chacune d'elles est à plusieurs compartiments terminés par des quatre-feuilles et autres motifs semblables. L'amortissement des deux voisines du sanctuaire offre, dans une rose en verres peints, un curieux emblème de la Sainte Trinité, dont le type emprunté à une maison du XVI^e siècle, se voit aujourd'hui dans le

mur occidental du jardin de la Mairie (1). La chapelle est clôturée par une porte en bois à balustres qui appartenait à l'autel de Notre-Dame de la nef. Le défaut d'un style assez lourd, dit M. de Lamothe, y est racheté par une belle corniche corinthienne et par de jolies couronnes dévidées à jour, que des anges soutiennent.

C'est à l'entrée de la chapelle du Sacré-Cœur que furent d'abord déposés, en 1836, les restes mortels de S. Ém. M^{gr} de Cheverus, transférés plus tard dans la grande nef. Sa teinte mystérieuse et presque sombre se prêtait admirablement à cette pieuse destination. Souvent on y a vu M^{gr} Georges, décédé évêque de Périgueux, répandre des larmes et des prières sur cette tombe vénérée, au milieu des fidèles qui partageaient son émotion. Ne suffisait-il pas de connaître, pour l'aimer, le regrettable cardinal? Il semble même qu'un parfum suave s'exhale encore du sépulcre vide, tant il y a de charmes secrets dans le souvenir d'un saint qui fut notre père et notre premier pasteur !

(1) M. l'abbé Pardiac l'a parfaitement décrit dans ses *Etudes archéologiques*, t. I, p. 128.

CHAPITRE V.

CHAPELLE SAINTE-ANNE.

Sommaire : I. Ancienne destination. — II. Culte de sainte Anne. — III. Description.

I.

La cinquième chapelle, aujourd'hui dédiée à sainte Anne, était placée autrefois sous le vocable de saint Jacques. Lopès nous apprend qu'on y voyait, de son temps, à droite, le tombeau d'un gentilhomme nommé Arnaud du Puy, et celui de Thibaut d'Agès, doyen du Chapitre, qui mourut en 1445 ; à gauche, ceux de Robert de la Chassagne, abbé de Bourg ; et des chanoines Pons de Pommiers et Pierre Bajot. Ce dernier fut le fondateur de la messe *matutinale* du mercredi.

Ainsi, dans presque toutes les chapelles, il y avait des monuments funèbres érigés à la mémoire de nobles seigneurs et de quelques chanoines, dont les ancêtres avaient pu fonder ces *chapellenies*, peut-être encore augmentées par eux-mêmes de nouveaux revenus. Du reste, c'était assez l'usage de cette époque. Je lis, par exemple, dans

Lopès (p. 248), qu'Arnaud de Canteloup fonda une chapelle de son nom dans l'église métropolitaine (1).

Le tombeau de cet archevêque (2), dominé par une statue couverte en lames de cuivre doré, se trouvait en face de la chapelle Saint-Jacques. Malheureusement tout vestige du mausolée a disparu ; seul, le gable qui l'encadrait, a eu la bonne fortune d'échapper au marteau révolutionnaire. Il abrite de nos jours une statue ébauchée de la Vierge, due au ciseau de M. George du Seigneur, et donnée par le général Cavaignac. Elle fait le *pendant* de celle que M. Maggesi avait sculptée pour la chapelle du Mont-Carmel et qui reçoit maintenant les hommages des fidèles, vis-à-vis la chapelle Sainte-Marguerite. Malheureusement, elles n'ont l'une et l'autre aucune valeur artistique.

II.

Le culte de sainte Anne, qui remplace celui de saint Jacques dans la chapelle que nous étudions, jouissait d'une grande faveur à la cathédrale. On lui avait consa-

(1) Iste instituit unam capellaniam in Ecc. Burdeg. — *Necrologium hujus Ecclesiae*. — La place Canteloup lui doit également son nom.

(2) Arnaud de Canteloup, III^e du nom, fut archevêque de 1305 en 1332. Il succéda au cardinal Arnaud II, et non pas celui-ci à celui-là, comme le marque par erreur notre Calendrier ecclésiastique.

cré un autel, à côté de celui de Notre-Dame de la nef (1), et des messes s'y disaient toute la matinée pour la commodité du peuple (2). Peut-être l'ancienne statue de sainte Anne, qui s'appuie contre un des piliers du chœur, appartenait-elle à cet autel primitif.

Avant de passer à la description de la chapelle, je vais donner, sur l'auguste mère de la Vierge Marie, quelques détails qui pourront intéresser le lecteur :

Elle était de la famille royale de David et fut mariée à Joachim, qui marchait comme elle dans l'exaete observation de la loi divine. Cependant le ciel n'avait pas béni leur union. Mais après une longue épreuve, sainte Anne mit au monde la future mère du Sauveur. Quand sa fille fut en âge d'être présentée au temple, elle-même l'y conduisit ; puis elle vint se fixer à Jérusalem, pour mieux jouir de l'enfant de sa tendresse et lui continuer ses affectueuses leçons. L'iconographie sacrée de tous les siècles a confirmé cette tradition, lorsqu'elle ne cesse de nous montrer sainte Anne instruisant la jeune vierge. Enfin elle mourut, pleine de jours et de mérites, vers l'époque où Marie terminait sa douzième année (3). Son corps fut

(1) Vis-à-vis la chaire. Cf. Lopès, p. 43.

(2) Lopès, p. 26.

(3) *Histoire de la sainte Vierge*, par M. Ayma, *passim*.

d'abord inhumé à Bethléem, son pays natal ; un peu plus tard, il fut apporté d'Orient et confié, par saint Lazare et Madelaine, à saint Auspice, premier évêque d'Apt (Vaucluse), où il attend la résurrection glorieuse.

L'empereur Justinien, dit le P. Giry (1), fit bâtir en son honneur, à Constantinople, un temple magnifique. Il y a peu d'églises considérables où elle n'ait une chapelle. Qui ne connaît le fameux pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, et la dévotion touchante des Bretons à leur principale patronne ? Les mères chrétiennes surtout doivent la prendre pour modèle, afin d'élever, comme elle, leurs enfants avec sollicitude, dans l'amour et la crainte du Seigneur.

III.

Voyons maintenant si la décoration de la chapelle répond à sa destination.

L'autel, en bois de chêne, est adossé contre un rétable à colonnes torses, surmontées d'une corniche. Ce rétable constitue un morceau de menuiserie d'ordre corinthien qui ne manque pas d'intérêt. Il est à trois pans, comme le fond de l'édifice. La base des colonnes est or-

(1) *Vie des Saints*, au 26 juillet.

née de fleurs, de feuilles et de vignes rampantes. Autrefois la partie centrale portait un couronnement formé d'une gloire ; on l'a supprimé. Derrière le tabernacle, un groupe en bois vernissé au blanc : sainte Anne, assise, enseigne à Marie la loi de Dieu. — Le style de l'autel est dans le goût de la Renaissance.

Au-dessus du groupe, un vitrail historique à deux meneaux : saint Joachim y est représenté avec sa houlette de pasteur (1), à droite de sa vertueuse compagne ; l'un et l'autre en pied.

Les fenêtres latérales sont occupées par des mosaïques en verres de couleur, où l'on remarque des caractères gothiques. Ce sont des invocations latines, celles de droite au Sacré-Cœur de Jésus ; celles de gauche au très Saint Sacrement. Pour s'expliquer cette anomalie, il faut savoir que ces deux vitraux garnissaient, il y a peu d'années, les baies latérales de la chapelle du Sacré-Cœur, où M^{sr} d'Aviau, ai-je dit, avait uni les deux confréries. Puis, lorsque M. Villiet a peint ses médaillons du Bon Pasteur, on a transféré deux des vitraux primitifs à la chapelle Sainte-Anne... *Non erat his locus.* — Le dessin en a été fourni par M. Helle ; ajoutons que la teinte violette y domine trop.

(1) *Histoire de N.-D. de Lorette*, par Caillau.

— A droite encore du spectateur, un bas-relief de l'apôtre saint André ; à gauche, un autre saint dont la main est coupée : probablement saint Pierre, frère d'André, puisqu'il occupe la place d'honneur de l'autel. C'est ainsi, du reste, que sont disposées leurs statues en carton-pierre, dans la chapelle du Sacré-Cœur.

Outre les feuillages variés qui garnissent les tympans, ceux-ci portent trois bas-reliefs évangéliques : 1^o la Visitation ; 2^o l'Apparition d'un ange à Joseph, avant la persécution d'Hérode ; 3^o la Fuite en Egypte.

Un tombeau, — peut-être celui de Robert de La Chassagne, — se voit encore à l'entrée de la chapelle, sur main gauche. Enfin, dans son *Essai historique* sur la cathédrale, M. de Lamothe dit que des peintures murales ont été recouvertes, à Sainte-Anne, d'un épais badigeon, et qu'un des personnages devait représenter, d'après certains indices, un chevalier. Ne serait-ce pas un chevalier de Saint-Jacques ? Peut-être l'apôtre lui-même ? (1)

Mais l'ornement le plus curieux de cette chapelle est un ancien reliquaire des douze apôtres, dont l'image est peinte sur les panneaux, dans de petites arcades. Toutefois on n'y conservait que des reliques de dix apôtres.

(1) Voir l'*Histoire de saint Jacques le Majeur*, p. 102-103, par M. l'abbé Pardiac, 1863.

Celles de saint Pierre et de saint André avaient été mises à part, dans des reliquaires en vermeil. Quant à la grande châsse, elle restait derrière le maître-autel, d'où on ne la sortait que pour la porter en procession, le jour de la Trinité ; puis les chanoines venaient la baisser avec une profonde vénération, dit Lopès ; après quoi, elle était remise en place jusqu'à l'année suivante. Depuis la grande révolution, ce meuble ne renferme que des fragments épars de reliques.

Terminons cette courte Notice en nous demandant pourquoi sainte Anne est la patronne des menuisiers. Mes recherches dans plusieurs ouvrages d'iconographie et d'hagiographie, n'ont pu satisfaire à cet égard ma curiosité. J'en suis donc réduit à des conjectures, et je suppose que les charpentiers ayant déjà pris saint Joseph pour patron, les menuisiers ont choisi sa belle-mère, pour que tous ceux qui travaillent sur bois trouvassent leurs protecteurs dans la famille de la sainte Vierge et de l'Enfant-Jésus. — Or, après saint Joseph, quelle personne était plus digne de la préférence que sainte Anne ? Cet honneur lui revenait encore plus qu'à Joachim, parce qu'elle a élevé Marie et qu'elle était sœur du père de Joseph. D'ailleurs, il est dans l'esprit de l'Eglise qu'on vénère davantage sainte Anne, puisque autrefois sa fête

était *d'obligation*, jamais celle de son époux. — Enfin, ne serait-ce pas la conséquence de cette comparaison familière au moyen-âge : « *Est nempè sancta Anna illa arbor de quā virga excisa per se divinitus floruit* : sainte Anne est surtout un bon arbre, puisque la branche, qui en a été coupée, a fleuri d'elle-même par le secours divin ? (1) »

Quoi qu'il en soit, c'est depuis longtemps qu'elle sert de patronne aux menuisiers, et l'on peut lire une morale très curieuse adressée par le P. Proust, célestin de Verdelais, à ce corps d'état, dans sa *Vie des saints pour tous les jours de l'année* (2).

(1) *Legenda aurea*. Lipse, p. 934.

(2) Au 26 juillet. — Bordeaux, 1720.

CHAPITRE VI.

LA CHAPELLE SAINT-CHARLES.

Sommaire : I. Vocable primitif. — II. Histoire du rochet de saint Charles. — III. Sépulture de M^{gr} d'Aviau.

I.

La chapelle Saint-Charles, qui suit celle de Sainte-Anne, portait anciennement le vocable de Saint-Nicolas, qu'elle a retenu jusqu'à l'épiscopat de M^{gr} d'Aviau. Ce changement provient de ce que le saint Archevêque y déposa, comme nous l'expliquerons tout à l'heure, le rochet miraculeux de son glorieux patron, Charles Borromée (1).

Lopès ne mentionne l'existence d'aucune tombe dans la chapelle primitive de Saint-Nicolas ; mais, vis-à-vis sa porte d'entrée, on érigea, en 1591, un monument funèbre à l'archevêque Antoine de Sansac (2). Ce mausolée

(1) Cf. *La Dominicale*, par M. Sabatier, 1836, — et la *Vie de M^{gr} d'Aviau*, par M. Lyonnet, t. II.

(2) Ce fut M^{gr} de Sansac qui établit dans notre ville, en 1573, le collège des Pères Jésuites, au lieu où se voit aujourd'hui la Caserne du cours Napoléon. Cette même année, il assista, dans la capitale, à une assemblée générale du clergé de France. En 1582, il présida un concile provincial à Bordeaux, et les règlements qu'il y arrêta, de concert avec six évêques, ont reçu la plus flatteuse approbation du Saint-Siège.

n'était séparé que par un pilier de la sépulture d'Arnaud de Canteloup, et complétait la série de ceux qui figuraient, au nombre de quatre, sur le périmètre et au chevet du chœur.

Un autel en marbre, — une belle toile représentant l'archevêque de Milan qui s'offre à la justice divine, en temps de peste, pour désarmer le courroux du Ciel, — un encadrement style Renaissance, et le reliquaire du précieux rochet, — ont d'abord composé toute l'ornementation de la chapelle, après que M^{gr} d'Aviau en eût changé le vocable (1820.) — On y a successivement ajouté un médaillon, en verres peints, de saint Charles ; un vitrail hors d'œuvre, et, en 1826, le cénotaphe de M^{gr} d'Aviau, exécuté sur les plans de l'architecte Marcellin. — Ce mausolée et la relique ont droit, en commençant par celle-ci, à une mention spéciale.

II.

Le cardinal de Sourdis étant allé à Rome en 1601, la deuxième année de son épiscopat, y fut reçu avec dis-

L'année suivante, il fonda un séminaire dans le collège de Saint-Raphaël, conformément aux décrets du concile de Trente, et deux ans avant sa mort, c'est-à-dire en 1589, il autorisa une maison de Feuillans dans le local actuel du Lycée. Le cardinal de Sourdis ne lui succéda qu'après neuf ans de vacance du siège archiépiscopal.

tinction par Clément VIII, qui lui fit présent d'un rochet dont le secrétaire de S. Éminence, M. Bertheaud, raconte l'origine en ces termes (1) :

« On list en la vie de St.-Charles que ce grand saint, vacant à la réformation des ordres de son diocèse, il se trouva un moyné nommé Farina, si perdu et si détestable qu'il s'offrit aux ennemis de la réformation de mettre ce sainct prélat à mort ; et, de fait, après en avoir espié tous les moyens, il se résolut d'attenter sur sa vie, quand il seroit à l'oraison du soir, en l'oratoire de son palais ; oraison ordinaire où toute sa famille (épiscopale) se rendoit et prioit avecq aultres personnes qui y venoient durant une heure.

» Ce pernicieux Farina s'y trouva donc ung soir, comme Sathan parmi les enfants de Dieu, travesty d'un habit séculier, armé d'une arquebuze chargée d'une balle et de dragées (ou chevrotines). S'étant mis sur la porte de l'oratoire, esloigné de St-Charles non plus de quatre brasses, environ demye heure de nuict, et l'oraison étant commencée, il deschargea son arquebuze sur ce saint innocent qui estoit agenouillé devant l'autel, comme la musique chantoit le motet : *Non turbetur cor*

(1) Nous copions textuellement cette relation, sauf des longueurs inutiles.

» *vestrum, neque formidet* (1). Scçoyer si la musique cessa,
 » l'oraison et la méditation, il n'en fault point douter ;
 » mais ce grand sainct demeurant agenouillé et donnant
 » signe de continuer, bailla loisir au meschant d'évader
 » impunément, bien qu'il se sentit frappé comme d'un
 » coup de lance bien rude. Il y portast soudain la main et
 » levast ensuite ses yeux vers le ciel, rendant grâces
 » à Dieu et luy consignant son âme entre les mains, que
 » lors il estimoit luy rendre. Mais miracle ! l'oraison finie,
 » il se voit que la balle l'ayant frappé au milieu de
 » l'eschine, n'avoit pas percé ses vêtements, mais avoit
 » seulement noirci son rochet, laissant une marque sur
 » iceluy, large aultant qu'estoit sa grosseur, et qu'elle
 » estoit tombée par révérence aux pieds de ce sainct
 » cardinal. »

Or, ce rochet fut envoyé de Milan à Rome, à l'époque où l'on instruisait le procès de canonisation de Charles Borromée ; puis, le cardinal de Sainte-Cécile en gratifia, au nom du Pape, M^{sr} de Sourdis, comme une récompense de son zèle à imiter le grand archevêque de Milan (2).

M. l'abbé Sabatier nous apprend (3) que cette relique ne

(1) Que votre cœur ne se trouble, ni ne craigne. — St-Jean, XIV.

(2) *Mémoires de M. Bertheaud*, secrétaire du card. de Sourdis.

(3) Dominicale, 1836.

fut point exposée à la vénération publique, dès le retour de S. Éminence à Bordeaux, mais bien le jour où la fête de St. Charles put être célébrée pour la première fois, c'est-à-dire après sa canonisation. Le cardinal de Sourdis publia, à cette occasion, une Lettre pastorale dont voici quelques extraits :

« Dieu, en ces derniers temps de lie et d'obscurité, a
 » fait paroistre plusieurs saintes vivans en la chair et
 » menant une vie angélique en la discipline des apostres
 » et nullement inférieurs à ceux au don des miracles :
 » entre aultres St-Charles Borromée qu'il a colloqué
 » comme ung flambeau sur le chandelier pour luyre au
 » monde.

» Aussi sa vie miraculeuse a monstré la vraye Église et
 » le chemin du ciel ; et ne scay si nous devons plus
 » estimer ses miracles d'avoir guéry tant de paralytiques,
 » rendu la veüe aux aveugles, l'ouye aux sourds et toutes
 » sortes de guérisons ; — ou la grâce d'avoir, par sa
 » sainte vie, restably la discipline ecclésiastique, le
 » premier mis en pratique les décrets du saint concile
 » de Trente, converty tant de pécheurs à la pénitence et
 » réuny tant d'âmes égarées au Créateur.

» De quoy nostre très-saint Père et Seigneur Paul
 » cinquième... l'a canonisé. — Et nous, Dieu aydant, cèle-

» brerons pontificalement la sainte messe dans la nef de
 » nostre église où il y aura sermon , et ferons procession
 » générale en action de grâces au Tout-Puissant, de ce
 » qu'il ne cesse jamais d'envoyer de grands saincts qui,
 » par la splendeur de leur vie et clarté de leurs miracles,
 » nous convient et nous incitent à suivre Nostre-
 » Seigneur. »

Ce mandement est daté du 15 décembre 1610, et la cérémonie devait avoir lieu le 27. Cela peut sembler extraordinaire, en présence de l'usage où nous sommes de célébrer la fête de St. Charles dans l'octave de la Toussaint ; mais le décret de canonisation n'ayant été signé que le 1^{er} novembre de cette même année , il eût été impossible de le connaître à Bordeaux quatre jours après.

M. Bertheaud nous a aussi fourni quelques détails sur la cérémonie. On sera bien aise d'en avoir une idée. — Un autel de circonstance fut dressé à l'entrée du sanctuaire ; à sa droite , le trône archiépiscopal , et plus bas , du même côté , des sièges pour le chapitre de St-Seurin ; vis-à-vis le trône , les sièges du chapitre métropolitain. — Une tribune reçut les chantres et les musiciens. Il y avait enfin une enceinte réservée tant pour le clergé de toutes les paroisses et communautés de la ville, que pour les autorités civiles et la magistrature.

Pendant le *Credo*, un maître des cérémonies alla présenter à MM. les membres de la Cour, le rochet de Saint-Charles, qui resta ensuite exposé à la vénération publique jusqu'en 1622. La relique fut alors confiée à la garde et à la piété des Chartreux, que le cardinal avait établis en 1619 à l'extrémité occidentale de ses vastes jardins. Souvent, dit M. Sabatier, elle était demandée par les mourants, et plusieurs miracles, dus à la présence de cet objet vénérable, ont été déclarés certains par l'autorité ecclésiastique.

« Dieu n'a pas permis que ce trésor périt comme bien d'autres pendant la révolution, et la métropole est entrée de nouveau en possession de cette relique (1). » La déclaration suivante de M^{gr} d'Aviau ne laisse aucun doute à cet égard :

« Monsieur Fostin, ancien conseiller à la Cour des Aides de Bordeaux, ayant conservé religieusement, pendant la révolution, le rochet dont St. Charles était revêtu quand il fut préservé miraculéusement d'un coup d'arquebuse, et me l'ayant remis pour être déposé dans l'église métropolitaine, je lui ai donné, en témoignage de reconnaissance,

(1) Dominicale.

pour lui et Madame son épouse, le morceau que j'ai détaché de la présente relique, et dont je certifie l'authenticité.

» A Bordeaux, le 27 février 1805.

« † CHARLES-FRANÇOIS, arch. de Bord. »

Depuis que le rochet de Saint Charles a été déposé dans la chapelle de ce nom, au-dessus du tabernacle, on ne l'en tire plus que pour le porter, avec solennité, dans la chambre de nos archevêques malades, lorsqu'ils sont en danger de mort. C'est ainsi qu'on a fait pour M^{gr} d'Aviau lui-même, puis pour S. Ém. le Cardinal de Cheverus, le 14 juillet 1836. « Après l'accident, dit M. l'abbé Sabatier (1), qui hâta si cruellement sa mort, M^{gr} d'Aviau voulut avoir dans sa chambre cette relique qu'il vénérait avec d'autant plus de ferveur qu'elle lui rappelait, avec la gloire de son patron, toutes les vertus que son cœur d'apôtre comprenait si bien. Aussi ne passait-il jamais devant elle, sans s'incliner profondément et sans proférer cette pieuse invocation : *Sancte Carole, ora pro me !* »

« Dès le jour même où S. Ém. le cardinal de Cheverus fut frappé, cette même relique fut déposée, entre deux

(1) *Guienne* du 4 novembre 1863.

vierges constamment allumés, dans la chambre du prélat agonisant ; et c'est aux pieds de l'autel qui la reçut, que furent récitées, presque sans interruption, jusqu'au moment de la mort, les prières des agonisants, par des prêtres en surplis qui se remplaçaient pour ce ministère. » — Pieux et touchant exemple de la dévotion de nos pontifes aux reliques des saints !

III.

Hélas ! n'avons-nous pas sous nos pieds, au milieu de la chapelle, d'autres chères et vénérables reliques ? N'est-ce pas là que reposent les restes mortels de M^{sr} d'Aviau, canonisé par la voix du peuple (1), comme l'avait été Pey-Berland, un de ses plus illustres prédécesseurs ? Des miracles se sont également opérés sur cette pierre tumulaire, dont la simplicité rappelle à tous le caractère si humble du regretté pontife. Du reste, elle ne pouvait suffire à la piété reconnaissante des Bordelais. Ils lui ont élevé un cénotaphe digne du père et des enfants. La statue de Monseigneur, due au ciseau de Romagnési, d'Angoulême, couronne le monument funèbre. Il est là,

(1) La plaque tumulaire porte que M^{sr} d'Aviau décéda, en odeur de sainteté, le 11 juillet 1826.

dans l'attitude de la prière, comme son glorieux patron, et je crois que ces deux saints, Charles Borromée et Charles d'Aviau, unissent leurs supplications en faveur de ceux qui viennent les invoquer.

N'oublions pas qu'un des plus beaux titres de gloire de M^{sr} d'Aviau, après sa tendre charité pour les pauvres et son dévoûment au siège apostolique, sera d'avoir entrepris la restauration de sa cathédrale, qui avait servi de grenier à foin depuis 1791 jusqu'en 1802. Les autels renversés, les murs souillés, la toiture du chœur incendiée, partout d'abondantes filtrations des eaux pluviales : que de ruines le saint archevêque eût à relever ! Il est mort à la tâche et à la peine ; mais son héritage a été dignement re-cueilli.

On a dit que le cardinal François de Sourdis avait tâché d'être une copie vivante de l'archevêque de Milan. M^{sr} d'Aviau l'a été de l'un et de l'autre, et j'aime à trouver ce rapprochement dans sa signature : Charles-François. Il a dignement porté le poids de ces deux grands souvenirs.

Je me plaît à signaler encore un de ses panégyriques. M. le comte de Marcellus a composé, en style lapidaire que Cicéron n'aurait pas désavoué, l'épitaphe de ce pieux et charitable pontife. On en trouvera la traduction

dans le Viographe bordelais, page 228. C'est un excellent résumé de la vie dont M. Lyonnet s'est fait l'historien. Pour moi, je terminerai mon article comme le noble comte : *Patrem flentes, sanctum jam conclamantes* : Le père que nous pleurons, déjà nous le proclamons saint (1).

(2) Le mausolée de M^{sr} d'Aviau occupe la place des anciens fonts baptismaux, qu'on avait transférés de la première arcade nord-est de la nef, où est aujourd'hui le tombeau de M^{sr} de Cheverus, dans la chapelle de Saint-Nicolas (aujourd'hui Saint-Charles). Quel double contraste entre la naissance et la mort !... C'est donc en 1840 que les fonts baptismaux ont été de nouveau transportés dans le transept, face au déambulatoire nord. Ils y ont gagné d'être en harmonie avec les traditions liturgiques, dont on s'écarte trop souvent.

CHAPITRE VII.

CHAPELLE SAINT-JOSEPH.

Sommaire : I. Ancienne destination. — II. Restauration de la Chapelle. — III. Autel, peintures et vitraux. — IV. De l'Harmonie des tons lumineux. — V. Notions liturgiques.

I.

Nous arrivons au terme de notre promenade autour du chœur de la Primatiale. Sa dernière chapelle collatérale est aujourd'hui celle de Saint-Joseph, et la septième en nombre. On sait que ce nombre a reçu, dans l'Écriture sainte, une sorte de consécration. Ainsi la semaine se compose de sept jours et l'on doit se reposer le septième, à l'exemple du Créateur. Dans l'ancienne loi, il y avait le chandelier d'or à sept branches. Chaque septième année, les Hébreux devaient laisser reposer leurs terres. Raphaël dit à Tobie : « Je suis l'un des sept anges qui sont toujours présents devant le Seigneur. » La nouvelle loi possède sept sacrements, et, dans celui de l'Ordre, il y a sept degrés. L'apôtre Saint Jean écrit son Apocalypse et l'adresse aux sept églises d'Asie, figurées par sept chandeliers d'or ; il voit aussi leurs anges protecteurs sous l'emblème de sept étoiles, et plus tard, sept coupes

remplies des fléaux de la colère de Dieu. Je pourrais multiplier ces exemples, mais ils suffisent pour montrer que le nombre de nos chapelles est en harmonie avec un chiffre qui se reproduit dans les sept travées de la nef et les sept colonnes de chaque côté du chœur. Du reste, il est probable que l'architecte n'a pas eu ce symbolisme en vue, puisqu'il y avait autrefois quatorze chapelles ou autels à Saint-André, sans compter les deux autels du chœur ; je me borne à constater le rapprochement.

Du temps de Lopès, une indulgence venait d'être accordée à perpétuité, par Innocent X, aux fidèles qui visiteraient sept de ces autels déterminés. Cette indulgence, semblable à celle qui se gagne à Rome pour la visite des sept églises majeures, était plénier aux fêtes de l'Assomption et de Saint-André, et partielle à dix autres jours de l'année (1).

Deux des travées de la chapelle actuelle de St-Joseph servirent primitivement de chapelle épiscopale, sous le vocable de St-Jean-Baptiste. C'était là que les archevêques de Bordeaux venaient dire leur messe chaque jour, quand ils ne célébraient pas *in pontificalibus*.

On n'y voyait aucun sarcophage, si ce n'est celui d'un

(1) Lopès, p. 45.

chanoine, Jean de Coutures, décédé en 1529. Il a dû disparaître en 93, ou dans le remaniement que M. Combes, architecte, commença à faire subir en 1804, à toute la partie ogivale de Saint-André.

Les deux autres travées étaient occupées par la sacristie et le trésor, où l'on déposait les vases sacrés, les ornements précieux et peut-être aussi les revenus de l'église.

II.

Il n'y eut guère de changement, dans l'état des lieux, jusqu'en 1828, que la sacristie fut transférée, sous M^{sr} de Cheverus, au côté nord de la nef, enclavant la Porte-Royale (1). Son ancien local continua néanmoins à servir de salle de réunion pour les catéchismes, etc.

Un an après la révolution de juillet, on dressa sur l'emplacement de l'autel Saint-Jean, la grande croix de mission, érigée en 1816 au chevet extérieur de la cathédrale; puis, en 1838, quand on entreprit les fouilles pour apprivoier la chapelle et la rendre au culte, cette croix fut portée à l'extrémité nord du transsept.

Les plus importantes réparations de l'édifice ont eu

(1) On a fortement blâmé cette modification. — V. M. de Lamothe, *Essai historique*, etc. — *Œuvres du Card. Donnet*, t. II, p. 425. — Congrès scientifique de France, 1861.

lieu de 1860 à 1861. On a voulu qu'il fût, pour l'architecture, le digne *pendant* de la chapelle du Mont-Carmel, dont les peintures murales sont néanmoins postérieures à celles de Saint-Joseph. Mais je dois faire observer que, dans ces deux chapelles, les peintures décoratives, les vitraux et la ferronnerie sont des mêmes artistes, MM. Denuelle, Villiet, Evraert.

C'est le dimanche, 14 avril 1861, à l'issue des vêpres, que Son Eminence le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, a bénî la chapelle Saint-Joseph. — A l'occasion de cette belle cérémonie, le bourdon, arrivé le 11, s'est fait entendre pour la première fois. M. l'abbé Chabannes, archiprêtre de Saint-André, y a célébré la messe, également pour la première fois, le jour de la fête du patronage de Saint-Joseph.

La restauration de cette chapelle a coûté 115,000 fr., dont 49,000 ont été fournis par les fidèles et consacrés en partie à l'achat de la troisième et de la quatrième verrières. La première est une libéralité de Son Eminence ; la municipalité a couvert les frais de la seconde.

III.

Il me reste à décrire l'autel, les peintures et les vitraux.

L'autel est composé de minces lames d'argent soudées ensemble et travaillées au repoussé. Une charpente en bois les supporte. Malheureusement, leur extrême légèreté les expose à être faussées, sinon enlevées. On se rappelle qu'en 1862, le tabernacle a déjà été forcé et que les saintes Espèces ont été profanées, à la stupéfaction douloureuse des paroissiens. Les bas-reliefs de l'autel, qui lui-même est réduit à des proportions modestes, ne produisant pas grand effet, je me borne à les signaler en peu de mots :

Dans les trois panneaux inférieurs : le bon Pasteur, la Vierge-Mère, saint Joseph ; sur la porte du tabernacle, une croix latine ; tous les autres panneaux sont couverts d'arabesques et d'ornements de fantaisie.

Passons aux peintures. Il y en a de deux sortes : les unes décoratives, les autres historiques. J'ai parlé suffisamment du genre et de l'esthétique des premières, à propos de N.-D. du Mont-Carmel. Étudions les secondes.

Elles sont dues au talent de M. Savinien Petit, peintre d'histoire à Paris, et représentent, dans trois tableaux : la fuite en Egypte, la Sainte Famille à Nazareth et la mort de saint Joseph. Je regrette qu'ils soient coupés par les meneaux des fenêtres aveugles ; mais il était impossible de traiter autrement des scènes complexes, à moins

de sacrifier ou l'architecture ou le dessin lui-même.

Ces peintures sont à l'huile, au lieu d'être à la détrempe, comme celles du Petit-Séminaire et de la chapelle des Dominicains. Il ne faut donc pas les confondre avec des fresques, où la couleur, s'appliquant sur le mortier frais, sèche avec lui et forme une couche aussi dure qu'elle est épaisse. Il en résulte que, pour réparer une fresque, il suffit de la gratter. Les peintures murales à l'huile n'offrent pas cet avantage; mais, en revanche, elles sont plus douces, moins ternes et se rapprochent mieux des belles toiles. Ajoutons qu'elles coûtent plus cher et demandent une main très exercée. La plupart des églises ne peuvent recevoir dès-lors ce genre d'ornementation.

Quant aux peintures simplement décoratives de Saint-Joseph, elles sont à la colle et se rehaussent parfois de feuilles d'or, comme à la chapelle du Mont-Carmel, où elles sont, avons-nous dit, plus riches. Une autre particularité les distingue: c'est qu'à, dans celles-ci, les tympans des arcatures sont garnis de clochetons, qui s'élancent au-dessus de têtes fantastiques; dans celles-là, au contraire, les tympans n'offrent que des feuillages peints, qui forment ailleurs des bas-reliefs. Les têtes des arcatures nous présentent alternativement le chiffre de Saint-Joseph et plusieurs emblèmes de l'industrie.

VERRIÈRE DES ARTS ET MÉTIERS.

L'idée générale de l'artiste, — M. Villiet, — dans cette brillante création de sa palette, a été de grouper autour de saint Joseph les plus vertueux ou les plus dignes représentants des corps d'état. Il en résulte que tous les amortissements des fenêtres sont occupés par les outils et les emblèmes des professions industrielles, avec les sceaux et les armoiries qui les distinguaient à Bordeaux. C'est donc une page étincelante de notre histoire locale. Dans les panneaux diaphanes, une série de grandes figures nous donne les patrons de quinze états différents. Ils sont placés entre deux lignes parallèles de médaillons. Ceux d'en haut représentent le saint dans l'exercice de son emploi; les médaillons inférieurs se rapportent le plus souvent à une légende, c'est-à-dire à l'un de ces faits merveilleux dont la dévotion populaire a émaillé la vie des serviteurs de Dieu.

Après cette vue d'ensemble, passons aux détails.

Fenêtre à côté de l'autel.— Dans l'amortissement, une rose à formes rayonnantes et aux armes de Son Eminence le cardinal Donnet. — Les outils des charpentiers, vitriers, forgerons et orfèvres de notre cité, complètent, mêlés à leurs sceaux, cette première zone.

Les quatre personnages sont, de gauche à droite da

spectateur : saint Joseph, saint Eloi, sainte Geneviève, saint Marin.

Le père nourricier de Jésus tient d'une main le lis, emblème de sa pureté virginal ; de l'autre, une bisaiguë (instrument de charpentier). Le médaillon supérieur nous le montre travaillant de son état, pendant que Marie et l'Enfant-Dieu le paient de leur plus doux sourire. Dans le médaillon inférieur, la fuite en Egypte.

Saint Eloi ferre un cheval en sa qualité de forgeron ; — orfèvre, il cisèle un reliquaire ; — évêque, il porte les insignes de sa haute dignité. — La légende d'Eloi, forgeron, est une des plus curieuses du moyen-âge. La voici en substance : Avant de ciseler des crosses et des reliquaires, le jeune Eloi forgeait des fers à cheval. Il jouissait d'une certaine réputation d'habileté dans son *art*, et lui-même en était si bien convaincu, qu'il avait écrit sur son enseigne : « Eloi, maître sur maître ; Eloi, maître sur tous. » Ce n'était pas très modeste, et la base de toutes les vertus, — l'humilité chrétienne, — lui manquait pour devenir un saint.

Or, il advint qu'un jour un beau chevalier s'arrêta devant la boutique d'Eloi, et, d'un coup de dague, amputa une des jambes de son destrier ; puis il la présenta au forgeron, en lui commandant de la ferrer. — Celui-ci

obéit et rendit la jambe au chevalier qui sans façon rapprocha les deux membres et les souda.

Alors se retournant vers Éloi, il le défia d'en faire autant, et comme le jeune homme ne voulait pas même essayer : « Tu vois bien, lui observa-t-il, que tu n'es pas maître sur tous, maître sur maître. » Ce disant, il disparut avec son coursier, et le bon Éloi eut assez d'esprit pour comprendre que, par cette vision, Dieu lui avait donné une leçon d'humilité. Nous savons comment il en profita. — Du reste, loin de garantir l'authenticité de la vision, je la rapporte comme une simple allégorie qu'on a eu raison de reproduire.

Cette légende a été peinte sur les vitraux de l'église Saint-Cunibert à Cologne, et à Notre-Dame de Semur (1).

Sainte Geneviève de Nanterre vient ensuite. Patronne des bergers, elle garde son troupeau. Dans le médaillon, Saint-Germain d'Auxerre lui passe au cou une médaille, en signe de sa consécration à Dieu. — Honorée à Paris le 3 janvier.

(1) Saint Éloi n'est pas seulement le patron de tous ceux qui travaillent sur métal, mais il l'est encore des émaillers. On a conservé à l'abbaye de Chelles, jusqu'en 1792, un calice d'or, avec des parties en émail et des incrustations de pierres précieuses, qu'une tradition constante attribue au saint prélat. D'ailleurs, l'histoire rapporte que le jeune Éloi avait appris d'Affon, monétaire royal à Limoges, les secrets de l'émaillerie. (*Revue archéologique, juillet 1863.*)

Saint Marin est le patron des sculpteurs et des architectes. On le voit tour à tour ébauchant une statue et présidant à la construction d'une église. Dans le sujet principal, une statue de la mère du Christ est posée à ses pieds comme un de ses attributs ; l'autre est un petit modèle d'église qu'il presse de la main contre sa poitrine. On dirait qu'il s'écrie avec David : « Seigneur, combien j'aime la beauté de votre maison ! » et l'on sait que Salomon est ordinairement représenté avec le simulacre de son temple (1). — Saint Marin est honoré en Savoie le 24 novembre.

Deuxième fenêtre. — Dans l'amortissement, les armes de la ville entourées des instruments propres aux cordonniers, tisserands, maçons et agriculteurs.

Les quatre personnages sont, toujours de gauche à droite : saint Crépin, sainte Gudule, saint Bénézet, saint Isidore.

Le patron des cordonniers, assis dans sa boutique, fait des souliers. Au-dessous, il porte et regarde avec plaisir un produit de son *art*, comme saint Marin son église. Plus bas, il est arrêté par des soldats qui vont le conduire au supplice, durant la persécution de Dioclétien.

(2) Par exemple, à N.-D. du Mont-Carmel.

Ce motif est tiré d'un bas-relief du XVI^e siècle. — Honoré à Soissons le 23 octobre.

Sainte Gudule, patronne de Bruxelles et des tisserands, est représentée à son métier, « où la navette court entre ses doigts agiles ; » puis filant sa quenouille ; enfin distribuant aux pauvres les vêtements qu'elle a tissés. Voilà une gracieuse personnification de la charité ! — Sainte Gudule est honorée le 8 janvier.

Saint Bénézet, entrepreneur de bâtisses et maçon lui-même, passe pour avoir construit un pont sur le Rhône, devant Avignon. C'est ainsi qu'il est pontonnier en haut du vitrail où l'a placé l'artiste. Dans le grand panneau, il tient une truelle et sa règle à la main. Au-dessous, il bâtit une église. On célèbre sa fête le 14 avril.

Une des légendes de saint Bénézet est ainsi rapportée par le *Guide du voyageur* dans le Vaucluse :

En ce temps-là, il n'y avait pas de pont sur le Rhône ; l'empereur Charlemagne avait ordonné à ses ingénieurs d'en bâtir un ; mais les pauvres gens avaient eu beau faire : ils n'en étaient pas venus à bout, et l'entreprise fut abandonnée.

Trois siècles plus tard, un petit pâtre gardait son troupeau sur une montagne très éloignée du fleuve. Il s'appelait Bénézet. Or, un jour, le Seigneur Jésus lui apparaît.

« Laisse-là tes moutons, lui dit le divin Maître, jette ta houlette et t'en va construire un pont sur le Rhône. » — « Qu'est-ce le Rhône ? où est-il ? » repart l'enfant, qui, de sa vie, n'avait quitté la montagne. — « Marche devant toi et sois sans inquiétude, » lui répond le Seigneur, qu'une blanche nuée dérobe à ses regards.

Bénézet obéit et descend la verte colline. Tout à coup, il aperçoit à son côté un vieillard portant la robe et le bourdon du pèlerin. Le jeune pâtre est saisi d'un grand effroi. « Ne tremble pas, dit le vieillard, nous allons au Rhône. » Ils y arrivent bientôt, et le vieillard s'évanouit dans une flamme. Alors Bénézet comprit qu'il avait eu pour guide un ange du ciel.

Il passe donc le fleuve dans une méchante barque ; un instant après, il entrait dans la cathédrale en s'écriant : « Je viens de la part du Seigneur-Jésus pour bâtir un pont sur le Rhône. »

L'évêque Ponce, en ce moment là, prêchait un fort beau sermon à la foule ; mais comme le pâtre l'importunait de ses clamours, il ordonna de le conduire devant le viguier.

Bénézet n'opposa aucune résistance, et, en plein tribunal, il se mit à crier de plus belle : « Je viens, au nom de Dieu, bâtir un pont sur le fleuve. »

La patience n'était pas précisément la vertu du viguier, et la réponse du pâtre lui causa le plus risible accès de colère qui ait jamais compromis la dignité d'un magistrat.

Bénézet demeura parfaitement calme.

Or, il y avait, dans la cour, une pierre si lourde qu'aucune force humaine ne pouvait la soulever.

Le viguier la montre à l'enfant : « Soulève cette pierre, lui dit-il avec un sourire moqueur, et je te croirai l'envoyé de Dieu. »

Bénézet fait un signe de croix, étreint la pierre de ses deux bras, et la charge sur son épaule aussi aisément qu'il eût fait de sa houlette.

Puis, il alla vers le Rhône, la déposa sur la rive, et ce fut la première pierre du pont d'Avignon.

Bénézet est représenté *portant sa pierre*, dans la collection des figures de saints du cabinet des estampes de Paris, fol. 52, 53, 54 du 1^{re} volume (1).

(1) Cf. *Les bords du Rhône*, par Alphonse Balleydier, qui rapporte avec beaucoup d'agrément une légende semblable à celle de Bénézet ; — et le *Magasin catholique*, où l'on trouvera de très curieux détails sur la corporation des *Frères Pontifes* (faiseurs de ponts,) année 1853, page 420-424. — Un père de l'Église dit que les évêques se nomment pontifes, parce qu'ils sont comme des ponts jetés de la terre au ciel et du temps à l'éternité, sur lesquels doivent passer les peuples.

Passons au dernier personnage de ce vitrail.

L'agriculture a son patron dans saint Isidore de Madrid. Le sujet principal nous le montre armé d'une fauille et chargé d'une branche de vigne. En bas, il laboure. Dans le médaillon supérieur, il taille la vigne, tandis que son valet boit un coup de vin vieux, sans doute à la santé d'Isidore et à la prospérité de la récolte prochaine. Ce dernier trait est charmant. — La fête de saint Isidore tombe le 13 mai.

Troisième fenêtre. — Les armes du Chapitre dans la *rose* ; à l'entour, les attributs des selliers, fondeurs, carreleurs et potiers.

Saint Julien, honoré le 6 janvier, ouvre la série des quatre personnages. Sa légende, une des plus anciennes du moyen-âge, a été reproduite dans la verrière de la cathédrale de Rouen. S'il faut l'en croire, Julien était grand chasseur ; or, un jour qu'il se livrait à cet exercice, poursuivant un cerf, une voix mystérieuse lui prédit qu'il tuerait son père et sa mère. Ce malheur lui arrive en effet, par un cas fortuit, au château de sa femme. Alors il gagne avec elle une contrée lointaine, pose sa tente au bord d'un fleuve et s'y fait marin pour passer gratuitement les voyageurs, ou leur donner l'hospitalité. En récompense de sa charité, il reçoit dans sa barque Notre-

Seigneur déguisé en pauvre. Ces lignes expliquent toute la composition de M. Villiet. — Il existe à Paris une église sous le vocable de saint Julien-le-pauvre, patron des mariniers (1).

Sainte Zite vient à son tour servir de type moral aux domestiques. D'abord elle dévide son fil au rouet ; puis on la voit portant ses provisions de ménage ; enfin elle est dans sa cuisine occupée à balayer. — Honorée le 27 avril. — M. de Montreuil a écrit sa vie avec beaucoup d'élégance et d'érudition.

M. Villiet pouvait-il oublier à Saint-André les fondeurs de cloches ?... Son Éminence lui en aurait fait un juste grief. Il a donc peint leur patron sous les traits de saint Dagée, une célébrité de l'Irlande catholique. Au médaillon supérieur, il modèle ses cloches ; ensuite il les met au four, et comme l'opération a très bien réussi, nous le voyons tout fier d'un magnifique bourdon qui repose à ses pieds et d'une belle clochette qu'il tient à la main.

Les carreleurs et les potiers seraient jaloux, si M. Villiet avait omis de peindre saint Goar, leur patron. Comme le précédent, il modèle d'abord ses petits chefs-d'œuvre

(1) On l'appelle encore saint Julien-l'Hospitalier. — Le *Dict. iconogr.* de M. Guénébault indique les principales sources de sa légende et les monuments qui la reproduisent, pages 336-337.

céramiques ; puis, il les enfourne, et, dans le sujet principal, ce prêtre-artiste me semble les montrer d'un air de légitime satisfaction. — Originaire d'Aquitaine, saint Goar y est honoré le 6 juillet. On trouve sa vie dans une vieille édition des saints du diocèse.

Quatrième fenêtre. — Dans l'ogive et les entrelacs (*i*n'y a pas ici de *rose*) , les attributs des boulanger s , fourisseurs, peintres et teinturiers.

Trois personnages seulement. — En tête, une meunière dont l'âme est aussi candide que son nom et sa blanche farine. Elle tamise dans des bluttoirs de formes diverses. Plus bas, elle prie. Le travail et la prière , ce fut toute la vie de sainte Candide, honorée le 29 août.

Qu'on ne s'étonne pas si elle appelle à sa suite un boulanger ; mais celui-ci est un brave jeune homme d'une grande vertu. Honoré de toute manière, il pétrit sa pâte et l'enfourne au profit des pauvres ; plus tard , il devient évêque. Toutefois il conserve, sous la mitre, des vestiges de son ancienne profession : une pelle à four a remplacé la crosse, et sa main gauche porte des pains qu'il s'apprête à distribuer. — Amiens célèbre la fête de saint Honoré le 16 mai.

Enfin, saint Lazare clôt la série des quinze corps d'état que je viens de décrire. Il s'agit d'un moine qui vivait au

IX^e siècle et qu'on vénère le 23 février. Son œuvre principale, dans le vitrail, est un triptyque, sujet peint en trois panneaux qui se replient les deux extérieurs sur celui du milieu. Si M. Villiet n'a mis son patron, comme artiste-peintre, qu'au dernier rang de ses personnages, c'est par un sentiment de délicatesse qui l'honore. On sait que les maîtres verriers du moyen-âge aimaient à se représenter dans un angle inférieur de leurs verrières : notre concierge a été plus modeste encore.

IV.

On remarquera une grande différence entre le ton des verrières de Saint-Joseph et le coloris de celles du Mont-Carmel ou du Sacré-Cœur. Lequel est préférable ? Chacun a ses partisans. Pour moi, ai-je déjà dit, je donne mes sympathies aux vitraux du Sacré-Cœur, du moins à ceux de la fenêtre médiane, dont la nuance me semble tenir le milieu entre les deux autres chapelles. Ce qui fait que les verrières du Mont-Carmel sont un peu sombres, c'est, indépendamment de leur couleur foncée, leur exposition au nord, où jamais un rayon de soleil ne les favorise. Au contraire, celles de Saint-Joseph étant exposées au midi et recevant en plein ses flammes étincelantes, sont, par

cela même, un peu trop claires. Du moins, elles offrent cet avantage de laisser parfaitement ressortir les peintures murales et de ne pas rendre la lecture trop pénible aux yeux déjà affaiblis. L'harmonie des tons lumineux a donc été mieux observée dans cette chapelle que dans celle du Mont-Carmel, et j'ose en féliciter l'artiste comme d'un progrès.

Je parlais, il n'y a qu'un instant, des vitraux du Sacré-Cœur, et ceci m'amène à une observation pratique.

On a dit, au sujet de la future église de Saint-Louis, qu'il n'importe nullement que son chevet soit orienté à l'est, comme le voudrait M. l'abbé Donis, curé de la paroisse, ou à l'ouest, comme le désirent certaines gens assez peu désintéressés dans la question.

Cependant, toutes les traditions liturgiques, architecturales et symboliques sont en faveur de l'opinion de M. le curé. Un autre de mes confrères, M. l'abbé Pardiac, me semble avoir épousé la matière dans ses *Etudes archéologiques*, t. II, pages 62-68.

Sans reproduire ses raisons, je vais en donner une à laquelle on n'a peut-être jamais songé, et qui rentre précisément dans la question des vitraux.

On tient aujourd'hui à ce que le chevet de nos églises soit percé de belles verrières, dont les suaves reflets

viennent s'harmoniser avec les peintures murales et l'or des autels. Or, c'est surtout dans la matinée, lorsqu'on offre le Saint-Sacrifice et que le divin Soleil de justice apparaît entre les mains du prêtre ; c'est au milieu des nuages d'encens et des fleurs embaumées, qu'on aime à voir les rayons du soleil levant traverser les verrières, pour illuminer ce doux spectacle de l'amour d'un Dieu. Cette rencontre des deux flambeaux, dont l'un éclaire la nature, et l'autre le monde invisible des âmes, n'est-elle pas déjà quelque chose qui ouvre à la pensée de vastes horizons ?

Par exemple, qu'on entende la messe paroissiale à Saint-Michel : quelle magnificence répandent autour de l'autel et du tabernacle, les faisceaux de lumière qui jaillissent des vitraux ! Que de rubis et d'émeraudes, de saphirs et d'étincelles d'or, viennent se jouer à profusion dans les saints parvis ! Je le demande, l'effet *artistique* et *mystérieux* serait-il le même, si l'église avait son chevet à l'occident ? Qui oserait le dire ?

Le soleil doit être complice des vitraux et des peintures, aussi bien que de nos fêtes religieuses. Sans lui, pas d'éclat, ni de complète jubilation ; car un de ses rayonnements sur nos têtes ou dans nos temples, n'est-ce pas le sourire de Dieu à l'homme ? On dirait qu'il nous apporte un avant-goût du ciel.

Eh bien ! nos fêtes pour l'âme et le cœur sont à la table sainte, dans la communion, au pied des autels. Il est donc toujours avantageux, à ce point de vue, d'orienter nos églises comme le sont à Bordeaux, sans exception aucune, *toutes* nos églises du moyen-âge : Saint-André, St-Michel, Ste-Eulalie, St-Eloi, St-Seurin, St-Pierre, Ste-Croix. Chose étonnante ! il n'y a que les églises modernes qui s'écartent de ces traditions.

Je termine ce paragraphe en reproduisant une page du discours prononcé par M. Villiet, le jour de sa réception à l'Académie de Bordeaux. L'illustre peintre verrier n'a pu l'écrire, qu'en voyant, des yeux de l'âme, une église parfaitement orientée.

« En matière d'art, les procédés et l'habileté de main ne suffisent pas : il faut le *sentiment* ; et ce don précieux, le moyen-âge le possédait au suprême degré.

« L'architecte construisait l'édifice, façonnait la pierre, lui faisait exprimer une idée ; le verrier, de son côté, façonnait la lumière, rendait plus vive l'expression de l'architecture. En ménageant ses effets au moyen des verres de couleur, il complétait l'œuvre du maître : tantôt il voilait dans une obscurité mystérieuse certaines parties de l'édifice, et tantôt il inondait telle autre des torrents d'une lumière colorée.

« Tout était calculé dans la disposition des verrières d'une église. — Au porche et dans les basses-nefs, les tons sombres et tristes, pour disposer l'âme à se recueillir, la préparer à la prière. C'est comme le portique qui précède le sanctuaire ; aussi les scènes de l'Ancien Testament y sont-elles représentées. — Au transsept, la lumière est déjà plus abondante ; elle arrive par les immenses *roses*, et les visions de l'Apocalypse animent les vitraux. — Mais c'est surtout dans le sanctuaire que se développent toutes les magnificences de la peinture sur verre. La lumière descend à flots pressés sur l'autel, et enveloppe de ses rayons brûlants le lieu où s'accomplissent les plus saints, les plus redoutables mystères. L'idée de la Jérusalem céleste plane sur la décoration de toute la partie haute de l'église ; les figures des patriarches, des prophètes, des apôtres, des saints, des évêques, des rois, des guerriers, entourent celles du Christ et de la sainte Vierge, et semblent unir leurs hommages à l'*hosanna* éternel des anges. »

V.

Il est donc vrai qu'avec la chapelle Saint-Joseph, l'écrin architectural de la cathédrale de Bordeaux possède un diamant de plus, mais un diamant de la plus belle

neau. J'en peux dire autant de Notre-Dame du Mont-Carmel. Les autres chapelles, surtout celle du Sacré-Cœur, sont aussi des productions du gothique fleuri ; malheureusement il s'y mêle trop souvent des motifs d'ornementation exotique, et j'espère qu'ils disparaîtront à la longue, pour faire place à un ensemble harmonieux et complet.

Avant de quitter l'intérieur de l'église pour examiner les contreforts de l'abside, je crois utile de signaler son parfait accord avec les traditions liturgiques.

Non-seulement elle est orientée dans le vrai sens des édifices de l'église latine, par rapport à Jérusalem, mais encore la chaire, les fonts baptismaux et la chapelle de la Vierge sont à la place que désire la liturgie. Cette fidélité ne se reproduit que dans trois églises gothiques de Bordeaux : Saint-Michel, Sainte-Eulalie et Saint-Pierre.

Pour comprendre l'esprit de la tradition sur ce point, il faut savoir qu'en liturgie, la droite, ou le côté d'honneur, le rang de préférence, doit être donné à l'Evangile et à tout ce qui en est la plus haute expression. Voici à cet égard les paroles d'un maître qui joint la pratique à la théorie, car elles sont de M. Didron : « A toute époque, la Bible a tenu la gauche, et l'Evangile la droite. Cela devait être, car les chrétiens regardent la Bible comme le piédestal de l'évangile. La Bible est le portrait anticipé

dont l'évangile est le futur modèle ; l'Evangile est la réalité dont l'ancien Testament n'est que la métaphore et l'écho prophétique. Or, de tout temps, même encore aujourd'hui, dans les usages civils, comme dans les manœuvres militaires, comme dans les cérémonies religieuses, la gauche est subordonnée à la droite ; on cède la droite à celui qu'on veut honorer. » (*Histoire de Dieu*, p. 18).

Nous ferons observer qu'en distinguant l'Evangile de la Bible, quoique celle-ci comprenne tant l'ancien que le nouveau Testament, M. Didron s'est conformé à l'usage reçu parmi les iconographes, qui réservent exclusivement le nom de sujets bibliques à ceux tirés de la première Alliance.

Du reste, tous les archéologues et les liturgistes s'accordent à dire qu'il faut placer à droite la loi de grâce et les vertus personnifiées, comme les récompenses qui s'y rattachent ; à gauche, la loi prophétique, et les figures allégoriques des vices ou de leurs châtiments. — C'est l'ordre généralement suivi dans les tableaux de contraste et d'opposition. Il n'est ici question que de l'intérieur des églises.

Mais où la dissidence commence à naître, c'est quand il s'agit de déterminer le côté précis de cette droite et de

cette gauche. Par exemple, la droite, en iconographie sacrée, correspond-elle à celle du spectateur regardant le maître-autel, ou bien à la droite du crucifix qui surmonte le tabernacle ?

La liturgie répond : la droite du temple est déterminée par celle du crucifix majeur ; là est le côté d'honneur et le rang de préséance. C'est à droite en effet que se chante ou se récite l'évangile de la Messe, et que l'évêque a son trône, tandis que l'épître se lit à la gauche de l'autel, où les ministres inférieurs ont leur siège. « Tous les vieux liturgistes de quelque portée, dit la *Monographie des vitraux de Bourges*, s'accordent à voir, dans les mouvements du prêtre à l'autel, *la gauche du crucifix donnée à l'ancienne Loi, et la droite, à la Nouvelle.* »

Il est vrai que jusqu'au XI^e siècle, on s'est orienté, à l'église, tantôt sur le crucifix, tantôt sur le célébrant. Ainsi le Pape Innocent III nous montre le prêtre allant à *sa gauche* réciter l'évangile ; mais il n'y a que les termes de changés : l'idée reste la même. Innocent III ajoute que le côté de l'épître représente les Juifs ou l'ancienne Alliance, et celui de l'Evangile, les nations ou les Gentils. Cependant saint Pierre Damien avait déjà proposé de s'orienter toujours sur le crucifix, pour éviter une contradiction apparente entre le langage et les mouvements

liturgiques. Il ne serait plus permis de prendre un autre moyen d'orientation.

Ainsi encore, dans tous les vitraux du moyen-âge qui rappellent la *Crucifixion*, le Sauveur est placé entre l'ancienne et la nouvelle Loi, ou, ce qui revient au même, entre la synagogue et l'Eglise. Or, celle-ci est figurée à la droite du Christ, sous les traits d'une femme jeune et belle, parée d'un manteau royal et le front ceint d'une couronne, car elle est Reine ; son Epoux la regarde avec tendresse au moment de mourir pour elle, qui recueille dans un calice d'or les flots du sang rédempteur. Au contraire, la synagogue est à gauche, tournant le dos à la croix qu'elle n'a pas voulu reconnaître. Elle est déjà vieille et décrépite, frappée d'aveuglement et dépouillée de la pourpre, tandis que le diadème tombe de sa tête, le sceptre d'une de ses mains, et la Bible de l'autre.

Ainsi, abstraction faite de la bonne ou mauvaise orientation de l'église, c'est le crucifix du maître-autel qui règle et détermine le côté de préséance. Pourquoi ? c'est qu'il représente le principal personnage de la maison de Dieu, ou *Notre-Seigneur* vivant et caché sous les voiles eucharistiques. Par conséquent, la droite, considérée comme rang de choix et de faveur, correspond à celle de la personne qui honore, et non du spectateur faisant face

à l'autel, comme le veulent les archéologues modernes. La liturgie est en cela d'accord avec l'Ecriture sainte. Citons quelques passages, et d'abord pour le Christ : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : asseyez-vous à ma droite. — Auquel des anges, demande saint Paul, Dieu a-t-il tenu ce langage ? — Le Christ, ajoute-t-il, est assis pour l'éternité à la droite de Dieu le Père. » (Nous retrouvons la même expression dans le symbole de notre foi.) — « Vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la vertu de Dieu. » Mais pourquoi cette place ? « Parce que le Père honore et glorifie son Fils. »

Quant à la sainte Vierge, l'Eglise lui applique ces paroles du Psalmiste : « O Dieu ! la Reine s'est assise à votre droite. »

Enfin, pour ce qui est des saints, je lis : « Le Fils de l'homme placera les élus à sa droite, et il leur dira : Venez, les bénis de mon Père. — C'est ainsi que les amis de Dieu sont glorifiés à l'excès. » Il est aussi question de la droite de l'autel, dans le premier chapitre de saint Luc. Mais je ne vois nulle part que ce rang de préséance soit déterminé par toute autre personne que celle qui le donne ; ici l'acteur est tout, le spectateur n'est rien. Il nous semble que ce langage s'accorde avec le simple bon sens.

J'ai prouvé ailleurs (1) que l'iconographie chrétienne du moyen-âge s'est généralement conformée à ces principes.

Passons à quelques applications particulières. Et d'abord, pour ce qui concerne le placement de la CHAIRE, il n'y a pas, il est vrai, de règles liturgiques ; mais on doit se rappeler que, dans les anciennes basiliques latines, comme on le voit à Saint-Clément (Rome), une clôture séparait le chœur de la nef. Or, sur chacune des faces latérales de la clôture, s'élevait un ambon ou jubé (2) avec pupitre. Celui de droite (au nord) était destiné à la lecture publique de l'Evangile par les diacres ; celui de gauche (au sud) à la lecture de l'épître. Plus tard on a supprimé ce dernier ambon, mais on continua longtemps à exhorter les fidèles du haut du jubé.

Au XVI^e siècle, les ambons, qui servaient de chaire à prêcher, commencent à disparaître. Ils sont remplacés par des galeries, ou des balcons en encorbellement. Les chaires en bois ou en marbre, formant un meuble distinct des constructions architecturales, ne datent guère que du

(1) *Lettre à M. Villiet sur le parallélisme*, etc.

(2) *Ambon* vient du grec *ἄμβων*, et *Jubé* du premier mot de la formule de bénédiction demandée par le diacre ou le lecteur : *Jube, Domne, benedicere.*

siècle dernier (1). Mais, qu'on le remarque : lorsque les galeries, dans l'intérieur de la nef, ont remplacé les anciennes tribunes, c'est à droite qu'on les élevait généralement. Nous avons à cet égard le témoignage formel de Lopès pour ce qui regarde l'église Saint-André. Il est certain, d'après cet auteur, que, vers la fin du XVII^e siècle, il existait une galerie à prêcher, du côté de la chaire actuelle, quoiqu'elle ne fût pas dans la même travée, puisque celle-ci était occupée au nord par la Porte-Royale (2). Donc, pour se conformer à l'usage des anciennes basiliques latines, c'est à droite de la nef, ou faisant face au midi, que doit se trouver la chaire. L'Eglise a par excellence le culte des vieux souvenirs. Que d'exemples nous en pourrions citer dans sa Liturgie de la messe ! Que de réminiscences des catacombes dans ces tombeaux d'autels, ces reliques des martyrs, etc !

Pour ce qui est des fonts baptismaux, quand il n'y a pas de baptistère distinct, la liturgie veut qu'ils soient établis à gauche du spectateur entrant à l'église, c'est-à-dire au côté d'honneur et de préséance, par rapport au maître-autel. Plusieurs rituels le prescrivent ainsi. Les

(1) *Histoire de l'art monumental*, p. 625. — Cependant, il est quelques-unes de ces chaires qui se rapportent au commencement de la Renaissance.— (2) P. 26

statuts du diocèse de Bordeaux l'insinuent du moins en ces termes : « Nous désirons que ces fonts soient du côté de l'Evangile , etc. » Mais, comme l'écrivait M^{gr} de Cheverus à son clergé, en 1836 : « Si, dans certains articles, nous nous bornons à exprimer des recommandations, des conseils ou des désirs, ce n'est pas que nous estimions la chose de médiocre importance ; c'est souvent, au contraire, une manière de vous dire le tendre intérêt que nous y prenons. D'autres fois, c'est que nous craignons des difficultés locales qui rendraient la loi d'une exécution difficile ou impossible. » Et encore, sur ce dernier point , on me permettra de citer ce passage du cardinal Wiseman : « Que dans nos édifices religieux, l'architecture doit s'adapter aux prescriptions liturgiques, et non celles-ci à celle-là. » Il paraît même que, d'après le droit commun , un curé ne pourrait mettre ses fonts baptismaux du côté de l'épître, sans une dispense de son évêque.

On connaît les termes de nos statuts ; voici ceux de notre rituel, imprimé en 1829 : « Les fonts baptismaux doivent être placés dans un lieu décent... du côté de l'Evangile. » Pourquoi séparer ce que Notre-Seigneur a uni : « Enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ? »

Que si quelqu'un regardait comme une chose assez in-

différente de se conformer aux traditions liturgiques, — sans qu'il faille néanmoins tomber dans l'excès contraire, — je le renverrais au II^e livre de Moïse, ch. xxv et suiv.

Je dois aussi faire observer, à l'occasion des fonts baptismaux, qu'une des prérogatives de la cathédrale a été de pouvoir baptiser anciennement les enfants de toutes les paroisses du diocèse. Au moyen-âge, trois églises seulement jouissaient à Bordeaux du privilége de baptiser les enfants nés sur leur territoire paroissial et sur celui des paroisses qui relevaient de chacune d'elles. C'étaient Saint-André, Saint-Seurin et Sainte-Croix. Or, ces deux dernières ne devaient point ce privilége à leur titre paroissial, puisque les autres auraient pu le revendiquer, mais bien à leur situation, ou plutôt à une concession de l'Ordinaire. Il n'entrait pas de plein droit dans les attributions curiales, qu'un pasteur pût conférer le baptême à ses ouailles, hors le cas de nécessité. Mais, en ce qui concerne l'église Saint-André, elle était en possession de recevoir au baptême les enfants de toutes les paroisses, même ceux qu'on lui eût apportés de Saint-Seurin ou de Sainte-Croix ; et ce privilége, dit Lopès (1), lui venait de sa dignité d'église cathédrale (2).

(1) Page 409. — (2) Il sera question, dans une note spéciale, des autres prérogatives de l'église métropolitaine,

CHAPITRE VIII.

Sommaire : I. Extérieur de l'abside. — II. Du symbolisme chrétien.

I.

Après avoir parlé, dans la première partie, des contreforts de la nef, il me reste à dire quelques mots de ceux de l'abside. Ils sont au nombre de douze et se composent de plusieurs étages en retrait, dont le premier est décoré d'arcatures aveugles et de niches.

Au-devant de ces arcatures et dans ces niches, on voyait autrefois, comme de nos jours encore à Sainte-Eulalie, vingt-quatre statues. Il n'en reste plus que deux au nord (la Vierge-Mère et un ange, probablement l'ange Gabriel,) et deux à l'est. Mais la place des autres est encore indiquée par des consoles. Quel dommage que la fau du temps, ou peut-être la main des hommes, ait détruit ces statues antiques et vénérables ! Qu'il était beau de les voir, comme des sentinelles mystiques, à l'entour de la maison de Dieu ! Elles semblaient la protéger de leur présence bénie et redir à tous cette parole de David : « La sainteté, Seigneur, convient à votre demeure dans la succession des jours et des âges : *Domum tuam, domine, deceat sanctitudo, in longitudinem dierum !* »

Pour ceux-là mêmes qui ne venaient pas, à l'intérieur de l'église, écouter la prédication de l'Evangile, elles étaient une leçon permanente de vertu. Les apôtres, les martyrs et les vierges se posaient en exemples de zèle, de force et de continence, aux regards distraits ou indifférents. Les portails, nous le savons, étaisaient des scènes encore plus riches d'hagiographie. C'étaient comme la floraison, l'épanouissement de la sainteté, couronnée dans les rosaces, de magnifiques auréoles de pierres et de verres peints ; ou plutôt cette sainteté, qu'on puisait à pleine coupe auprès du tabernacle, débordait à l'extérieur sous mille formes saisissantes. Aveugles et malheureux, nos frères séparés, mais toujours bien chers, d'avoir abjuré cette admirable poésie de l'art chrétien ! Ils vénèrent chez eux l'image de leurs ancêtres ; ils disent à leurs enfants : « Tâchez de ne point dégénérer de ceux que vous rappellent ces portraits de famille ; » et puis, ils nous font un grief de rendre un culte d'honneur, — jamais d'adoration, — à nos pères dans la foi, et de nous inspirer de leurs pieux souvenirs !... Quelle inconséquence !

Ainsi donc, tout est vie dans le catholicisme, vie morale et surabondante, — même dans ce qu'il y a de plus matériel : ses édifices religieux. Ici, la vie est partout : à l'intérieur, à l'extérieur de l'église ; c'est une maison habi-

tée : la lampe, toujours allumée, le dit aux moins clairvoyants ; la table eucharistique attend chaque jour les enfants du Père céleste, et l'architecture a gravé, sur des pages de pierre, les annales de nos fastes sacrés. Ailleurs tout est froid, nu, silencieux comme la tombe des morts qu'elle recouvre...

Mais il est une autre expression de la vie catholique, bien digne d'arrêter nos regards : ce sont les flèches. Elles nous montrent le ciel, en élevant au-dessus de toutes les maisons de notre cité, le signe sacré de la Rédemption. C'est par la croix que Jésus-Christ a sauvé le monde, c'est par la croix que nous nous appliquerons le fruit de ses douleurs. Qu'elle est donc admirable cette prédication muette, mais éloquente, surtout en un siècle où le règne des sens et de la matière tend à s'établir sur les ruines de la mortification ! Entre la terre et le ciel, il y a tout un abîme à franchir ; mais sur cet abîme, la Providence a jeté un pont : la croix ! Et il n'en est pas d'autre. Ou, si vous le préférez, la croix est cette échelle mystérieuse qui nous sert à gravir les faîtes ardues, et souvent escarpés, de la vraie félicité.

Il me serait facile d'emprunter de nouveaux enseignements à la cathédrale ; mais ceux-là suffisent pour montrer tout ce que l'esprit et le cœur peuvent gagner à la

lecture de ce livre, toujours ouvert. Seulement, il faut le lire avec les yeux de la foi.

Je terminerai ce paragraphe par une réflexion qui me semble assez naturelle. Si je n'étais pas catholique et que j'eusse à faire un choix entre les diverses communions chrétiennes, je n'aurais, en dehors de toute discussion de doctrine, qu'à comparer une église catholique à un temple hétérodoxe, pour qu'à l'instant je n'hésitasse plus. J'en ai dit les raisons dans le cours de cet ouvrage : inutile d'y revenir. D'ailleurs, on ne saurait trouver la vie dans la mort, et la vie est encore là où le culte, où même l'église matérielle s'harmonise le mieux avec les aspirations, les besoins de l'humanité. Que sera-ce donc de l'Eglise spirituelle, dont l'autre n'est qu'un symbole ?

II.

Ce dernier mot se rencontre bien à propos sous ma plume, pour que je traite ici du symbolisme religieux. Déjà il en a été question, au sujet du nombre *sept*, du plan de nos églises latines et de leurs formes architecturales. Mais il est de nouveaux détails symboliques qui doivent passer sous les yeux de nos lecteurs.

Et d'abord, qu'est-ce que le symbolisme ? Quels en sont les caractères ?

« Plus ou moins familière à l'homme qui aime à symboliser les pensées que lui retrace son esprit et les sentiments que lui révèle son cœur, l'allégorie est un des éléments les plus féconds du beau dans les arts. Elle ennoblit la nature physique en la spiritualisant ; elle offre, de plus, l'avantage de ne montrer que par des signes les objets dont on veut résERVER la connaissance à un petit nombre d'initiés. C'est principalement sous ce dernier rapport que les artistes chrétiens primitifs affectèrent le symbolisme à la peinture et à la sculpture. » (1)

Historiquement parlant, c'est aux catacombes qu'il faut chercher le berceau du symbolisme catholique. Le moyen-âge a continué ses traditions ; mais la Renaissance a rompu avec elles, à part des exceptions fort rares. Aussi avons-nous perdu la clé de la plupart de ces allégories et n'y voyons-nous généralement que des caprices d'artistes grossiers.

Sans nous étendre davantage sur ces considérations préalables (1), nous distinguerons le symbolisme biblique de celui qui est de pure convention.

(1) *Dictionnaire d'Esthétique*, p. 93.

(2) On peut consulter *l'Histoire de l'art monumental*, les *Etudes archéologiques* de M. l'abbé Pardiac, la *Monographie des vitraux de Bourges*, etc.

La cathédrale nous offre, dans la première catégorie, à l'entrée de la nef, les quatre figures symboliques des évangélistes ; puis, dans la chapelle de la Vierge, divers titres de ses Litanies, tels que l'Arche d'alliance, la maison d'or, la rose mystique, etc. Les branches de vigne qui décorent le rétable du *Sacré-Cœur*, sont une allégorie évangélique du Seigneur Jésus. N'a-t-il pas dit lui-même : « Je suis la vraie vigne ? »

Le symbolisme de convention se retrouve plus souvent dans les boiseries, et surtout dans les *miséricordes* des stalles (1). Par exemple, celles du chœur, à Saint-André, présentent à l'œil étonné un buste de femme (*l'Envie*), portant une chevelure de serpents ; la Justice aux yeux bandés ; une chouette, emblème païen de la Sagesse (*Minerve*), qui déchire un autre serpent ; puis, des griffons menaçants, prêts à se jeter sur une proie, pour figurer les ravages de nos passions. Du reste, on y voit aussi de nombreux souvenirs mythologiques. Cette anomalie cessera de surprendre, si l'on se rappelle que ces boiseries sont dans le goût de la Renaissance, qui a fait revivre

(1) On entend par *miséricordes*, en termes de menuiserie, les *culots* qui décorent le dessous des sièges mobiles sur lequel s'asseignent les chanoines (*Histoire de l'art Monumental*, p. 619). Cependant, quelques auteurs donnent le nom de *miséricorde* à l'ensemble du siège, et celui de *cul-de-lampe* au culot inférieur.

l'art païen, et, par un monstrueux amalgame, s'est efforcé de le fondre avec l'art chrétien. Grâce à Dieu, c'est une alliance impossible.

Les sculptures de la nef offrent peu de symbolisme. Je signalerai pourtant, au dessus de l'abat-voix de la chaire, le triomphe de la croix. Un ange la tient debout couronnée des lauriers de la victoire, tandis qu'un autre ange nous montre, dans l'Eucharistie et l'Evangile, le double arsenal où se forgent les armes de ce triomphe sur le monde et l'enfer.

À l'extérieur de l'abside, sur les consoles des contreforts, on voit quelques bas-reliefs assez curieux. En général, ce sont des luttes symboliques entre le bien et le mal. Rien de plus familier à nos anciens statuaires, que de sculpter ce douloureux antagonisme. Parfois encore, des hommes semblent flétrir sous un fardeau : image du poids de la vie, auquel s'ajoute, hélas ! celui de nos iniquités. Remarquons enfin, au quatrième pilier, en tirant vers l'est, une femme dont le sein est rongé par des reptiles.

Il n'est aucun archéologue qui ne connaisse la signification de la *femme aux reptiles*, ou aux serpents. L'apôtre-vierge nous apprend que le monde moral est en proie à la luxure, à l'avarice et à l'orgueil : ce qu'il appelle aussi la triple concupiscence. La première est celle de la

chair ; la seconde est la concupiscence des yeux, car l'avarice ne cesse de convoiter les vains trésors de la terre, et la troisième, on la désigne encore sous le nom de superbe de la vie.

Or, le moyen-âge avait créé trois types pour figurer ou personnaliser ces trois grandes passions de l'humanité.

La luxure, qui seule doit nous occuper ici, puisque les autres bas-reliefs ne se rapportent ni à l'avarice, ni à l'orgueil, — la luxure a été symbolisée sous les traits d'une femme dont le sein est dévoré par des serpents. Les iconographes ont fait choix de la femme, parce que tout en elle provoque au péché : sa beauté, son regard, sa faiblesse même. Fût-elle encore plus vertueuse, elle ne laisserait pas de séduire l'homme à son insu et contre sa volonté. Qu'est-ce donc, quand elle ajoute à ses charmes naturels les attraits de la coquetterie et toutes ces fascinations dont elle possède si bien le secret ?

Mais on lui applique la loi du talion. Elle est punie par où elle a péché. Son sein a été le foyer où s'est allumée la flamme qui dévore le cœur de l'homme : des serpents en feront leur proie vivante. Que d'analogies d'ailleurs entre ce reptile, que Virgile appelle *lubrique*, et la luxure ou la volupté ! Il se cache sous les fleurs, *il se glisse doucement* pour mieux surprendre sa victime, et, quand

il l'a saisie, on dirait que ses replis vont l'étreindre amoureusement ; mais il ne l'enlace que pour l'étouffer. Voilà un spécimen du symbolisme chrétien au moyen-âge.

Qu'on me permette d'en signaler un dernier trait, qui nous sera toujours fourni par la cathédrale.

J'ai dit qu'à l'intérieur de l'église, le rang de préséance est au nord ou à droite du maître-autel. Mais, cette raison n'existant plus à l'extérieur de l'édifice, grand nombre de nos vieilles cathédrales réservaient pour le portail *sud* leur plus brillante ornementation, et, particulièrement, les statues de la Vierge Marie, ou les tympans relatifs à ses mystères. C'est le cachet que nous offrent les portails méridionaux des cathédrales d'Albi, de Reims, de Chartres, d'Amiens, etc. De même, la cathédrale portait, avons-nous dit, la statue de l'auguste Mère de Dieu et une *Assomption* (bas-relief) entre les tours sud. — D'où vient cette différence entre sa place à l'intérieur et celle à l'extérieur du temple ?

C'est que, dans ce dernier cas, le symbolisme fait loi, et la liturgie, dans le premier. Or, d'après les saints Pères, « le nord, région des frimas, est l'image des inspirations du démon qui ne souffle dans les âmes que le froid de la mort et ne saurait faire produire aucun acte de charité. Le midi, au contraire, signifie les dons du

Saint-Esprit, qui réchauffe les âmes engourdis, fond la glace du péché, embrase les coeurs de l'amour divin et les consume comme un holocauste pour les purifier. *La tempête de l'Aquilon* est un des fléaux du Tout-Puissant, et c'est de l'Aquilon que devaient fondre sur les habitants de la terre les maux par lesquels Dieu voulait les châtier (Jérémie). On sait comment s'est accomplie cette prophétie par l'invasion des barbares. En un mot, le nord est comme une région maudite, tandis que le midi est constamment dépeint dans la Bible comme une terre privilégiée. » (1)

Tels sont quelques uns des sujets d'étude que l'église Saint-André nous fournit. Quoique je sois loin de les avoir épuisés, j'espère que mon travail mettra sur la voie de nouvelles recherches. Ce n'est peut-être qu'une clé de fer, en présence d'un riche trésor : qu'importe, pourvu qu'elle ouvre ?

(1) *Etudes archéologiques*, par M. l'abbé Pardiac, t. II, p. 59.

CONCLUSION.

En terminant cette seconde partie, — la première composée, ainsi que l'explique ma préface, — je sens le besoin de faire appel à la critique bienveillante de mes lecteurs. C'est que, par suite de circonstances plus qu'inutiles à énumérer, cet ouvrage n'est pas le résultat d'un travail suivi. Tour à tour laissé et repris, il doit porter l'empreinte de conditions aussi peu favorables, ou plutôt ce n'est qu'un assemblage de notes recueillies au jour le jour et données de même à l'imprimeur.

Il pourra donc arriver que bien des lacunes, des inexactitudes, des incorrections de style déparent mon petit livre, et j'en suis tellement persuadé que je remercie d'avance toutes les personnes qui me signaleront des fautes, en vue d'une meilleure et nouvelle édition.

Je n'insisterai pas davantage... Toutefois, qu'il me soit permis de dire, et l'on s'en apercevrà, que mon *Etude* sur la cathédrale n'est pas une Monographie *ex-professo*. Elle se renferme dans les limites de son titre, et je n'y ai vu que l'accomplissement d'un devoir toujours impérieux pour un prêtre: joindre l'étude à la prière.

Mais c'est aussi parce que je suis revêtu des saintes

livrées du sacerdoce, que j'ai tâché de déposer dans les âmes quelques bonnes pensées, à la faveur de mon livre.

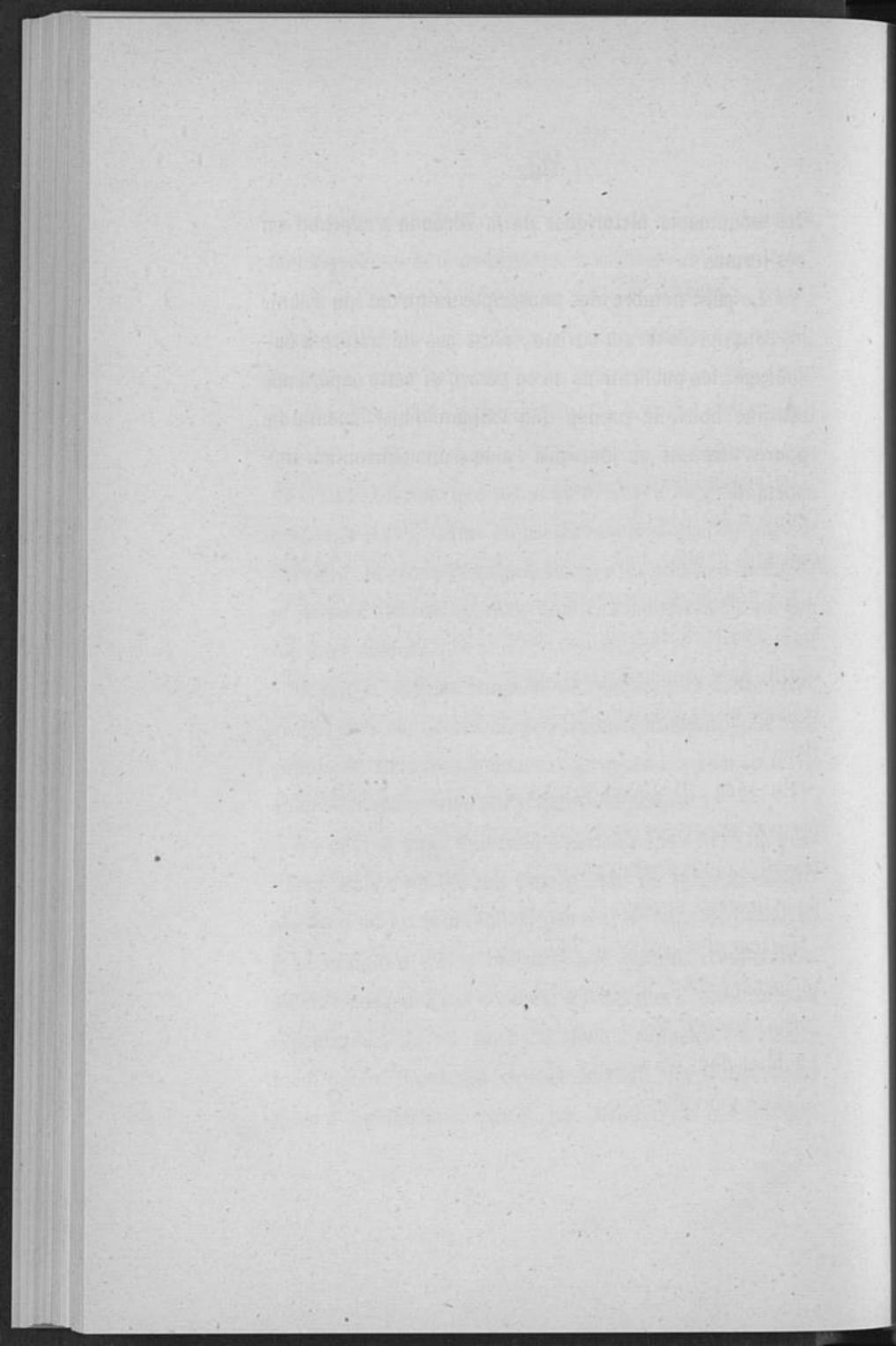
Car si l'on a traité, avant moi, de la cathédrale, c'est, à part de rares exceptions, d'une manière purement technique. On décrit des pierres sans les animer, Amphion chrétien, du souffle de l'inspiration sacrée. Tel est le grand tort de nos Monographies : la plume n'y est pas complice du ciseau. On n'est que manœuvre, quand on devrait être artiste et poète, même en parlant archéologie. Ai-je évité l'écueil ? Je n'ose l'espérer. Encore un nouveau motif de provoquer des observations amies. Puissent-elles ne pas me faire défaut !

Déjà l'on m'avait conseillé de rejeter, à la fin de l'ouvrage, certains détails un peu trop scientifiques pour être goûtés de tous mes lecteurs. Ces appendices serviront à compléter ma pensée sur nombre de points.

On m'avait aussi demandé d'enrichir mon livre de gravures. Mais c'eût été me lancer dans un surcroît de dépenses dont les seuls initiés peuvent se faire une idée. Si je ne craignais d'être indiscret, je citerais d'estimables auteurs qui n'ont pas couvert, à Bordeaux, leurs frais de typographie. Je me bornerai donc à rappeler un document public. Dans son rapport de 1846, sur le *Choix des types d'architecture*, par M. Léo Drouyn, la commission

des monuments historiques de la Gironde s'exprime en ces termes :

« Le petit nombre des souscripteurs qu'ont pu réunir les eaux-fortes de cet artiste, n'est pas de nature à encourager les publications de ce genre, et cette expérience est une nouvelle preuve que l'album départemental ne pourra être mis au jour qu'à l'aide d'une subvention importante. »



NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

A. — SUR L'ÉPOQUE DE L'APOSTOLAT DE SAINT MARTIAL.
(vr p. 9).

La mission de saint Martial, au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, a été défendue par M. l'abbé Arbellot, dans deux ouvrages publiés, l'un en 1853, l'autre en 1860.

Il y démontre, par les témoignages fort anciens d'une foule d'auteurs, la tradition constante de l'Aquitaine à cet égard. Les principales sources où il a puisé, sont la Patrologie et les vieux manuscrits de la Bibliothèque impériale.

En 1861, M. Ravenèz est venu grossir le nombre des preuves apportées par l'érudit chanoine de Limoges. Son travail a été reproduit dans les actes du Congrès scientifique de cette année.

De leur côté, les bénédictins de S. Maur, dans l'*Art de vérifier les dates*, puis d'autres religieux du même ordre, parmi lesquels nous citerons le cardinal Michel-Ange Luchi et dom Guéranger, ont assigné au 1^{er} siècle l'apostolat de saint Martial.

Jusqu'ici, je l'avoue, ces témoignages n'ont trait qu'à sa prédication dans l'Aquitaine, et, en particulier, à Limoges ; mais j'en infère déjà cette conclusion légitime : « qu'il n'a pu oublier l'ancienne capitale des Aquitains. »

Toutefois, M. Arbellot cite des documents précis en faveur de l'Eglise de Bordeaux. Sans reproduire les textes, je vais les indiquer sommairement : 1^o Une prière de Gombaud, archevêque en 994 ; 2^o Un discours de Pierre le Vénérable ; 3^o La légende de saint Alpinien par le moine Adhémar ; 4^o Une chronique de saint Martial, par le dominicain Bernard Guidon ; 5^o La Bulle d'Innocent VIII, déjà citée au commencement de ce livre ; 6^o Un poème latin de Jean Dorat ; 7^o Deux éditions de saint Irénée, l'une par François Feu-Ardent, l'autre par M. l'abbé Freppel ; 8^o Les commentaires de Cornélius à Lopès ; 9^o L'histoire de l'Eglise métropolitaine, par Lopès ; 10^o Le Martyrologue gallican, par M^r André du Saussay ; 11^o Le Traité de la Béatification, par Benoît XIV (1). — Enfin, le *Gallia Christiana* rapporte, sans la défendre, l'antique tradition bordelaise au sujet de son premier apôtre.

M. Arbellot conclut en ces termes : « Quiconque osera

(1) J'ai donné tous ces textes dans le *Messager catholique* du 6 février 1864.

désormais dire que saint Martial n'a reçu sa mission que sous l'empire de Dèce, n'aura ni critique ni érudition ; » et M. l'abbé Freppel : « Plus la science historique fait de progrès, plus elle s'écarte du sentiment adopté au XVII^e siècle par l'école de Launoy, etc. »

B. — SUR LES ANCIENNES BASILIQUES ROMAINES OU LATINES
(p. 10).

Le mot *Basilique*, employé de nos jours encore pour désigner nos belles églises du moyen-âge, dérive du grec et signifie *demeure* ou *salle royale*. Ce fut d'abord en Asie et en Grèce la partie du palais où des juges rendaient la justice. Puis, les Romains importèrent ce genre de construction dans la ville éternelle, et, avant le règne d'Auguste, on y comptait déjà plusieurs basiliques, érigées par des consuls. Les Empereurs en édifièrent quelques autres, et la magistrature y continua ses honorables fonctions.

Mais quelle était, en vue de cette destination, leur forme la plus élémentaire ?

Qu'on se figure un carré long, précédé d'un vestibule ou porche et se terminant par un hémicycle peu déve-

loppé, le tout recouvert d'un plafond ou d'un lambris. Entre la nef et le cul-de-four était ménagé un espace libre (transsept), dont les extrémités ne dépassaient pas les lignes collatérales du plan. Il y avait aussi des basses-nefs correspondant à des absidioles. Les divisions étaient formées par des colonnes monolithes, et leurs chapiteaux recevaient des plates-bandes sur lesquelles reposaient soit des galeries ou tribunes, soit des lambris. Plus tard, on substitua les arcades cintrées aux plates-bandes et les piliers de pierre aux colonnes. Des fenêtres, percées en haut de l'édifice, y versaient la lumière, tandis que le sol présentait deux exhaussements : le premier, dans le transsept ; le second, dans l'abside. Une balustrade entre la nef et le transsept, formait une enceinte réservée.

Telle était la forme générale de ces basiliques destinées à rendre la justice. Le peuple se plaçait dans la nef et les galeries ; les avocats et les jurisconsultes, dans l'enceinte réservée ; enfin le juge et ses assesseurs occupaient un siège élevé dans l'hémicycle. Il est facile de voir que nos tribunaux rappellent plus ou moins ces dispositions. — Tel est aussi le type que choisit l'empereur Constantin pour les grandes églises chrétiennes, palais du Roi des rois, où l'on rend, au nom de Dieu, la justice de

l'ordre surnaturel. Le sacerdoce n'est-il pas une admirable magistrature ?

Sous le rapport de l'esthétique sacrée, on n'avait rien de mieux que le plan basilical. L'avenue centrale ou le vaisseau de l'édifice offrait l'image de la barque de saint Pierre (*navis, nef*). En allongeant le transsept à ses extrémités, on figurait les bras de la croix ; l'abside en représentait la tête. L'autel et les *ambons* à l'usage des diacres, pour lire l'Evangile, allaient remplacer la tribune des avocats, puisque le nôtre, dit saint Paul, est Jésus-Christ lui-même, comme il est notre législateur. Enfin le rond-point de l'abside recevait un siège pour l'évêque, entouré de ses assesseurs ou de son clergé.

Ce plan fut donc adopté par les fidèles du IV^e siècle, à cause de toutes les convenances qu'ils y trouvaient ; mais bientôt ils l'harmonisèrent avec le rite et le symbolisme chrétiens, en lui faisant subir des modifications importantes. Puis, des annexes vinrentachever de lui donner sa véritable physionomie.

Il s'ensuit qu'on aurait tort de regarder la basilique du IV^e siècle comme l'enfance de l'art catholique. Son berceau est aux catacombes, dans la nécropole des premiers martyrs. Mais l'idée génératrice du plan basilical a passé dans le style roman et l'ogival, bien que ceux-ci diffè-

rent du style latin par de nombreux caractères.

Je ne m'arrêterai pas davantage à réfuter l'opinion de ceux qui, ne voyant, dans nos églises, qu'une imitation servile de la basilique romaine, en concluent que nous n'avons pas d'architecture chrétienne proprement dite. Un auteur cesse-t-il d'être original, parce qu'il aura fait quelque emprunt à une littérature étrangère ? Le christianisme a transformé tout ce qu'il a touché de ses mains divines : architecture, mœurs et nations.

C. — SUR SAINT LÉONCE II (p. 10).

On composerait une biographie fort intéressante de ce prélat, rien qu'avec les poésies que lui a consacrées, dans ses *Miscellanea*, Venance Fortunat, qui florissait à la fin du VI^e siècle. L'espace ne me permettant pas de donner ici un travail de cette nature, je me borne à de rapides indications.

Léonce II employa son immense fortune à la fondation et à la restauration de plusieurs églises, tant à Saintes que sur le territoire Agenais et surtout dans le diocèse. J'en ai compté jusqu'à neuf, qui sont nominativement désignées.

Parmi ces églises, il y en avait déjà de fort anciennes, et ce n'étaient pas des masures, puisqu'elles portaient un faitage élevé :

« *Templa VETUSTA Dei revocasti in CULMINE PRISCO.* »

Il en résulte : 1^o que les chrétiens étaient dès-lors en nombre considérable dans nos contrées, puisqu'il fallait agrandir ou multiplier les édifices consacrés au culte ; 2^o qu'il y avait, par conséquent, de longues années que le christianisme florissait dans l'Aquitaine, et c'est une nouvelle probabilité en faveur de l'apostolat de saint Martial.

Quant à la forme de ces édifices, le savant cardinal et bénédictin Michel-Ange Luchi, les appelle des *basiliques*, dans les notes dont il a enrichi son édition des Œuvres de Fortunat. Seulement, à cause du bois qui entrait dans leur construction pour la plus grande partie, ils étaient souvent la proie d'incendies allumés par les barbares.

Or, si Léonce II s'est tant signalé pour la gloire de la maison de Dieu, hors de sa ville épiscopale, que n'aurait-il pas fait pour celle-ci ? L'église dont il était le pasteur (sa cathédrale, par conséquent,) venait d'être précisément la proie des flammes ; il la relève de ses ruines :

« *Aula Dei et pastor, vicibus sibi præmia reddunt :*

» *Illi tu ornatum, spem dedit illa tibi.*

» *Ut tu plus ageres, incendia tecta cremarunt,*
 » *Et nunc laude tuā pulchrius illa micant.* »

Et le poète ajoute, — ce qui ne peut s'appliquer qu'à la cathédrale :

« *Instaurata etiam sacri est baptismatis aula,*
 » *Quo maculas veteres fons lavat unus aquis.* »

A cet égard, M. Bourassé infère d'une bulle d'Urbain II (1099), qu'il y avait, antérieurement à la restauration du XI^e siècle, un grand baptistère sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, ainsi que cela s'était pratiqué dans une foule d'églises épiscopales. D'ailleurs, dit Lopès, une des prérogatives de l'église métropolitaine est le droit de recevoir au baptême tous les enfants qu'on y porte des autres paroisses de la ville. Nous avons déjà vu que l'érection d'une église en paroisse ne lui confère pas le droit d'avoir des fonts baptismaux. A Bordeaux même, jusqu'au XVII^e siècle, on ne pouvait régulièrement baptiser que dans trois églises : Saint-André, Sainte-Croix, Saint-Seurin.

Fortunat a résumé en un vers toutes ces grandes œuvres de Léonce II :

« *Non solum hic (1) sed ubique micant tua templa, sacerdos.* »

(1) Burdigalae.

Ce dernier nom était généralement donné aux évêques, comme le dit encore le poète :

« *Ecclesiae nunc jura regis, venerande sacerdos.* »

Une autre question fort intéressante serait peut-être résolue par les *Miscellanea*. Il me semble résulter, de leur étude comparée, que Léonce II est né sur le territoire bordelais, et non à Saintes, comme on l'a écrit.

Terminons cette note par une remarque ayant trait à la succession des archevêques de Bordeaux.

Fortunat dit à Léonce II qu'il est le treizième des pontifes de cette ville :

« *Tertius à decimo huic urbi antistes haberis...* »

Cependant nous n'avons la liste nominative que de dix évêques, depuis Orientalis jusqu'à Léonce II inclusivement. Il s'ensuit qu'au moins *trois* nous sont inconnus, mais ont réellement existé. Si leurs noms se sont perdus, c'est que la liste de nos évêques n'a été dressée que sur des documents postérieurs et incomplets.

D'un autre côté, si saint Martial a prêché la foi au premier siècle, il est impossible que *trois* évêques aient rempli l'intervalle jusqu'à Orientalis. Fortunat se serait-il trompé ? Ce n'est guère probable. Nous sommes donc alors en présence de deux hypothèses :

Ou saint Martial aurait laissé un évêque dans nos murs,

qui eût formé le premier anneau de notre chaîne épiscopale , et , dans ce cas , la liste des premiers pasteurs de l'Eglise de Bordeaux se serait perdue , comme cela arrivait fréquemment dans ces siècles de perturbations sociales ;

Ou bien , saint Martial n'aurait confié qu'à des prêtres , à l'instar des vicaires apostoliques , le soin de la chrétienté naissante , et le Saint-Siége l'eût fait visiter , de temps à autre , par des évêques missionnaires , pour y perpétuer l'ordre sacerdotal (1).

Quelle que soit l'hypothèse qu'on embrasse , il est certain , d'après Fortunat lui-même , que saint Martial a prêché la foi en Aquitaine dans le 1^{er} siècle (2).

—

D. — TROIS EMPEREURS , BIENFAITEURS DE L'ÉGLISE
DE BORDEAUX (v. p. 11).

Au retour de sa malheureuse expédition d'Espagne contre les Sarrasins , Charlemagne fit de grandes libéralités à plusieurs églises de nos contrées. Mais , pour ne

(1) Peut-être saint Fort a-t-il été un de ces évêques missionnaires , martyrisé à Bordeaux.

(2) Cf. Les deux ouvrages précités de M. l'abbé Arbellot.

pas sortir de notre cité, bornons-nous à nommer l'abbaye de Sainte-Croix, restaurée par cet illustre monarque (1); Saint-Seurin, où il fit inhumer quelques-uns de ses compagnons d'armes, et Sainte-Eulalie qui lui doit sa chapelle des *Corps-Saints* (2). Du reste, ce ne sont que des traditions.

Quant à l'église Saint-André, M. l'abbé Bourrassé dit, après Lopès, que Charlemagne aida puissamment à la relever de ses ruines. Il est certain que ce prince dota richement la cathédrale. Outre les documents que nous avons déjà cités, elle est expressément désignée dans le testament de Charlemagne, comme légataire d'une partie de ses biens (3).

Aussi la reconnaissance de nos pères avait-elle peint ou sculpté son effigie, à l'entrée de la nef, première travée. Et lorsqu'elle fut presque effacée par le temps, un de nos archevêques, Artus de Montauban (1463-1478), la fit restaurer (4). Elle est demeurée à cette place d'honneur jusqu'à la reconstruction de la tribune aux orgues en 1810. Par conséquent, elle a dû frapper les regards de Napoléon 1^{er}, quand il a visité la Primatiale en 1808.

(1) *Actes de l'Acad. de Bordeaux*, 1842, p. 213.

(2) *Guienne* du 14 et du 28 juin 1863.

(3) Eginhart, *de vita et gestis Caroli magni*.

(4) Lopès, p. 25.

Qui sait même si elle n'aura pas fortifié son désir d'approprier l'église convenablement?

Il eût été digne de l'architecte (c'était alors M. Combès), de mettre en regard les effigies des deux puissants empereurs. On aurait pu y voir la double personnification du génie rendant hommage à Dieu sur le seuil de son temple. Les fautes qu'ils ont commises, — car ils avaient l'excès de leurs grandes qualités, — ne devraient pas faire oublier leurs éminents services, même dans le domaine religieux.

J'ai insisté sur ce rapprochement, parce qu'il a son côté utile. Mais je ne voudrais pas laisser croire que je misse les deux empereurs sur la même ligne. Charlemagne s'est montré beaucoup plus humble, et soumis, et respectueux envers le Saint-Siège. Il avait aussi une foi, une piété plus large dans ses vues et dans ses œuvres. C'est pourquoi on a conservé son effigie dans une des salles du Vatican, avec cette inscription : *Carolus magnus, romanae Ecclesiae ensis clypeusque*. Lui-même s'intitulait : « Dévote défenseur de l'Eglise de Dieu et son humble champion. » Enfin sa fête est célébrée à Aix-la-Chapelle, où son corps repose, et dans plusieurs diocèses d'Allemagne, « comme celle du principal propagateur de la foi dans le Nord. »

Et maintenant, cette réserve faite, ne serait-ce pas l'honneur du règne de Napoléon III de couronner, par une façade monumentale à l'ouest, l'œuvre inaugurée par Napoléon I^r? Lorsque, président de la république, il visita la cathédrale pour la première fois, l'état inqualifiable de cette façade choqua ses regards. Aussi M^{sr} Donnet put-il lui dire, le lendemain (1) : « Votre Altesse, en venant prier dans notre église primatiale, a vu l'ignoble entrée de ce beau monument. Nous devons à l'Empereur la conservation de ses deux flèches... Le diocèse et la ville seraient heureux de vous devoir l'achèvement de leur cathédrale. » Monseigneur rappelle ensuite, et nous le ferons volontiers après lui, par un vif sentiment de reconnaissance, que le gouvernement du Prince avait déjà racheté la tour Pey-Berland et voté les fonds nécessaires pour la consolidation de l'église. Signalons en particulier la reconstruction des trois premières travées de voûtes, vers le transsept. Napoléon III a voulu encore être le parrain, et l'Impératrice, la marraine, du bourdon le Ferdinand-André. Puis, LL. MM. ont donné 8,000 fr. pour le couronnement de la tour. C'est enfin au gouvernement impérial que le diocèse sera bientôt redevable du nouveau palais archiépiscopal.

(1) 9 octobre 1852.

On le voit : nulle dynastie n'a plus fait pour la cathédrale, et si j'ai rapproché, dans un même article, les noms des trois Empereurs dévoués à cet édifice, c'est qu'ils ont rendu à Dieu ce qui est à Dieu, et qu'alors il est juste de rendre à César ce qui est à César. — *Cuique suum.* — Il va sans dire qu'en m'exprimant ainsi, je me place en dehors de toute appréciation politique.

E. — DU STYLE ROMAN (v. p. 11).

Le lecteur sait déjà ce qu'il faut entendre par style latin et plan basilical (du IV^e siècle à l'an 1000). En approchant de cette dernière époque, et surtout pendant le X^e siècle, la crainte de la fin du monde arrête l'essor des travaux d'architecture. Néanmoins, on voit poindre là et là, dans de rares constructions monumentales, les prototypes du style roman.

Au XI^e siècle, l'art, aussi bien que la société, se réveille de sa longue torpeur et se transforme. C'est alors que l'on bâtit des églises nouvelles dans un nouveau style : « *novo aedificandi genere*, » comme disent les anciens chroniqueurs. Partout domine la forme arrondie et cintrée. Les plafonds des basiliques romaines dispa-

raissent peu à peu, pour faire place à des voûtes en berceau. Mais on commence généralement à voûter le chœur avant la nef, qui parfois conserve encore ses plafonds (1). Il était juste, en effet, dans ces temps où les travaux duraient des siècles, d'achever tout d'abord le sanctuaire, et l'on donnait une couverture provisoire aux autres parties de l'édifice, en attendant que la main-d'œuvre et les ressources permettent de les terminer. C'est pour ce double motif que tant d'églises romanes de nos campagnes nous présentent un chœur voûté et une nef plafonnée en bois. On y surprend même, au-dessus des colonnes de la nef, la naissance des voûtes en berceau.

Il y a une foule d'autres caractères du style roman, simple et fleuri. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler, puisque mon livre ne saurait être un cours d'archéologie. Seulement je ferai observer que le style roman occupe les deux premiers siècles du vrai moyen-âge artistique.

Mais d'où lui vient ce nom ? C'est là ce qu'on ignore généralement.

(1) Un architecte du Médoc a donné, dans ces dernières années, un plafond richement ouvragé à la nef de l'église romane de Saint-Vivien. Est-ce un exemple à suivre ? Je ne le pense pas. Mais je crois devoir signaler un fait aussi curieux. On pourrait citer encore des voûtes en berceau lambrissées (Saint-Médard-en-Jalle, etc.). — Cf. *Diction. d'arch.*, par M. Bourassé, au mot *lambris*.



Or, de même qu'on appelait *romane* la langue latine dégénérée, telle qu'on la parlait à cette époque : ainsi l'on donna le nom de *roman* au style architectonique où l'on a vu une dégénérescence de l'art antique, et, en particulier, de l'architecture romaine. Mais il serait plus juste de n'y voir qu'une heureuse transformation.

D'autres l'ont appelé *romano-byzantin*, parce qu'ils ont trouvé, dans les monuments de cette période, une foule de motifs d'ornementation qui appartiennent à l'art grec ou à l'école byzantine. « Mais en approfondissant la question, on s'aperçoit que l'influence néo-grecque n'est pas la seule qui soit venue modifier chez nous la tradition du goût antique, et que cette qualification est trop absolue ou n'a pas une application assez générale. On ne peut nier en effet que les Arabes, établis dans le midi de la France, n'aient aussi fourni quelques éléments à notre architecture nationale. Nous devons ajouter que nos artistes ont dû s'inspirer des monuments chrétiens de l'Italie, où l'architecture était cultivée avec éclat, lorsque chez nous elle était en décadence et cherchait sa voie.

« Ces diverses considérations nous décident à qualifier de *style roman* les divers modes de bâtir usités en France au XI^e et au XII^e siècles (1). »

(1) *Histoire de l'art monumental*, p. 466.— Toutefois je dois faire

F. — SUR L'ANCIENNE POSITION DE LA CATHÉDRALE,
XI^e ET XII^e SIÈCLES.

« Cette église se trouvait alors placée dans un des angles de l'enceinte romaine du III^e siècle, dont le mur méridional longeait la petite place Saint-André... et dont le mur occidental se prolongeait en ligne droite jusque vers le milieu de la Vieille-Tour. » *Actes de l'Acad. de Bord.*, 1842, p. 335. Ainsi, la place qu'elle occupe aujourd'hui était à l'angle sud-ouest de la première enceinte de Bordeaux. — V. les Rapports de la Commission des Monuments historiques de la Gironde, année 1846, p. 36.

—
G. — SUR LE NOM DE FAMILLE DE CLÉMENT V (p. 27).

Faut-il dire Bertrand de Gout, ou Bertrand de Goth ?

La première orthographe est seule adoptée par nos Calendriers ecclésiastiques, sur l'autorité de Lopès et celle du *Gallia Christiana*, qui écrit *de Gutto* pour son nom latin de famille, et le traduit à la marge en français par *de*

observer que nous avons plusieurs églises, dans le Périgord, l'Angoumois et la Gironde (St-Emilion, St-Philippe-des-Salles), où l'influence néo-grecque est incontestable, et qui, par conséquent, appartiennent au style romano-byzantin.

Gout. Un paléographe de la Gironde m'a dit avoir lu *Bertrand de Gout* sur de très anciens documents.

Ceux-là mêmes qui n'admettent pas cette orthographe, ne sont pas d'accord entre eux. Ainsi M. Rabanis écrit ordinairement : *B. du Goth** ; et M. de Lamothe : *B. de Got* **. (* *Commiss. des mon. hist* : — ** *Essai sur l'église Saint-André*). J'oubliais de dire que l'abbé Du Temps, vicaire général de Bordeaux, en 1774, écrit aussi *Bertrand de Gout*, dans son excellente *Histoire du clergé de France*.

H. — SUR LES ORGUES DE LA CATHÉDRALE (p. 43).

La cathédrale a possédé successivement deux grands jeux d'orgues : l'un existait du temps de Lopès et avait été placé sur la tribune, érigée pour cet usage par Charles de Grammont. Voici le témoignage de cet écrivain : « Au fond de la nef est élevé le grand orgue de cette église, qui remplit presque toute la largeur de ce vaisseau, et l'on n'en voit pas de plus complet dans tout le royaume. Il est assis sur des arceaux de belle pierre, de fort bel ouvrage, qui furent faits l'an 1531. »

Les jours néfastes de 93 virent disparaître ces orgues ; mais, après le rétablissement du culte, elles firent retour

à l'église Saint-André. Comme on ne les trouvait plus assez puissantes, on les échangea contre celles de Sainte-Croix, œuvre d'un bénédictin de cette ancienne abbaïe. On venait également d'acquérir, à la cathédrale, celles de l'autre abbaïe des Bénédictins de La Réole. Un artiste les fondit ensemble et M. Combes disposa la nouvelle tribune pour les recevoir ; puis, après vingt ans d'usage, elles ont été complètement restaurées par M. Henry, facteur d'orgues, la première année de l'épiscopat de M^{gr} Donnet (1837).

Un archéologue de notre cité n'approuve pas qu'on ait ajouté ce qu'il appelle *une musique militaire* aux nouvelles orgues. Les motifs sur lesquels il s'appuie ne me paraissent pas sérieux. Des orgues doivent pouvoir s'harmoniser avec toutes nos cérémonies, telles que bénédiction de drapeaux, chants de triomphe après la victoire, etc. Une marche guerrière, par exemple, accompagne bien la rentrée de la procession générale du Saint Sacrement. Le Seigneur lui-même ne se nomme-t-il pas le Dieu des armées ?

I. — LES DEUX BOURDONS DE LA CATHÉDRALE.

J'ai dit, p. 51, que Son Eminence a doté la tour Pey-Berland d'un magnifique et premier bourdon, qui fut

solennellement bénit le 8 août 1853. On trouvera les détails de cette intéressante cérémonie dans les œuvres de Monseigneur, t. II, p. 337. On y lira surtout avec bonheur les paroles qu'il a prononcées à cette occasion. En voici quelques extraits :

« Ce qui rend la cloche, par dessus tout, digne de nos hommages et de notre admiration, ce sont ses harmonies avec la religion, les arts, la patrie, la nature et la société ; ses rapports avec le ciel et la terre, avec toutes les joies et toutes les douleurs de l'humanité. Ce qui constitue la cloche, ce sont les idées qu'elle réveille, les émotions qu'elle fait naître ; c'est l'écho et le retentissement qu'elle a dans les cœurs. Or la cloche, prise dans ce sens élevé, est toute d'inspiration et de création catholique. C'est tout un symbole de doctrine et un code de morale.

» Sonne donc, airain devenu sacré par nos bénédic-tions, sonne désormais la vigilance active des pères, la sollicitude éclairée des mères, le respect et la docilité des enfants ! Sonne l'union, la concorde et la paix des familles, la nécessité des bonnes œuvres, la sanctification du dimanche, la fidélité au devoir pascal ! Sonne pour le pauvre la résignation et l'espérance ; pour le riche, la charité et le bon exemple ! Sonne pour les malades la santé ; pour ceux qui pleurent, des consolations ; pour

les exilés, le retour ! Sonne pour tous l'amour de la patrie, le respect de l'autorité, la pratique du devoir, en un mot toutes les vertus, qui font les peuples grands et heureux ! »

Il est bon de remarquer, avec le narrateur de cette fête, que la cloche est une œuvre qui touche aux beaux-arts : au dessin, à la gravure, à l'harmonie. Mais, à part ces considérations, prises dans le sujet même, qui ne voit tout ce qu'elle a apporté de grandeur à la reine des arts, l'architecture ? N'est-ce pas, en effet, pour loger ces puissants hérauts de bronze, qu'elle a lancé dans les airs ces tours colossales et ces flèches aériennes qui dominent tous les autres monuments de la cité ?

Jusqu'ici nous n'avons parlé que du premier bourdon, destiné aux fêtes les plus solennelles du culte catholique. Son Eminence a voulu qu'il y en eût un second, pour la sonnerie des fêtes de seconde classe et les obsèques de MM. les Chanoines. Son poids est de 5,000 ; il a été bénit à la cathédrale le 14 mai 1863, à l'issue d'un sermon prêché par M^{sr} de Langalerie. On ne saurait donner trop d'éloges à l'artiste bordelais qui en est l'auteur. La nouvelle cloche a reçu les noms de *Jules-Marguerite-Geneviève*, en souvenir de ses parrain et marraine, M. Jules de Pineau et M^{me} la baronne de Mauvezin. Ce bourdon

est une voix intermédiaire entre les notes si puissantes du *Ferdinand-André* et la faible sonnerie des flèches.

Je renvoie, pour de plus amples détails, à la Lettre pastorale de Son Eminence, en date du 24 mai.

J. — SUR LE PIÉDESTAL DE N.-D. D'AQUITAINE (p. 51).

Il ne faudrait pas croire que l'idée de placer une statue au sommet d'une tour fût sans précédent aucun dans l'histoire de l'art. Je pourrais citer en France N.-D. de Fourvière, des Doms, de la Garde, la statue de Saint-Louis, au faite du clocher de Nogent-sur-Seine, puis encore N.-D. de l'Ermitage, à 3 kilomètres d'Hyères, etc., etc. Mais, qu'on le remarque, ces statues reposent sur des édicules complets par eux-mêmes ou spécialement destinés à cet usage. Je range, dans la première catégorie, les colonnes et les coupoles ou les dômes ; dans la seconde les socles proprement dits. Or, une flèche tronquée ne saurait leur être assimilée. C'est un corps mutilé qui ne peut se compléter que par une tête *ejusdem speciei*.

Le point culminant de la flèche doit être la croix, dont le culte, dans l'esprit de l'Eglise et dans la liturgie, a la primauté d'honneur sur celui de la Vierge (1). A Dieu ne

(1) Ainsi l'on dit : *l'adoration* de la croix ; et, dans les suffrages du Bréviaire, celui de la croix passe avant tous les autres.

plaise toutefois que je m'élève contre la pensée qui a placé la statue de notre Mère au-dessus de la cité! Non-seulement des voix autorisées et que je respecte, ont proclamé tout ce que sa réalisation a de moral et de consolateur; mais un journal non suspect en cette matière, le *Figaro*, a consacré un excellent article (1) à la défense de la même thèse.

Il n'y a donc ici qu'une chose regrettable : le choix du piédestal, à cause de la déviation de son axe et de ses pentes latérales, que n'offrent pas les exemples signalés plus haut. Et si j'ai insisté sur ces considérations, c'est pour ne pas qu'on soit tenté de reproduire ailleurs une disposition qui me paraît contraire à toutes les règles de l'art.

Mais je n'étendrai pas cette prohibition ni aux statuettes qui parfois surmontent des clochetons à l'extérieur des églises, comme à la cathédrale de Milan, ni aux figurines dont ils peuvent être également décorés sur des meubles d'intérieur, comme à la nouvelle chaire de Saint-Ouen. Outre que le clocheton n'est qu'un accessoire de la flèche, il s'élève perpendiculairement jusqu'à la base des statuettes qui remplacent son cône pyramidal; c'est donc un véritable socle, réduit à de modestes proportions.

(1) Numéro du 15 octobre 1863.

Du reste, on éviterait bien des fautes, si l'on avait à Bordeaux une commission d'esthétique sacrée qui, fonctionnant sous la haute direction de Monseigneur, connaîttrait de tous les projets relatifs à l'ameublement et à l'ornementation des églises. Renfermée dans ces limites, elle n'empièterait pas sur les attributions de la commission des monuments historiques : l'une et l'autre pourraient même se prêter un mutuel secours.

K. — SUR LE DÉGAGEMENT DE LA CATHÉDRALE.

Outre les raisons que j'ai apportées (p. 54), pour le dégagement complet de la cathédrale, on ne sera pas fâché de connaître l'avis d'un ancien membre, très compétent, de l'Académie *royale* de Bordeaux (c'était en 1842) et de la Commission des monuments historiques. M. Ferdinand Leroy écrivait à M. de Caumont :

« L'isolement des églises et des monuments historiques, en général, devrait être poursuivi par toutes les administrations publiques. C'est une cause que j'ai plaidée plusieurs fois et à laquelle la Commission de la Gironde n'a pas failli. Elle s'est adressée déjà à M. le maire de Bordeaux. Il faut espérer que ses démarches seront enfin

accueillies avec faveur, quand la position pécuniaire de la ville sera meilleure. » — Du reste, je tiens de science certaine, et je crois pouvoir dire sans indiscretion, que le nouveau maire, M. Brochon, se prêtera de tout son pouvoir au dégagement complet de la Cathédrale.

J'ai déjà cité deux ou trois documents qui montrent toute l'importance que Monseigneur attache au projet en question. Dans une lettre de date assez récente, puisqu'elle est du 18 novembre 1863, Son Eminence y revient, et, après avoir invoqué plusieurs graves raisons à l'appui de cet isolement, elle conclut ainsi :

« Ce sont les archevêques de Bordeaux, qu'on me permette de rappeler ce souvenir, qui ont sacrifié les jardins, les vergers, les parcs environnant leur ancienne demeure, pour doter la cité des rues et des places qui portent les noms de Rohan, Mériadeck, Champion-de-Cicé, François-de-Sourdis. Ils ont assaini les quartiers qui, chaque année, devenaient un principe de mort pour un grand nombre d'habitants. On leur doit l'Hôtel-de-Ville, celui de la Monnaie, la caserne Saint-Raphaël, la Manufacture et la plupart de nos établissements charitables. Donnons en retour à leur vieille cathédrale l'air et la lumière dont la privent les constructions parasites qui l'étreignent de toutes parts. Un tel état de choses forme avec nos autres monu-

ments un contraste dont les étrangers ne pouvaient se rendre compte dans un pays aux instincts délicats et généreux, où tout ce qui est beau, grand et utile, a toujours occupé la première place. »

Mais les cloîtres ne seront-ils pas un obstacle à un isolement complet ? Oui, si on les conserve dans leur disposition actuelle, puisque les maisons de l'angle sud-ouest venant à tomber, il serait nécessaire d'entourer ces cloîtres d'un mur assez élevé : ce qui produirait encore un effet disgracieux.

Quelle est donc, après tout, leur valeur, au point de vue soit de l'art, soit de l'histoire ?

Sous le premier aspect, ce dallage en si mauvais état, cette couverture en tuiles, ces colonnettes ébréchées et dont la symétrie est rompue à l'est par un pilier qui en a fait disparaître quatre : tout cela forme-t-il un bel ensemble artistique ou monumental ? Non certes.

Comme valeur historique, les cloîtres n'en ont pas d'autre que d'avoir servi très anciennement de préau à MM. les chanoines, qui logeaient dans les dépendances de la cathédrale. Et ici, je ferai une remarque importante. M. Rabanis assigne les cloîtres au XIV^e siècle. Mais la coupe et le dessin des colonnettes sont bien du XIII^e, et l'on trouvera dans Lopès, p. 120, un acte authentique où

il est fait mention des cloîtres en ces termes : « *Acta sunt hæc solemniter in claustro Sti-Andreæ, anno incarnationi verbi MCCXXII.* » Je crois même qu'ils existaient, sous une autre forme, dès le XII^e siècle, époque à laquelle M. de Lamothe rapporte un fragment du mur extérieur de cette annexe. Nous savons d'ailleurs que Geoffroi de Lorous, vers 1145, obligea les chanoines à vivre en commun sous la règle de saint Augustin. Enfin, les cloîtres n'étaient pas inconnus pendant la période romane ; et de même que la forme basilicale de nos premières cathédrales provient des anciennes basiliques judiciaires ; ainsi l'abbé Fleury a vu, dans ces annexes de nos temples, une ressemblance avec les grandes habitations romaines. De l'*atrium*, ou vestibule, on passait dans une cour environnée de galeries couvertes (le *péristyle*), puis dans l'*exèdre* (salle de conférences), le *triclinium* (salle à manger), etc. — Changeons les mots, et disons : de la nef, on passait, par une porte latérale, dans les cloîtres, puis dans la salle du chapitre, le réfectoire, etc. — Cette disposition se retrouvait surtout dans les églises conventuelles du moyen-âge.

Ces souvenirs, il est bon de ne pas les laisser perdre ; mais serait-il nécessaire, pour cela, de conserver les cloîtres tels quels ? Ne pourrait-on bâtir, à l'alignement des

contre-forts, certaines annexes de l'église (psalettes, logement du sacristain, archives), le tout dans le style du XIII^e siècle ? Les colonnettes des cloîtres y seraient à demi engagées à l'extérieur, comme les arcades romanes le sont à l'intérieur de la nef. Il en résulterait que le corps principal de l'église aurait une plus large base, que la nudité de ses murs inférieurs serait gracieusement dissimulée, et qu'enfin l'œil, glissant sur une couverture en ardoises ou en dallottes, se porterait par une pente douce vers les étages supérieurs. C'est du reste ce qu'on a fait dans quelques églises de construction moderne. Il va sans dire que ces annexes seraient en rez-de-chaussée.

L. — APPRÉCIATION DE LA CATHÉDRALE, PAR M. LE COMTE DE MONTALEMBERT (p. 37).

Cet édifice a rencontré peu d'admirateurs parmi les archéologues étrangers à nos contrées. Deux ou trois seulement ont eu le courage de rompre avec d'injustes préventions et de mettre la cathédrale de Bordeaux en première ligne des belles églises du sud-ouest ; ce sont MM. de Montalembert et l'abbé Bourassé. Quelque flatteuse que soit l'appréciation de ce dernier, dans son *Histoire des Cathédrales de France*, je m'abstiens de la rap-

porter ; des sceptiques en matière d'art n'y verraient peut-être qu'une concession à l'esprit de corps. Pour une raison analogue, je ne citerai pas les jugements favorables de MM. Jouannet, Charles Des Moulins, Léonce de Lamothe, Léo Drouyn, etc., tous archéologues distingués, mais enfants du pays. On pourrait croire aussi qu'ils ont fait simplement acte de piété filiale envers l'église-mère ou métropolitaine du diocèse. Je me bornerai donc à extraire les lignes suivantes du *Vandalisme dans l'art*, par M. de Montalembert :

« La cathédrale de Saint-André est l'une des églises les plus remarquables de France, tant par ses constructions anciennes, que par les travaux modernes qui viennent d'y être faits. Le chœur et les façades latérales (des portails), sont de tout point admirables ; mais, comme à Saint-Etienne de Toulouse, la nef n'est pas en rapport avec le chœur : il en résulte un ensemble incomplet. Le chœur seul est terminé ; on sent que la foi a manqué à ces monuments commencés avec le projet de leur donner une grandeur proportionnée aux villes, et interrompus au milieu de leur éclatante croissance par l'envahissement du doute et de l'égoïsme. (1)

(1) Je ne saurais me ranger à l'opinion du noble comte. L'inachèvement de la nef tient à d'autres causes dont nos pères n'ont pas eu à rougir.

» Malgré ce qu'il y a de pénible dans cette différence du chœur et de la nef, Saint-André possède le rare privilége de n'offrir aucune trace de rapiécetage classique dans la maçonnerie... Il n'y a de mauvais dans cette église que des marbrures et des boiseries qu'un archevêque de bon goût pourrait facilement faire disparaître. Il faudrait commencer par le grand autel en baldaquin, qui est vraiment hideux, tant par sa forme que par son excessive disproportion avec la nef. (1)

» Quant aux travaux tout à fait récents, cette cathédrale mérite une place spéciale dans l'histoire de l'art, puisqu'elle a été peut-être la première en France à recevoir l'empreinte d'une pensée régénératrice. » Ici M. de Montalembert parle de la restauration des flèches, par M. Combes, et, passant à la tour Pey-Berland, il dit que « le XVe siècle avait rarement produit une œuvre où se fût mieux déployé le luxe inépuisable de son imagination. »

(1) Ces lignes ont été écrites en 1833.—Depuis cette époque M^{sr} Donnet a fait heureusement disparaître le baldaquin, etc.

M. — PRINCES ET PERSONNAGES DE DISTINCTION QUI ONT ÉTÉ
REÇUS SOLENNELLEMENT A LA CATHÉDRALE (p. 59).

En 1137, Louis VII et Eléonore de Gascogne y reçoivent la bénédiction nuptiale.

1279. — Visite d'une autre Eléonore, reine d'Angleterre, femme d'Édouard I^r.

1355. — Le prince de Galles, surnommé le prince Noir, vient, avant la bataille de Poitiers, recevoir l'épée et l'étendard des mains d'Amanieu II.

1386. — Le roi de France, Jean-le-Bon, captif du prince de Galles, y fait ses dévotions.

1367. — Hélie II baptise le fils du prince Noir, sous le nom de Richard, qui fut depuis roi d'Angleterre. (1). Le parrain fut Jacques, roi de Majorque.

1462. — Louis XI fait bénir par Blaise de Grailly le mariage de sa sœur Madelaine avec Gaston de Foix.

1470. — Arthur de Montauban reçoit à la Porte-Royale de Saint-André, Charles, duc de Gascogne, frère de Louis XI, et son neveu le prince de Navarre.

1526. — François I^r vénère à la cathédrale les reli-

(1) Hélie II descendait de la noble famille de Salignac (Périgord) et non de Brémont, comme Lopès et le *Calendrier ecclésiastique* le marquent par erreur. Cf. *Histoire du Clergé de France*, par l'abbé Du Temps.

ques de saint André, après avoir été reçu, toujours à la Porte-Royale, par Jean de Foix.

1539. — Charles-Quint y convoque le chapitre de la Toison-d'Or.

1563. — Réception de Charles IX.

1578. — Réception de Marguerite, reine de Navarre, première femme de Henri IV.

1615. — Réception de Louis XIII.

1620. — Marie de Médicis fait bénir à Saint-André, par le cardinal de Sourdis, le mariage de Madame Elisabeth de France avec l'Infant d'Espagne, depuis Philippe IV et beau-père de Louis XIV.

1650. — Réception de Louis XIV.

1748. — L'Infante d'Espagne, femme de Louis, dauphin de France, fait également à Saint-André, son entrée solennelle par la Porte-Royale. On trouvera la description de cette cérémonie dans Dom Devienne, tome II, p. 288.

1808. — Napoléon I^{er} visite la cathédrale.

1824. — Réception du duc d'Angoulême.

1852. — Louis-Napoléon, président de la République, est reçu à Saint-André par M^{sr} Donnet.

1859. — Nouvelle réception de Napoléon III et de l'Impératrice.

Parmi les gouverneurs de la Gironde qui ont été reçus solennellement à la Porte-Royale, je citerai :

Henri de Bourbon (1611).

Le duc d'Epernon (1644).

Le maréchal duc de Richelieu (1758).

N. — DES PRÉÉMINENCES DE L'ÉGLISE DE BORDEAUX.

Elles sont au nombre de six :

1^o Sa fondation par saint Martial (v. note A);
 2^o Sa consécration par le pape Urbain II ;
 3^o Son ancien privilége pour la collation du baptême à tous les enfants de la ville. Nous en avons déjà parlé.

4^o Les grandes cérémonies qui s'y font ;

5^o Son titre d'église archiépiscopale ;

6^o Son titre de primatiale.

Nous allons reprendre ces trois dernières attributions.

Et d'abord, pour ce qui est des grandes cérémonies, Lopès s'exprimait ainsi en 1668 :

« Comme l'Eglise de Bordeaux est la maîtresse Eglise de tout le diocèse, c'est là que se font les cérémonies publiques et les processions générales. Les rois et les gouverneurs, faisant leur entrée dans la ville, y viennent

prêter le serment. » Ainsi, presque tous les rois et les gouverneurs dont il a été question dans la note précédente, ont prêté ce serment. Lopès nous a conservé la teneur de celui prononcé par François I^{er} et Henri de Bourbon, prince de Condé ; puis il poursuit en ces termes :

« On y fait (à Saint-André) les cérémonies pour les funérailles des souverains et des souveraines. L'université y vient solennellement donner les degrés aux maîtres ès-arts, et le maire de la ville recevoir le chaperon. » Cette réception des maires est décrite dans Lopès, p. 107, telle qu'elle eut lieu pour le comte de Barraut, par le cardinal de Sourdis, en 1611. Cet écrivain a été témoin d'une réception semblable pour M. le comte d'Estrade. Enfin elle était encore en usage peu d'années avant la grande Révolution, puisqu'on la fit à M. Duhamel (1772). On sait que, de nos jours, c'est à Saint-André que se réunissent tous les corps constitués, pour les fêtes nationales, *Te Deum*, etc.

Ajoutons que c'est aussi par la Porte-Royale que la plupart de nos archevêques ont fait leur entrée solennelle à Saint-André, jusqu'au siècle dernier.

Quant au titre de siège archiépiscopal, que possède cette église, on ne saurait le lui contester en faveur de l'église Saint-Seurin. Lopès a parfaitement démontré

qu'il a toujours appartenu à Saint-André. D'ailleurs, c'est la plus ancienne église qui fut comprise dans l'enceinte gallo-romaine de la ville ; Saint-Seurin et Sainte-Croix étaient dans les faubourgs. Que si nos évêques allaient ordinairement à Saint-Seurin, la veille de leur installation, ce n'était qu'une cérémonie ou formalité préalable, comme il appert par les descriptions qui nous en restent.

L'église Saint-André n'est pas seulement une cathédrale, nom commun à tous les sièges épiscopaux ; c'est encore, depuis les temps les plus reculés, une des plus importantes métropoles de France. Elle seule compte aujourd'hui neuf évêchés suffragants. Elle a aussi l'honneur de compter, dans ses fastes, un souverain pontife et neuf cardinaux. En outre, un très grand nombre d'évêques ont fait partie de son insigne Chapitre.

J'arrive au couronnement des prérogatives de l'église Saint-André ; c'est qu'elle est la primatiale de la seconde Aquitaine. Le titre de primat équivaut presque à celui de patriarche, usité dans certaines contrées. Il est authentiquement décerné à nos archevêques par une bulle de Clément V, qu'on peut voir dans Lopès, p. 89. Toutefois, ce titre n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir historique : il ne répond, depuis le Concordat, à aucune autre réalité ; mais il en était pas de même avant la grande Révo-

lution. C'est ainsi que je lis dans l'*Histoire du clergé de France*, composée en 1774 par Du Temps, le passage que voici :

« Les archevêques de Bordeaux se qualifient de primats d'Aquitaine, et ils exercent la juridiction primatiale, outre la métropole, dans toute l'étendue de leur province. Ils président à la chambre supérieure ecclésiastique établie à Bordeaux. Les diocèses d'Acqs, d'Aire, de Bazas, de Tarbes, d'Oleron, de Lescas et de Bayonne ressortissent à cette Chambre, ainsi que tous les évêchés suffragants de la seconde Aquitaine. »

On sait que l'empereur Auguste avait partagé les Gaules en quatre provinces : la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Lyonnaise, la Belgique, et qu'au III^e siècle, l'Aquitaine fut subdivisée en première Aquitaine, seconde Aquitaine et Novempopulanie, avec Bourges, Bordeaux et Eauze pour capitales. Auch a remplacé Eauze depuis le VIII^e siècle.

Quant aux priviléges anciennement accordés à nos archevêques par les papes et les rois de France, on en trouvera l'énumération dans Lopès, p. 139.

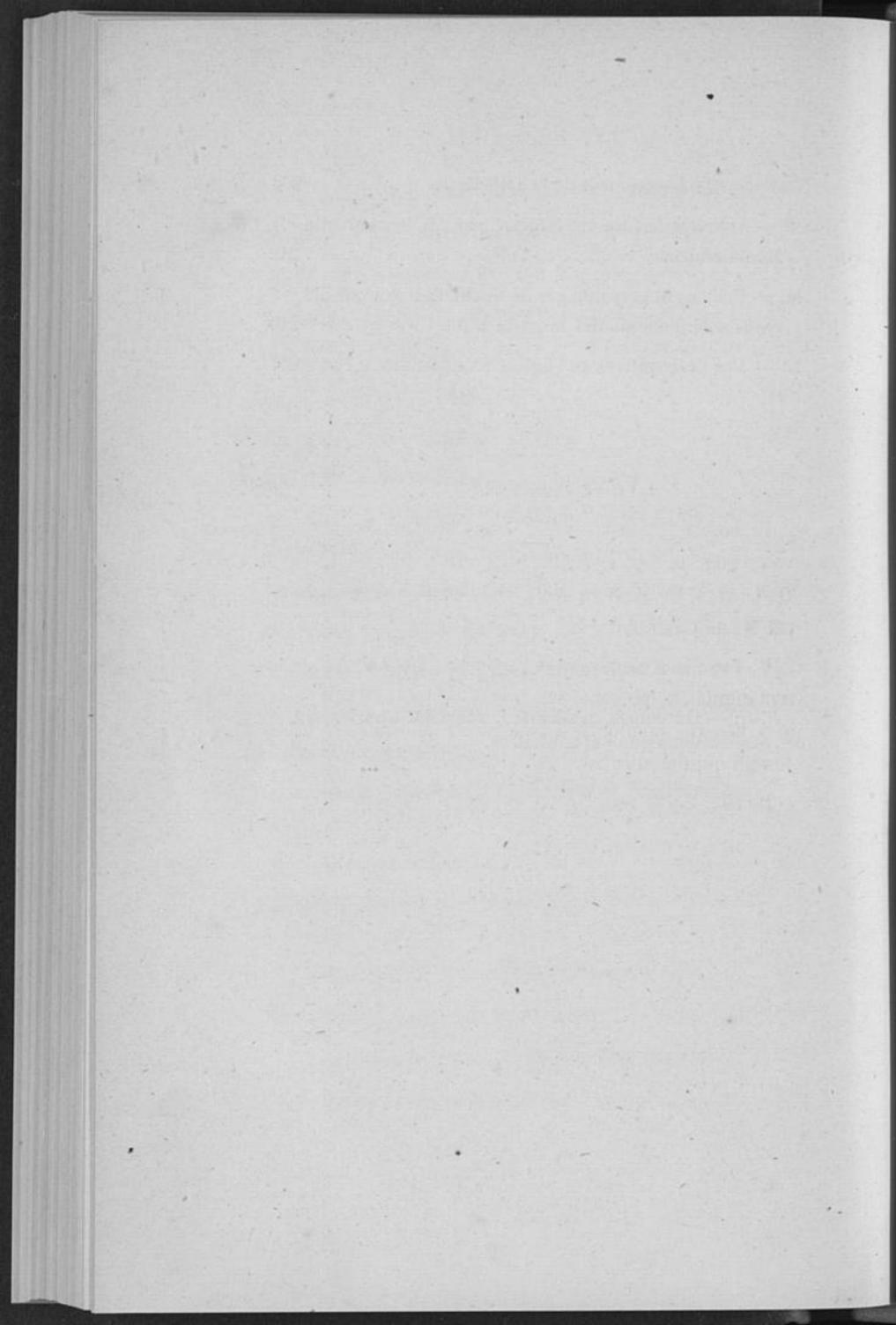
TABLE DES MATIÈRES.

DÉDICACE A M ^{sr} DONNET	
PRÉFACE	
PREMIÈRE PARTIE. TABLETTES CHRONOLOGIQUES ET PRÉ- CIS DE MONOGRAPHIE DU CORPS DE L'ÉDIFICE 9	
I. — Fondation de l'église de Bordeaux	9
II. — Consécration de l'édifice roman du XI ^e siècle	11
III. — Travail du XII ^e siècle. — Style de transition	13
IV. — Travail du XIII ^e siècle. — Suite de l'époque de transition. Style ogival primaire	16
V. — Style ogival secondaire ou rayonnant	22
VI. — XV ^e siècle. — Style ogival tertiaire ou flamboyant	31
VII. — Renaissance	39
VIII. — Travaux du XVII ^e siècle	42
IX. — XVIII ^e siècle	44
X. — Travaux du XIX ^e siècle	46
Conclusion de la première partie	57

DEUXIÈME PARTIE. LES CHAPELLES DE L'HÉMICYCLE	63
Ch. Ier. — Notre-Dame du Mont-Carmel	63
Ch. II. — L'Annonciation	94
Ch. III. — Sainte-Marguerite	101
Ch. IV. — Le Sacré-Cœur	112
Ch. V. — Sainte-Anne	122
Ch. VI. — Saint-Charles	130
Ch. VII. — Saint-Joseph	141
Ch. VIII. — Extérieur de l'abside. — Du Symbolisme chrétien	171
Conclusion de la deuxième partie	181
NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS	185
A. — Sur l'époque de l'apostolat de saint Martial	185
B. — Sur les anciennes basiliques romanes ou latines	187
C. — Sur saint Léonce II	190
D. — Trois empereurs, bienfaiteurs de l'église de Bordeaux	194
E. — Du style roman	198
F. Sur l'ancienne position de la cathédrale, XI ^e et XII ^e siècles	201
G. — Sur le nom de famille de Clément V	201
H. — Sur les orgues de Saint-André	202
I. — Les deux bourdons de la tour Pey-Berland	203
J. — Le piédestal de N.-D. d'Aquitaine	206

K. — Sur le dégagement de la cathédrale.	208
L. — Appréciation de cet édifice, par M. le comte de Montalembert	212
M. — Princes et personnages de distinction qui ont été reçus solennellement à la cathédrale.	215
N. — Des prérogatives de l'église Saint-André.	217

P.-S. — On pourra m'adresser, rue Saint-Charles, 19,
les observations que j'ai sollicitées.

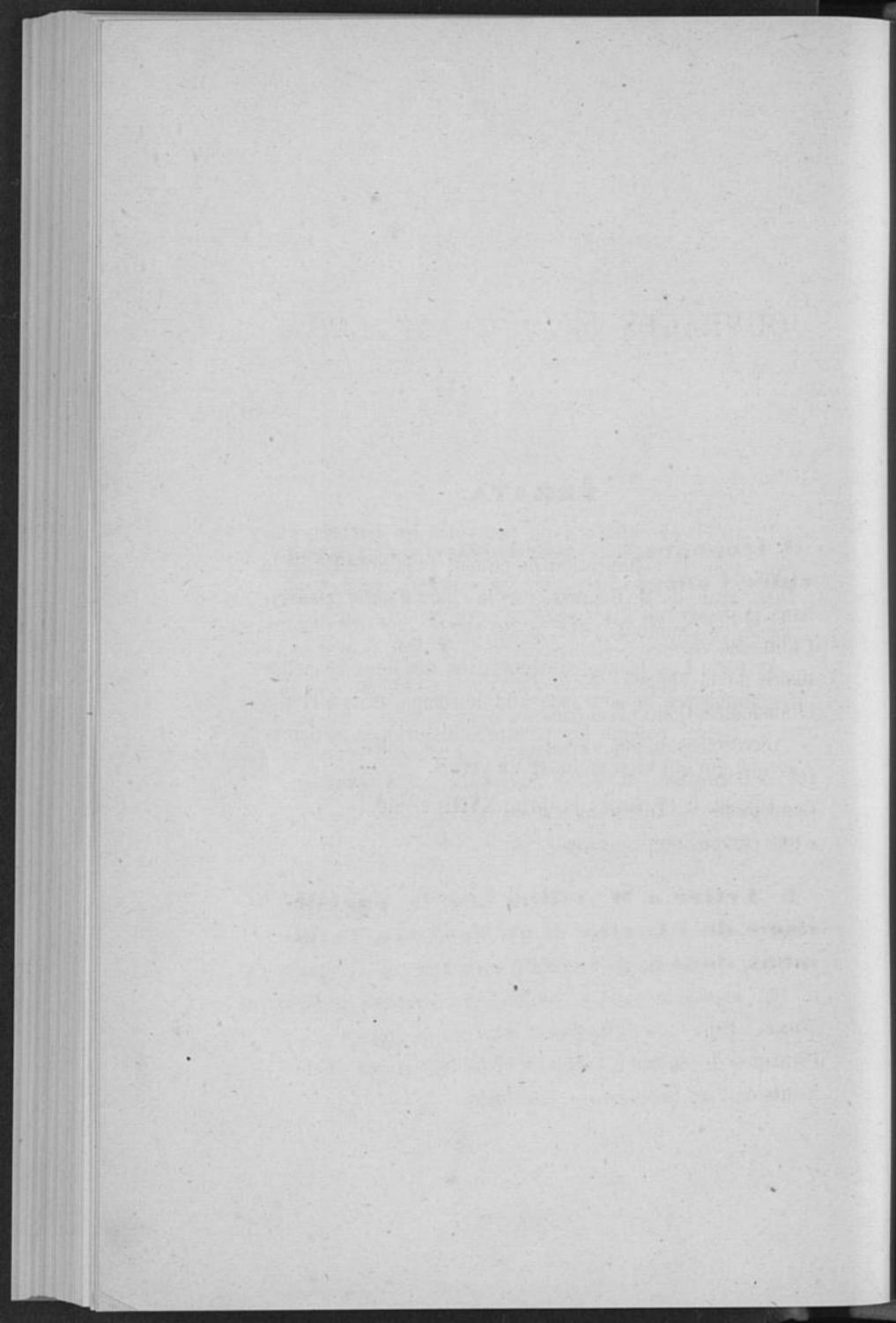


ERRATA.

P. 16, l. 15, lisez : « ou peut-être les lambris, » et voir, pour la signification de ce mot 1^o la note E ; 2^o le *Dict. arch.* de M. Bourassé : 3^o le *Cours d'antiq. monum.* par M. de Caumont, 1841, p. 50,167.

P. 146 : Les peintures décoratives des deux chapelles rectangulaires ne sont pas à la détrempe, mais à l'huile et à la cire, comme les peintures historiques de Saint-Joseph qui ont reçu en outre un vernis.

P. 192, l. 17, lisez : jusqu'au XVIII^e siècle.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

I. Iconographie Bordelaise de l'Immaculée-Conception, brochure in-8°, mentionnée dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1862. — SOMMAIRE : Utilité des vitraux. — Composition de M. Villiet au sanctuaire de la chapelle Saint-Jacques. — Esthétique de l'Immaculée-Conception dans ses rapports avec la liturgie. — Accessoires du sujet principal. — Deux autres verrières, à Bordeaux, et icône légendaire de l'Immaculée-Conception. — Valeur historique des légendes. — Plan d'une composition plus vaste.

II. Lettre à M. Villiet sur le parallélisme de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans la peinture sur verre, brochure in-12, mentionnée dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1862. — SOMMAIRE : Etat de la question. — Principes de solution, d'après la liturgie et les monuments de l'art chrétien. — Conclusion.

III. Relation des fêtes de Rome, en 1862, pour la canonisation des Martyrs du Japon. — SOMMAIRE : Invitation du Souverain-Pontife. — Départ des évêques. — Préliminaires de la grande cérémonie. — Ovations décernées à Pie IX. — Première semaine de juin. — La canonisation. — Allocution du Saint-Père et réponse de l'épiscopat. — Un témoignage protestant. — Une fête militaire. — Le retour. — Conclusion.

IV. Pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, près La Réole (Gironde). — Tradition légendaire. — Historique et monographie de la chapelle. — Souvenirs qui s'y rattachent.

V. De nos plus anciens Noëls considérés comme chants populaires, mémoire inséré dans les *Actes du Congrès scientifique de France*, tenu à Bordeaux en 1861.

